



EVALUATION DES ECOLES

Nom de l'école : Simone Veil

Commune : Mouxy

Numéro d'école : 0731063J

Année scolaire 2022-2023

RAPPORT D'AUTO-EVALUATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉCOLE PRIMAIRE SIMONE VEIL

Rapport d'auto-évaluation 2022-2023



Sommaire

Introduction.....	4
Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement	6
I. Acquis scolaires, résultats des élèves et équité	6
A. Caractéristiques des élèves	6
B. Résultats des élèves	11
C. Acquis des élèves.....	12
D. Équité.....	16
II. Organisation scolaire et pédagogique.....	17
A. Organisation scolaire.....	17
B. Priorités pédagogiques, expérimentations et pratiques collaboratives :	19
C. Choix pédagogiques en matière de pratiques évaluatives.....	27
D. Parcours éducatifs	29
E. Intervenants extérieurs	29
F. Engagement des élèves dans les apprentissages	30
G. Implication des parents d'élèves et des élèves à la vie de l'école :.....	31
H. Usages du numérique au service des apprentissages des élèves :	32
I. Formation des élèves au numérique :.....	33
III. Personnalisation du parcours des élèves	33
A. Fluidité des parcours	33
B. Aides aux élèves	34
C. Inclusion scolaire :	35
IV. Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise	35
A. Mise en œuvre de la continuité pédagogique	35
B. Prise en compte de la difficulté.....	36
C. Formation spécifique au contexte de crise	36
V. Bilan.....	36
A. Points forts du domaine :	36
B. Point de vigilance et marges de progrès	36
C. Objectifs et actions à développer.....	36
Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire	37
I. Climat scolaire et bien-être à l'école.....	37
A. Dispositifs de mise en œuvre d'un climat scolaire serein	37
B. Prévention et traitement de la violence :.....	37
C. Prévention et traitement du harcèlement et du cyber-harcèlement :.....	37
D. Égalité filles garçons et prévention des discriminations	38

E.	Éducation à la santé	38
II.	Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie	39
A.	Formalisation et respect des règles de vie pour le vivre-ensemble et le respect d'autrui	39
B.	Développement et reconnaissance de l'engagement des élèves au sein de l'école	40
C.	Dispositifs existants pour assurer la continuité pédagogique à distance	41
III.	Temps et espaces scolaires	41
A.	Temps forts dans l'organisation du temps scolaire à l'école	41
B.	Attention portée aux temps de l'élève, à son travail personnel à l'école, à ses rythmes	43
C.	Organisation et sécurité des espaces dans l'école pour le bien-être de tous :	43
IV.	Inclusion scolaire et équité.....	45
V.	Gestion de crise	45
A.	Prévention, anticipation et organisation des protocoles de gestion	45
B.	Coordination de l'ensemble des acteurs.....	46
C.	Formation des acteurs.....	46
VI.	Bilan.....	46
A.	Points forts du domaine	46
B.	Point de vigilance et marges de progrès	46
C.	Objectifs et actions à développer.....	46
Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école		47
I.	Orientations stratégiques et projet d'école	47
A.	Modalités d'élaboration et de communication du projet d'école	47
B.	Évaluation et suivi des objectifs et actions du projet d'école	48
II.	Fonctionnement général de l'école.....	48
A.	Fonctionnement des instances institutionnelles	48
B.	Organisation du fonctionnement de l'école.....	50
C.	Organisation pédagogique générale :	52
III.	Gestion des ressources humaines et développement professionnel des personnels	56
A.	Gestion quotidienne des personnels.....	56
B.	Modalités de concertation et de coopération internes	58
C.	Communication interne et dialogue social	59
D.	Formation des personnels.....	59
IV.	Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise	61
A.	Gestion collective d'une situation de crise	61
B.	Anticipation des situations de crise.....	61
C.	Accompagnement post-crise.....	62
V.	Bilan.....	62
A.	Points forts du domaine	62

B.	Point de vigilance et marges de progrès	62
C.	Objectifs et actions à développer.....	62
Domaine 4 :	L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.....	63
I.	Relations avec les autorités de rattachement et leurs services.....	63
A.	Autorités académiques et services.....	63
B.	IEN de circonscription et équipe de circonscription	63
C.	Collectivité de rattachement.....	65
D.	Justice, police, gendarmerie.....	66
II.	Collaborations avec les autres écoles et établissement.....	67
A.	Liaison école-collège	67
B.	Liaison entre les écoles relevant d'une même collectivité territoriale.....	67
III.	Alliance éducative avec les parents et co-éducation	67
A.	Mise à profit des outils de communication sur la vie de l'école et les acquis des élèves.....	67
B.	Organisation des élections au conseil d'école	68
C.	Place des parents dans le quotidien de l'école	68
IV.	Collaborations avec les partenaires	68
A.	Cartographie des partenaires et des types d'activité concernés	68
B.	Fonctionnement des partenariats.....	68
C.	Place de l'USEP	69
D.	Place de l'association des parents d'élèves	69
V.	Bilan.....	69
A.	Points forts du domaine	69
B.	Point de vigilance et marges de progrès	70
C.	Objectifs et actions à développer.....	70
Conclusion		71

Introduction

La ville de Mouxy, située sur les premières pentes du massif des Bauges, rassemble plus de 2 200 habitants.

Elle se trouve en périphérie d'Aix les Bains, à proximité de Chambéry, les deux plus grandes villes du département. Une partie du Mont Revard se situe également sur le territoire de la commune.

La commune appartient à une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. La commune comporte donc une importante diversité animale mais surtout végétale. Celle-ci résulte en partie de la faible urbanisation dans les forêts du Revard et des Bauges.

La population de la ville n'a cessé de croître depuis 1930. Sur le long terme, la population est passée de 746 habitants en 1968 à 2 241 habitants en 2019 soit une évolution remarquable (200% sur une période de 50 ans). Seule 2% de la population est d'origine étrangère ce qui situe la commune bien en dessous des chiffres du département de la Savoie (part de la population étrangère avoisinant les 6%).

Les habitants de cette commune appelés Moussards la définissent comme « un village d'exception situé sur le balcon du lac du Bourget et au pied du Revard ».

Avant d'évoquer plus précisément l'école Primaire Simone Veil, seule école de la commune de Mouxy, intéressons-nous à l'environnement socio-économique de la commune.

La part de la population active est élevée (75 %) avec seulement 4% de chômeurs. Plus de 90 % des actifs exercent leur activité dans une autre commune.

85 % des habitants résident dans une maison (qui sont quasiment toutes des maisons ayant moins de 80 ans). La part des logements HLM dans la commune ne représente que 3 %. Les revenus médians des actifs de la commune sont en hausse constante et avoisinent les 28 000 €.

La nouvelle municipalité élue en 2020 témoigne d'une grande volonté de développement culturel, structurel mais aussi de développement culturel et immobilier. Par conséquent de nouveaux logements peuvent potentiellement renforcer les effectifs de l'école.

L'école dépend de la DSDEN Savoie située à Chambéry (château des Ducs de Savoie). L'école bénéficie de la très grande proximité de l'autoroute (une sortie à proximité), ce qui lui permet de proposer un accès rapide vers Chambéry (environ 20 minutes) et Annecy (environ 25 minutes), ainsi qu'une route directe vers Lyon et Genève.

Ouverte en 1950, l'école accueille à l'heure actuelle 194 élèves. L'école comporte 8 classes avec une diminution des effectifs de l'ordre de 4,40 % entre 2019 et 2020. Entre 2021 et 2022 les effectifs sont demeurés plutôt stables.

Les familles des élèves scolarisés à l'école sont des familles plutôt aisées et les enfants ne rencontrent pas de grandes difficultés scolaires. L'IPS (Indice de Position Sociale) se situe à un niveau assez élevé.

L'école est bien conçue et bien pensée pour les enseignements et le bien être scolaire. Plusieurs salles sont utilisables en dehors des salles de classes ainsi qu'un stade à proximité de l'école. Les locaux sont fonctionnels avec une utilisation bien spécifique de chacun. La dernière commission de sécurité s'est déroulée en novembre 2020 et a validé la tenue de la prochaine commission à l'horizon 2026. Le PPMS est à jour et les exercices se déroulent selon la fréquence demandée et avec la participation active de tous.

L'auto-évaluation d'un établissement scolaire, notamment pour les premiers de cohorte, constitue un exercice difficile à réaliser.

Néanmoins, après une phase de documentation pilotée par le directeur de l'école, l'ensemble des acteurs a pu se concentrer sur les différents éléments du document de cadrage du conseil d'évaluation de l'École.

Le choix a été fait de s'inspirer grandement de la trame proposée dans le document boîte à outils ayant permis des questionnements parfois inhabituels.

Plusieurs éléments concernant le fonctionnement de l'école ont d'abord été rédigés par le directeur de l'école puis discutés par l'ensemble des membres internes de l'école.

À plusieurs reprises, les acteurs tant enseignants, qu'agents se sont réunis afin d'approfondir la réflexion pour la construction de ce rapport d'auto-évaluation.

L'éclairage des parents, d'une manière collaborative, étant sollicités sur plusieurs points, a représenté un apport pour l'équipe et pour la mise en perspective de plusieurs points. Ils ont été sollicités par le biais d'un questionnaire en ligne.

Lors de la réunion de rentrée de chaque classe, un échange institutionnel en lien avec cette évaluation a eu lieu. D'autres échanges se sont également déroulés de manière plus informelle lors de la construction de ce rapport d'auto-évaluation.

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

I. Acquis scolaires, résultats des élèves et équité

A. Caractéristiques des élèves

a. Profil des élèves : exploitation des évaluations

1. Positionnement dans le cadre du socle

Les élèves de l'école se situent globalement d'une manière très correcte voire plutôt bonne par rapport au socle. Des petits groupes d'élèves rencontrent certaines difficultés. Nous aborderons ce point dans la suite du présent document.

2. Les évaluations nationales

i. Retour des enseignants sur l'outil institutionnel

Les enseignants soulignent la difficulté des élèves sur certains attendus où ce qui est demandé aux élèves semble être assez difficile à atteindre.

Les évaluations sont assez longues. Les élèves peuvent manquer d'attention pour certains exercices et ce n'est pas forcément à l'enseignant de les recentrer sinon les résultats seraient faussés. De plus, les évaluations interviennent tôt dans l'année scolaire notamment pour les CP. Certes, elles peuvent donner une indication sur le niveau des élèves (diagnostic) mais ils ne sont pas encore tout à fait entrés dans le CP et les résultats peuvent être influencés par cette date un peu précoce.

En termes de restitution, auparavant, les résultats étaient présentés sous forme de curseur avec des barres. Cette présentation était beaucoup plus pertinente et appréciée par les parents pour l'interprétation des résultats que le diagramme utilisé aujourd'hui.

Les groupes effectués par l'application sont créés en fonction des résultats de la classe. Par conséquent, des élèves sont affectés dans des groupes à besoins alors que leurs compétences sont pourtant de qualité.

Le groupe de CE1 a passé 4 évaluations étant donné que l'école a fait partie des écoles de l'étude ministérielle portant sur des évaluations spéciales en CP. Néanmoins, on note que certains d'entre eux rencontrent des difficultés pour réussir des exercices « types ».

Il est à noter que la copie rendue par l'élève lors de l'évaluation ne reflète pas toujours son véritable niveau... En effet, en panne d'inspiration devant certaines questions, certains élèves sont tentés d'aller chercher la réponse sur la copie de leur voisin. Ce qui bien évidemment fausse complètement toute interprétation.

D'une manière générale, les évaluations constituent un outil intéressant mais du recul doit être pris tant par rapport aux compétences qu'à la passation en tant que telle.

Les évaluations de 6ème paraissent moins précises concernant les items. Le retour du collègue est globalement détaillé par discipline.

ii. Les compétences

Les compétences que les élèves ont travaillé longuement durant les précédentes années scolaires et en début d'année scolaire sont mieux réussies et acquises que les autres, ce qui paraît somme toute assez logique.

Le manque d'attention sur la consigne notamment est une source d'erreurs, ainsi que le chronométrage de certains exercices.

Pour plusieurs exercices comme la comparaison des nombres en CP, la quantité de travail se révèle vraiment importante pour les élèves.

D'une manière générale, les résultats en langue et en mathématiques sont similaires à ceux des autres années scolaires même si d'une manière globale l'écart entre les meilleurs et les plus faibles se creuse. En effet, les meilleurs améliorent encore leur niveau et leurs résultats et les élèves rencontrant le plus de difficultés ne progressent finalement que très peu.

Des compétences annexes peuvent être demandées dans certains exercices (comme le repérage sur la feuille) sans être évaluées en tant que telle mais pouvant poser difficulté. De nombreux élèves rencontrent des difficultés dans la compréhension de texte pour les évaluations de 6ème. Pourtant, cette compétence est longuement abordée dans les classes de CM.

Les élèves de CP réussissent mieux l'association des nombres à des positions. Une adaptation pédagogique a été réalisée depuis les dernières évaluations. La bande numérique est davantage abordée et de différentes façons. Cette compétence est d'autant plus travaillée avec le double niveau GS/CP.

La résolution de problème demeure fragile pour l'ensemble des niveaux. Les élèves ont pourtant abordé des méthodes de résolution notamment avec l'écriture des éléments importants et des calculs dans un cadre précis. Mais ils ne pensent pas à l'utiliser lors de ces évaluations.

En géométrie, les résultats ne mettent pas à jour de grosses difficultés mais le niveau reste plus faible. Les élèves ont finalement peu d'automatisme. La rapidité prime sur la rigueur. Ces éléments sont importants en CP CE1 mais aussi sur les évaluations de 6ème.

3. Les évaluations locales

Les élèves sont évalués de différentes manières au sein de l'école selon les règles ministérielles en vigueur.

Les enseignants se chargent eux-mêmes de la création et de la passation des différentes évaluations dans la mesure où ils savent exactement quelles sont les notions abordées avec leurs élèves et évaluables en fonction des attendus des niveaux.

Ces évaluations sont réalisées sur papier ou en observation par l'enseignant.

Les évaluations effectuées sont de trois types : prédictives, formatives et sommatives.

En effet, tout d'abord les élèves passent une évaluation prédictive/diagnostique afin de connaître les acquis des élèves en début d'année, d'un chapitre ou d'un cours : les points forts, les points faibles et surtout mettre à jour les difficultés rencontrées...

Ensuite, une évaluation formative est réalisée afin de faire un état des lieux en cours d'apprentissage pour apporter de l'information sur les acquis en construction. La vocation est double : information de l'élève/parents mais aussi de l'enseignant sur le degré de maîtrise atteint. En cas de difficulté, une

stratégie de remédiation qui permet de progresser est proposée. En cas de réussite, une autre stratégie est proposée afin de permettre à l'élève de dépasser ses acquis.

Enfin, une évaluation sommative achève le processus. Celle-ci permet de faire un bilan en fin d'apprentissage sur les connaissances et les savoir-faire acquis.

b. Résultats

1. Aux évaluations nationales

i. Les compétences des CP

Les différents items évalués reflètent le niveau d'acquisition des élèves.

D'une manière globale, tout d'abord les élèves de CP obtiennent de très bons résultats dans les compétences suivantes :

- Reconnaître des lettres
- Manipuler des syllabes
- Comprendre des mots lus par l'enseignant
- Comprendre des phrases lues par l'enseignant
- Comprendre des textes lus par l'enseignant
- Lire des nombres entiers
- Écrire des nombres entiers
- Quantifier des collections
- Associer un nombre à une position

Ensuite, des résultats modestes sont obtenus dans les compétences :

- Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent
- Résoudre des problèmes

Enfin, les résultats sont plus faibles dans les compétences :

- Manipuler des phonèmes
- Reproduire un assemblage
- Comparer des nombres entiers

ii. Les compétences des CE1

Les différents items évalués reflètent le niveau d'acquisition des élèves.

D'une manière globale, tout d'abord les CE1 obtiennent de très bons résultats dans les compétences suivantes :

- Reproduire un assemblage
- Lire des nombres entiers
- Écrire des nombres entiers
- Calculer mentalement
- Additionner
- Écrire des syllabes simples et complexes
- Comprendre des mots lus par l'enseignant
- Comprendre des phrases lues par l'enseignant
- Comprendre des phrases lues seul

Ensuite, des résultats plus modestes mais assez élevés quand même sont obtenus dans les compétences :

- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul
- Soustraire

Enfin, les résultats sont plus faibles dans les compétences :

- Associer un nombre entier à une position
- Écrire des mots
- Comprendre des textes lus seuls
- Lire à voix haute des mots
- Lire à voix haute un texte (faible)

iii. Les compétences des 6èmes

Aux évaluations 6^{ème}, les résultats en mathématiques sont excellents. Une seule compétence est moindre bien réussie mais reste quasiment excellente : espace et géométrie.

En langue, les résultats sont plus dispersés :

Les résultats sont très bons dans les compétences suivantes :

- Compréhension un texte l'écrit
- Comprendre et mobiliser le lexique

Ensuite, des résultats plus modestes sont obtenus dans les compétences :

- Se réparer dans une phrase et identifier sa composition
- Maitriser l'orthographe

Enfin, les résultats sont plus faibles dans la compétence comprendre un message oral.

iv. Comparatif

Meilleurs résultats que l'année scolaire précédente	Résultats en baisse par rapport à l'année scolaire précédente
CP	
<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître des lettres - Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent - Écrire des nombres entiers - Associer un nombre à une position (50 % de plus de réussite) 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des mots lus par l'enseignant - Comprendre des textes lus par l'enseignants - Résoudre des problèmes
CE1	
<ul style="list-style-type: none"> - Associer un nombre à une position - Reproduire un assemblage - Écrire des nombres entiers <ul style="list-style-type: none"> - Soustraire 	<ul style="list-style-type: none"> - Écrire des mots - Comprendre des mots lus par l'enseignant - Comprendre des phrases lues seul - Comprendre des texte lus seuls <ul style="list-style-type: none"> - Lire à voix haute un texte - Calculer mentalement

	<ul style="list-style-type: none"> - Additionner - Résoudre des problèmes
--	---

CE1 – vis-à-vis des résultats de mars	
Meilleurs résultats que l'année scolaire précédente	Résultats en baisse par rapport à l'année scolaire précédente
<ul style="list-style-type: none"> - Écrire des syllabes simples et complexes - Comprendre des phrases lues par l'enseignant - Comprendre des phrases lues seul - Associer un nombre à une position 	<ul style="list-style-type: none"> - Écrire des mots - Lire à voix haute des mots - Lire à voix haute un texte - Soustraire

2. Aux évaluations locales

Globalement aux évaluations mises en place dans les classes, les difficultés rencontrées sont les mêmes que celles qui sont présentes aux évaluations nationales tant CP, CE1 que 6^{ème}.

Les compétences très bien réussies le sont tout au long de la scolarité. En parallèle, les domaines où les élèves ont le plus de difficulté restent fragiles tout au long de la scolarité des élèves. On relève certaines caractéristiques :

- La résolution de problème ainsi que la numération de position en CM représentent le domaine où les élèves rencontrent le plus de difficultés.
- Le calcul est plutôt très bien réussi.
- La compréhension de texte est toujours plus ardue alors que l'oral est bien réussie.
- L'expression écrite reste trop superficielle.
- L'étude de la langue constitue un domaine globalement bien acquis.
- L'histoire pose davantage de difficultés que la géographie.

c. Priorités pédagogiques pour les élèves entrant dans l'école

Les élèves entrants à l'école sont à différencier en fonction de leur scolarisation ou non auparavant.

Les élèves n'étant pas scolarisés auparavant n'ont été que des élèves de PS. Ces élèves sont évalués petit à petit par l'enseignante en charge de la classe.

Les élèves étant déjà scolarisés auparavant sont évalués à leur entrée à l'école dans l'ensemble des matières afin de déterminer très rapidement leur niveau scolaire, leur positionnement vis-à-vis du groupe classe. Le dossier scolaire est étudié avec attention par l'enseignant de la classe et le directeur de l'école.

La priorité pour l'ensemble de ces nouveaux élèves, outre les apprentissages, reste l'intégration immédiate avec le reste du groupe classe et de l'école. Concernant les élèves de PS, la priorité reste l'intégration des habitudes d'une vie de classe et la socialisation.

D'une manière générale l'ensemble des nouveaux élèves pour les rentrées scolaires sont accueillis individuellement et collectivement par le directeur de l'école.

Les élèves de PS visitent leur future classe fin juin afin d'être familiarisé à leur futur environnement.

En effet, un accueil « administratif » et « cas particuliers » a lieu dès l'inscription des enfants (à partir d'avril). Celui-ci est complété par un accueil collectif de visite de l'école le jour de la kermesse afin que les enfants (nouveaux et de l'école) puissent y participer.

Les enfants entrants à l'école en courant d'année scolaire sont accueillis individuellement par le directeur concernant l'aspect administratif. Ils sont de suite inclus dans leur classe et l'enseignant se charge de l'explication du fonctionnement de l'école ainsi que de sa visite.

B. Résultats des élèves

a. Résultats

1. Lien avec les résultats dans d'autres écoles

L'école a un retour sur les différents résultats des autres écoles du secteur pour les évaluations nationales.

Les résultats sont plus faibles dans les compétences suivantes :

- Connaître les lettres et le son qu'elles produisent
- Manipuler des syllabes
- Comprendre des phrases lues par l'enseignant
- Écrire des nombres entiers
- Calculer mentalement

Les résultats sont meilleurs dans des compétences :

- Reconnaître des lettres
- Comprendre des textes lus par l'enseignant
- Comprendre des mots lus par l'enseignant
- Lire à haute voix un texte
- Comprendre un texte lu seul
- Lire des nombres entiers
- Écrire des nombres entiers
- Soustraire
- Associer un nombre à une position
- Reproduire un assemblage

À l'échelle académique ou nationale, les résultats ne sont pas transmis. L'équipe éducative regrette cette situation.

Les résultats départementaux, académiques sont néanmoins connus pour les évaluations 6ème.

b. Aides et appréciations portées par les enseignants :

Différentes aides sont mises en place :

- Liaison approfondie notamment cycle 1-cycle 2 à travers un temps administratif entre enseignants (constructions d'activités et suivi) mais aussi pédagogique entre élèves
- Décloisonnements entre les différentes classes lorsque le contexte sanitaire le permet

- Projets personnalisés concernant les élèves en difficulté ou grande difficulté avec programme personnalisé
- Aide Pédagogique Complémentaire notamment dans les compétences posant le plus de difficultés
- Des pratiques de classes davantage différenciées avec des temps de lecture plus importants (avec l'adulte, par petit groupe ou en binôme)
- Réflexion sur les grands axes et actions du projet d'école en lien avec les actions
- Mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques davantage innovantes

Outre ces éléments, les enseignants se retrouvent quelques peu démunis quant à leurs moyens d'action sur certains champs. Les classes restent chargées, et ils ne bénéficient que peu d'aide extérieure. Les innovations pédagogiques et accompagnements des élèves ne permettent pas toujours de combler les difficultés présentes dans les mêmes compétences.

Il est à noter que beaucoup d'efforts sont réalisés par l'équipe notamment en termes d'échanges et de formation (le temps qui est consacré à ces activités est très régulièrement pris sur leur temps personnel).

c. Corrélations

Les élèves sont plutôt issus de milieux sociaux favorisés voir aisés. Il est assez difficile d'établir une corrélation entre les difficultés et le milieu social.

Notons néanmoins que les élèves les plus éloignés de la langue française (kosovars) rencontrent davantage de difficultés dans les apprentissages.

Aucune corrélation n'est présente entre le genre et les résultats des élèves.

C. Acquis des élèves

a. Compétences sociales

Les élèves de l'école ont de très bons résultats dans les compétences du vivre-ensemble et du respect d'autrui. Il n'y a que très peu de problème soulevé.

b. Contenu des parcours éducatifs

L'école a construit un parcours éducatif commun à tous intitulé : « Simone Veil entre lac et montagne ».

Celui-ci se décline sous différentes thématiques selon les différents niveaux. Des classes ont plutôt axées leurs projets sur la faune ou la flore alors que d'autres sur l'aspect de l'aménagement de ces deux lieux.

1. La classe de CM2

i. Projets pédagogiques majeurs

La classe de CM2 travaille autour de deux thématiques : la montagne vécue et la ville architecturale

Une classe de découverte à Paris était prévue mais faute de financement, celle-ci ne pourra probablement pas s'effectuer. Les projets sont donc revus afin de poursuivre certains objectifs en en délaissant certains autres.

Tout d'abord, les enfants ont participé, lors des journées du patrimoine mi-septembre à la visite des aménagements du dessous de la scène nationale de Malraux. Ils ont poursuivi leur journée dans les jardins de la maison de Jean-Jacques Rousseau afin de comprendre l'aménagement de ceux-ci. L'après-midi, le service patrimoine de la ville a fait réfléchir les élèves sur les façades présentes à Chambéry et les différents enjeux historique s'y rapportant.

Les élèves bénéficieront d'autres interventions durant l'année scolaire, à Chambéry, du service patrimoine sur l'aménagement de différents quartiers et sur l'histoire des Seigneurs de Savoie. Ils pourront également bénéficier d'une ou deux journées à Lyon (selon le coût) où l'étude du centre historique, agrémenté de plusieurs visites sera proposé.

Ensuite, des sorties axées sur la nature vont être proposées aux élèves dans un environnement proche montagnard.

Enfin, la sensibilisation à l'architecture commencée l'année scolaire dernière va se poursuivre. Le travail vise toujours à une prise de conscience de l'espace vécu, naissant de l'espace et du temps. Le but sera de mettre en lumière le corps de l'utilisateur traversant l'espace bâti, résultat de l'architecture, c'est-à-dire ces trois éléments fondateurs que sont le vide, le corps et le temps.

Pour découvrir ces trois notions, des ateliers pratiques seront mis en place. Ils permettent l'éveil du sens spatial des élèves, avec des « constructions » temporaires, des ateliers artistiques, et des explorations de l'école pour en approcher les qualités architecturales vécues intuitivement au quotidien. Le travail s'effectuera avec l'Atelier Doma (Annecy).

L'ensemble de ces activités s'inscrit totalement dans le programme de géographie de CM2 avec notamment l'étude des notions d'habitat, des déplacements et de l'aménagement durable

Une multitude de compétences s'illustrent dans ces projets transversaux sur l'ensemble du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : aussi bien concernant les différents langages écrits et oraux, que les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen mais aussi les systèmes naturels et techniques éclairés par la représentation du monde et de l'activité humaine.

ii. Projets pédagogiques mineurs

Des projets pédagogiques mineurs sont réalisés au sein de la classe avec un roulement pour tous les élèves :

- Le maître assistant : tous les jours un enfant est nommé maître assistant pour répondre aux questions de ses camarades, reformuler ou expliquer des notions
- Le décloisonnement : le lundi et mardi après-midi à partir de la période 2, deux groupes de deux élèves vont encadrer les ateliers de décloisonnement en maternelle
- Par binôme, les élèves lisent un album et questionnent leurs camarades de maternelle, le lundi et le mardi après-midi
- Chaque jour, deux perroquets sont présents dans la classe afin de répéter ou reformuler des consignes

D'autres projets, nécessitant davantage de temps sont mis en place par groupe :

- Mise en place d'élèves médiateurs dans la classe afin de favoriser les relations cordiales et la gestion de conflit simplifiée dans la cour de récréation

- Deux délégués sont présents dans la classe afin de faire remonter tout dysfonctionnement ou toute interrogation.
- Réflexion, proposition et installation du parcours de motricité en maternelle un jour par semaine
- Mise en place d'actions solidaires – octobre rose, novembre bleu, collectes
- Création de contenus (article, interview, reportage) sur des évènements se déroulant à l'école et publication de ceux-ci
- Apprentissages des différentes notions et techniques cinématographiques

2. La classe de CM1

Trois sorties à Aqualis sont prévues durant l'année scolaire avec des ateliers autour du lac et de sa microfaune. Du matériel de pointe est utilisé pour effectuer des observations très fines. Une observation des tortues suivie d'une analyse de leur milieu de vie est réalisée.

Un cycle de 6 séances de ski de fond est prévu également au Revard.

Un cycle voile était également proposé mais il s'avère que le coût restant à charge des familles est bien trop élevé.

3. La classe de CE2

Deux projets sont développés en classe : naturel et d'exposition.

Tout d'abord avec un intervenant de la structure Éducation Nature, 3 séances sont prévues :

- à l'automne : sortie au Revard pour la réalisation d'une « fiche d'identité » de l'écosystème montagnard. Travail par groupe : reconnaissance de la flore et de la faune de montagne : recherche de traces et indices de la faune, herborisation des essences d'arbres... + lecture et dessin du paysage (vue Revard/Mouxy/lac)
- en hiver : intervention en classe et à proximité pour la réalisation de la maquette paysagère de la mallette « Ricochets » sur le thème du bassin versant du lac du Bourget, avec représentation des différents sites des sorties. Maquette éphémère démontée en fin d'animation mais prise de photos pour garder traces. Et une petite sortie à proximité de l'école sur la découverte de l'environnement proche : avec enquête « Que devient la nature en hiver ? »
- au printemps : Sortie découverte au lac du Bourget : départ au Grand port d'Aix les Bains, découverte de la baie de Mémard, échange sur l'usine de production d'eau potable, chemin au fil de l'eau et arrivée à la pointe de l'Ardre. Réalisation d'une fiche d'identité de l'écosystème lac. Travail par groupe : observation jumelles des oiseaux du lac, petite pêche d'inventaire dans une mare, reconnaissance des libellules, découverte de la flore des berges du lac et d'un animal emblématique : le castor.

Ensuite, au 100ème jour d'école le CE2 dévoilent leur exposition d'œuvres d'art. Pour les préparer à cette exposition, ils vont visiter 3 types de musées :

- un musée des Beaux Arts (Musée Faure d'Aix les Bains)
- un musée d'histoire ou d'histoire naturelle (Muséum d'Histoire naturelle et Chambéry ou musée Savoisien selon les disponibilités.
- une galerie scientifique, la galerie Euréka à Chambéry.

4. Les classes de CM1 et CE2

L'AFTALP propose des ateliers autour de la fabrication de fromage. Les deux classes bénéficieront de la venue de 3 interventions de l'association.

5. Les classes de CE1 et CP/CE1

Un projet autour de la reproduction animale va être mis en place avec la mise à disposition d'une couveuse pour les deux classes. Les élèves pourront suivre toute l'évolution des animaux. Des poussins seront mis en dons ou remis à l'organisme prêteur.

En lien avec le projet naturel, l'évolution des modes de vie au cours des cent dernières années sera étudiée avec notamment la visite de l'écomusée de la Combe de Savoie.

La gare du train à crémaillère de Mouxy sera visitée et une randonnée aura également lieu sur l'ancienne voie.

6. La classe de GS/CP

Plusieurs activités auront lieu dans l'année scolaire :

- Participation à la grande lessive le 20 octobre sur le thème de la couleur de mes rêves
- Parcours d'orientation autour de l'école
- Sortie proche de l'école, lecture de paysage
- Sortie montagne au Revard, raquette aux pieds avec un guide

Une sensibilisation au tri des déchets et au gaspillage alimentaire aura lieu : messagers du tri pour les élèves de CP et ateliers jeux pour les GS).

7. Les classes de maternelle

Un spectacle « il était une fois la forêt » est prévu le 14 octobre avec la compagnie « Planète mômes ».

Les élèves participeront à des sorties naturelles (notamment sortie montagne, autour du lac – voir Aqualis – et raquettes), spectacles, exposition et visite de musées notamment le musée gallo-romain de Chanaz où 3 ateliers sont prévus.

Une thématique est abordée à chaque période : l'école, la forêt, la montagne, le village et le lac. Les élèves étudieront des affiches, reproduction de peinture ou photographie. Cette étude sera complétée par la découverte et l'exploitation dans tous les domaines d'albums de littérature de jeunesse, de documentaires et de jeux pédagogiques. La restitution s'illustrera avec des peintures, modelages, dessins ou création d'un album.

Au sein de l'école, l'étude du potager est reconduite pour l'année scolaire.

Un projet autour de la grande lessive, œuvre d'art participative éphémère, ayant pour thématique « la couleur de mes rêves », sera mis en place au cours de l'année scolaire.

c. Réussite aux attestations

Les élèves de l'école passent différentes attestations :

- Permis internet – CM2
- Savoir rouler à vélo – CM2

- Permis piéton – CE2
- Savoir nager – CE1/CE2

Le permis internet et piéton se déroule en suivant le kit pédagogique national. Celui-ci est mis en place avec l'accompagnement de la gendarmerie d'Aix-les-Bains.

Le permis internet est réussi par 80 % des élèves, le permis piéton par 70% des élèves.

Le savoir rouler à vélo n'est mis en place qu'à partir de cette année scolaire.

Le savoir nager : le taux de réussite à cette épreuve s'élève à 13,70%. Ce taux atteint un niveau assez faible. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : tout d'abord un nombre trop peu important de séances afin que les élèves puissent suffisamment s'entraîner. D'autre part, les groupes comportent des effectifs trop importants. Dans ce contexte, les maîtres-nageurs ne peuvent pas accorder une attention soutenue à chaque élève.

D. Équité

a. Résultats selon les PCS et l'IPS des familles des élèves de CM2

La PCS correspond à la profession et catégorie socioprofessionnelle. C'est une variable centrale de description de l'origine sociale des élèves. L'IPS abréviation d'Indice de Position Sociale des Élèves sert à évaluer la situation sociale des élèves face aux apprentissages. Cet indice est construit à partir des PCS des représentants légaux des élèves

Il n'y a pas de corrélation entre les PCS et l'IPS des familles des élèves de CM2 et les résultats scolaires des élèves.

De plus, globalement les PCS sont des PCS plutôt supérieurs que dans la circonscription ou au sein des autres states : 36% de cadres supérieurs et enseignants, 15% de cadres moyens. Les ouvriers/inactifs ne représentent que 10%. L'IPS moyen assez élevé : 122 (sa fourchette se situe entre 38 et 179). Plus cet indice est élevé, plus le contexte familial de l'élève est favorable à sa réussite scolaire.

b. Pourcentage de filles de l'école et analyse des résultats

Globalement au sein de l'école, les filles représentent 46,57 % des élèves. De très grandes disparités sont présentes, dans certaines classes d'âge, très peu de filles sont présentes (10 %).

c. Distribution et comparaison à différentes échelles géographiques :

L'école accueille des enfants supérieurs en moyenne PCS et IPS.

Le taux de fille est sensiblement similaire – voir plus faible dans les autres écoles.

d. Actions menées pour renforcer l'équité

L'ensemble des actions scolaires est destiné à renforcer l'équité entre les élèves.

Les différentes sorties sont organisées également pour permettre à tous les enfants, notamment les plus défavorisés d'être familiarisés à certains éléments. Une attention particulière est portée lorsqu'une participation financière est demandée. L'association des parents d'élèves de l'école intervient en cas de besoin pour atténuer toute forme d'inégalité financière.

De plus, des manifestations communes, permettent de renforcer l'équité des enfants dans les différentes activités proposées.

Les dispositifs périscolaire (garderie, aide aux devoirs, restauration scolaire) et le centre de loisirs possèdent des tarifs calculés en fonction du quotient familial des familles.

L'ensemble de ces actions permettent une équité entre chacun des élèves.

II. Organisation scolaire et pédagogique

A. Organisation scolaire

a. Modes de constitution des classes

1. Historique

Compte-tenu des différentes contraintes (voir ci-dessous) lors de la constitution des classes, il est à noter que des doubles niveaux ont toujours été présents dans l'école parfois même avec des niveaux éloignés (GS-CE1).

Afin de séparer des groupes d'élèves perturbateurs, le choix de la mise en place de plusieurs doubles niveaux a déjà été mis en place.

Voici 5 ou 6 ans, l'effectif total de l'école a permis une ouverture de classe deux années de suite suivies d'une fermeture très rapide. L'ensemble de ces éléments de la carte scolaire ont eu une grande incidence sur les répartitions.

Post-confinement, le choix de privilégier le niveau simple a été effectué.

2. Contraintes

Les contraintes, lors de la constitution des classes au sein de l'école résident dans le nombre d'enfants assez différents d'une classe d'âge à l'autre.

Il y a peu d'entrants donc de petits et beaucoup de sortants donc d'élèves parmi les plus « âgés ».

L'école se retrouve depuis plusieurs années dans une position asynchrone entre les maternelles et les élémentaires.

Les politiques ministérielles avec le seuil de 24 élèves maximum dans les classes de GS, CP et CE1 en regard du nombre de classes obligent l'école à s'organiser en double niveau notamment en GS/CP. Néanmoins, l'école a réussi à ne pas créer des doubles niveaux éloignés ou des triples niveaux, tout en prenant en considération les contraintes présentes, sans surcharger certaines classes.

3. Bénéfices

La répartition des classes est effectuée afin de faciliter leur prise en charge. Le simple niveau est privilégié dès que cela est possible (organisation et gestion de groupe) afin de permettre un meilleur encadrement des élèves par l'enseignant.

L'équipe juge qu'il n'est pas judicieux de créer des contraintes ou difficultés inutiles lorsque que la simplicité peut être mise en place.

Le confort de travail pour tous et la progression des élèves constitue l'outil de mesure des bénéfices et la seule boussole de l'équipe éducative.

Les classes de maternelle ont en moyenne 22 élèves. Celles d'élémentaires 24,6 élèves.

Au total sur les 8 classes, 4 sont en double niveaux se suivants.

b. Organisation du temps scolaire :

1. Choix opérés

L'école, comme quasiment toutes celles du département, fonctionne sur 4 jours avec des horaires classiques.

Lorsque le choix a été laissé aux écoles, étant donné qu'aucune activité périscolaire n'est présente sur place le mercredi ou le soir après la classe (la mairie ne souhaitait plus une mise en place), la préférence s'est portée sur cette répartition. D'autres constatations favorisaient aussi cette option comme la fatigue des élèves ou la perte de repères.

Les parents ont également souhaité le retour à une organisation classique étant donné que ceci facilitait leur organisation familiale.

Les APC se déroulent le midi ou le soir après la classe pour une durée de 45 minutes. Une attention particulière est portée à la fratrie et à l'organisation familiale.

2. Bénéfices

Les différents éléments abordés précédemment ont pu se résoudre notamment la fatigue des plus jeunes élèves.

L'école est de nouveau organisée sur une semaine de 4 jours. Ce rythme permet aux jeunes enfants d'être beaucoup plus reposés et sereins et de ce fait beaucoup plus réceptifs aux apprentissages.

De plus, de par l'organisation des Temps Accueil Périscolaire au sein de l'école, les élèves, notamment les plus jeunes, perdaient leurs repères entre le temps de classe/d'apprentissages des fondamentaux et le temps des activités. Cette situation était aggravée par le fait que les adultes référents étaient les mêmes sur les deux temps (ATSEM).

Les élèves souhaitant poursuivre des activités le soir ont pu s'y inscrire. Un nombre important d'élèves pratiquent une activité culturelle, physique ou sportive après la classe, au moins une fois par semaine (notamment en élémentaire).

c. Enseignants

1. Coopération entre enseignants à temps complet et à temps partiel

Depuis plusieurs années un ou plusieurs enseignants exercent à l'école à temps partiel. De plus, le directeur est déchargé à 33 % depuis plusieurs années.

Les enseignants d'une même classe coopèrent entre eux. Une concertation et un suivi sont effectués chaque semaine afin de permettre le meilleur suivi des élèves.

Lorsque la même personne est nommée sur plusieurs compléments et donc présente plusieurs jours dans la semaine à l'école et ce sur plusieurs classes, cette situation constitue le cas idéal. Ce cas de figure existe depuis 2 ans au sein de l'école.

Pour la décharge du directeur, le choix est fait de segmenter et dissocier les matières pouvant être réalisées « séparément » sur un aspect purement pratique organisationnel.

2. Coopération entre enseignants confirmés et néo-titulaires :

Dans l'école, actuellement il n'y a pas d'enseignant néo-titulaires ayant la charge d'une classe à temps complet. Néanmoins, une néo-titulaire est présente. Étant donné son poste, complétant une enseignante et le directeur, la coopération a lieu entre les différents membres.

Voici plusieurs années, de jeunes enseignants, également nommés sur des compléments ont exercé dans l'école. La coopération avait toujours été présente.

Compte-tenu de ses caractéristiques, depuis plusieurs années, l'école n'a pas d'enseignant néo-titulaires ayant la charge d'une classe.

d. Existence de formations et effets sur les élèves de l'école

L'école n'est pas rattachée à une UPE2A. Néanmoins, plusieurs élèves allophones sont présents et ne sont donc pas pris en charge (d'autant plus qu'ils ne constituent pas de nouveaux arrivants).

Le RASED n'existe plus à l'école. Un maître E est présent sur le secteur mais n'intervient pas à l'école depuis plusieurs années. De plus, durant plus d'une année scolaire, la psychologue scolaire était en arrêt et non remplacée. Il n'y a pas de maître G.

B. Priorités pédagogiques, expérimentations et pratiques collaboratives :

a. Priorités pédagogiques

L'équipe éducative met l'accent sur différentes priorités au sein du projet d'école. Celles-ci sont définies en fonction des élèves rencontrant le plus de difficultés et en prévention des difficultés que les élèves pourraient rencontrer.

Volet 1 : Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement.	
Objectifs	Actions
Améliorer la compréhension des consignes	Verbaliser, reformuler les consignes par les enfants et par l'adulte. S'entraîner à l'exécution de consignes sous forme de jeux et d'exercices. Passer une consigne à l'oral et à l'écrit. Aller vers des consignes de plus en plus complexes (une, deux, trois tâches à réaliser). Activités ritualisées dans tous les cycles. S'appuyer sur les éléments du dispositif APPRENANCE, déclic ou autres outils.
Améliorer la compréhension de texte.	Verbaliser, reformuler les textes par les enfants et par l'adulte. S'entraîner à la compréhension de texte. Aller vers une compréhension de plus en plus fine. Intensifier le rythme des compréhensions de texte.
Concevoir et écrire de manière autonome un texte cohérent en utilisant ses connaissances orthographiques et grammaticales.	Travailler davantage les inférences. Intensifier le rythme des productions d'écrit.

R
a
p
p
o
r
t
d
,
a
u
t
o
-
é
v
a
l
u
a
t
i
o
n

Résoudre les problèmes relevant des quatre opérations. Organiser les données en sachant lire et utiliser un graphique.	Intensifier le rythme des temps de résolution de problèmes Mettre en place des énigmes et défis. Utiliser la transdisciplinarité pour organiser des données.
Maintenir son attention le temps d'une activité.	S'appuyer sur le dispositif ATOLE.
Utiliser le numérique comme source de culture ou de pré-construction de projet culturel. Généraliser l'usage des outils numériques présents dans l'école.	
Aménager les apprentissages pour permettre l'inclusion des élèves en situation de handicap.	Inclure davantage les élèves en situation de handicap afin de leur permettre une progression dans les apprentissages scolaires, dans la mesure de leur possibilité.
Mettre en place une pédagogie différenciée.	Mettre en place des groupes de niveaux dans les classes.
Mettre en place les différents plans d'accompagnement des élèves et les rendre plus efficaces.	
Suivre le parcours individuel de chaque élève pour permettre une meilleure prise en charge.	
<p>Critères de réussite à prendre en compte pour l'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exécution des consignes. - Compréhension des consignes. - Diminution des répétitions. - Autonomie dans la réalisation des tâches. - Enrichissement du vocabulaire. - Validation des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. - Amélioration des résultats aux évaluations nationales (CP, CE1, 6^{ème}) et périodiques. - Prise en main des outils numériques. - Meilleur suivi des élèves. - Appréhension des exercices. - Appétence lors des études de textes ou en résolution de problèmes. - Qualité des rendus. - L'appropriation des outils (tant de différenciation que numériques). 	

Volet 2 : Le bien-être de l'élève, le climat scolaire.	
Objectifs	Actions
Favoriser la découverte de l'environnement naturel, artistique et culturel, proche entre lac et montagne et agir pour sa protection.	Sensibiliser et faire vivre l'environnement de l'école et proche de l'école Expérimenter des outils et matériaux. Produire des images, les expliciter. Travailler avec des œuvres d'art. Utiliser son imaginaire pour la réalisation de productions.

	Œuvrer pour la protection de l'environnement.
Faire prendre conscience du corps et travailler l'hygiène avec les élèves.	Identifier les différentes parties du corps. Représenter les différentes parties du visage.
Utiliser de manière adéquate les nouveaux espaces de la cour de récréation.	
Œuvrer contre le harcèlement scolaire.	Sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire. Utiliser l'intervention de professionnels pour améliorer la sensibilisation. Faire respecter les règles du règlement intérieur. Faire respecter les règles établies entre scolaire et périscolaire.
Enrichir le parcours citoyen des élèves avec des cérémonies républicaines.	Participer aux cérémonies au monument aux morts. Mettre en place des temps citoyen à l'école.
Sensibiliser les enfants et les parents à l'usage des écrans	Rappeler ce point en réunion de rentrée puis en RDV. Diffusion de flyers. Faire intervenir un professionnel. Sensibilisation des enfants.
Participer au permis piéton et au permis internet en lien avec les forces de l'ordre.	
Critères de réussite à prendre en compte pour l'évaluation <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'environnement d'évolution. - Mise en valeur des connaissances apprises. - Nombre d'incidents liés aux incivilités. - Engagement des élèves dans les temps citoyens. - Meilleure cohésion. - Meilleure appropriation de l'espace. - Meilleure appréhension des espaces vécu et de l'environnement. - Baisse du temps d'écran. - Meilleures pratiques sur le web. 	

R
a
p
p
o
r
t
d
,
a
u
t
o
-
é
v
a
l
u
a
t
i
o
n

Volet 3 : Les acteurs et le fonctionnement de l'école.	
Objectifs	Actions
	Faire vivre la charte des ATSEM.
	Inclure davantage les AESH dans le fonctionnement de l'école.

Favoriser les liaisons avec le périscolaire.	Mettre en place des temps d'échange école-mairie. Favoriser les liaisons avec les classes.
Favoriser les liaisons intra et inter-cycle.	Mettre en place du décloisonnement entre les doubles niveaux et des projets communs entre les classes.
Favoriser la co-éducation en rencontrant les parents 2 fois par an.	
Mettre en place des temps de visites et d'accueil commun pour préparer la rentrée scolaire.	Faire visiter l'école à tous les nouveaux élèves. Faire découvrir et vivre un temps de classe aux futurs PS. Accueillir les parents et les enfants le jour de la rentrée scolaire.
Inviter les parents lors de journées spécifiques.	Inviter les parents lors de journées : observation de classe, ateliers, visite.
Développer le rôle institutionnel des parents d'élèves délégués	Expliquer les missions des parents d'élèves délégués. S'appuyer sur les parents d'élèves délégués à des moments précis.
Informers les parents et partenaires du fonctionnement de l'école	Distribuer un flyer à la rentrée. Expliquer aux parents lors des différentes réunions, les différentes situations pouvant se produire dans une école (absence enseignant, problème, etc...).

Critères de réussite à prendre en compte pour l'évaluation

- Bien-être des agents de l'école.
- Déroulé et qualité du travail en commun.
- Engagement des familles concernant le suivi des élèves.
- Engagement des familles dans les temps communs école-famille.
- Aborder la rentrée scolaire avec quiétude et sérénité de la part des parents.
- Engagement des parents d'élèves délégués.
- Limitation des difficultés administratives (école et parents).
- Meilleure collaboration.
- Parcours clair pour tous.
- Hausse de la participation des parents.
- Connaissance du fonctionnement de l'école.
- Meilleure prise en charge des élèves par les adultes de l'école.

Volet 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Objectifs	Actions
Généraliser l'usage du numérique pour la communication.	Diffuser les informations par mail et sur le site internet de l'école. Favoriser « l'administratif numérique ».

Suivre une démarche administrative cohérente avec les choix du directeur d'école.	
Mettre en place des liaisons avec les autres écoles et le collège de secteur.	Liaisons entre les élèves d'un même niveau ou du niveau supérieur.
<p>Critères de réussite à prendre en compte pour l'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité et efficacité administrative. - Déroulé et qualité des liaisons. - Meilleure fluidité d'informations et de travail. - Meilleure efficacité. - Baisse des interrogations. 	

b. Fonctionnement et actions du conseil école-collège

Les conseils école-collèges s'organisent par M. l'Inspecteur de la Circonscription et M. le Principal du Collège du Revard.

Avant cette année scolaire il n'y avait pas de conseil école-collège et de lien entre les deux entités si ce n'est la passation en fin d'année scolaire des livrets des futurs 6ème et d'un document de suivi des élèves.

En fin d'année scolaire précédente des élèves de CM2 sont allés au collège afin de s'exercer sur le matériel informatique présent et de se préparer au mieux pour les évaluations 6ème.

Cette année scolaire, plusieurs visites seront organisées dans le même but.

De plus, des réunions sont prévues en octobre concernant l'école inclusive. Deux conseils de cycle 3 sont prévus en janvier et en juin. Enfin un conseil école-collège concernant l'évaluation des établissements et la mise en cohérence des différents projets.

c. Progressions communes, co-construction

Différentes progressions sont présentes en cycle 3 : langue, mathématique, sciences. Celles-ci ont été construites en début d'année scolaire.

La co-construction est présente également en cycle 3 de par les manuels communs des élèves. Un suivi est donc assez régulier afin de permettre aux deux classes d'échanger sur plusieurs points pédagogiques sur les disciplines « principales ».

Des progressions et co-constructions de séances sont présentes au sein du cycle 1 (outre le décroisement). Plusieurs outils sont partagés.

d. Outils communs à destination des élèves

En fonction des cycles, des outils communs sont présents pour les élèves.

Tout d'abord, lorsque des doubles niveaux sont présents, les collègues essayent de mettre en place un fonctionnement commun pour les élèves de la même tranche d'âge.

Ensuite, d'un point de vue matériel, un porte-vue d'art visuel est mis en place dès la PS de maternelle et suit l'élève tout au long de sa scolarité. Il en est de même pour la pochette avec l'ensemble de ses

livrets scolaires. Un cahier d'écrivain suit également les élèves de maternelles. Le cahier d'anglais suit également l'élève au cours de sa scolarité.

Enfin, les élèves de cycle 3 travaillent d'une manière similaire. En effet le mode de fonctionnement avec le matériel, abordé dès le CE2, est poursuivi les deux années suivantes.

Les livres de langue et de mathématiques sont identiques en CM et suivent la même méthodologie depuis cette année scolaire.

En cycle 3, pour ce qui est de l'histoire-géographie elle est abordée à l'aide de deux manuels différents mais la méthodologie suivie est la même.

e. Échanges dans l'école sur la diversité des modalités d'apprentissage

Plusieurs types d'échanges au sein de l'école ont lieu.

Les échanges informels tant au sein de l'école qu'en dehors. Lors des récréations ou des pauses repas, des échanges entre les enseignants ont lieu concernant les élèves et les apprentissages. De plus, plusieurs enseignants sont présents depuis plusieurs années ce qui facilite les échanges en dehors du temps de travail.

Ensuite, des réunions tant conseil des maîtres que groupe de travail concernant les élèves en difficultés sont organisées fréquemment à l'école. Ceux-ci sont planifiés par le directeur en début d'année scolaire pour toute l'année.

Des temps pédagogiques au sein des cycles sont planifiés par les enseignantes, le directeur est informé et est présent à quelques-uns d'entre eux en fonction des thématiques abordées.

f. Actions menées dans le cadre de l'équité, de l'inclusion scolaire

Une réflexion est menée, en amont de la constitution des classes concernant les élèves les plus en difficulté afin de permettre la mise en place des meilleures conditions de progression possible.

De plus, au sein des classes, la différenciation des outils pédagogiques est fortement pratiquée. Les enseignants adaptent le contenu de leurs cours aux différentes difficultés des élèves.

Au sein des espaces et des temps communs, une attention particulière est portée aux élèves en situation de handicap.

De plus, deux AESH sont présents à temps complet pour soutenir les élèves en difficulté. Ces deux acteurs sont une clé importante de l'inclusion scolaire notamment pour une élève en situation de handicap moteur.

g. Actions menées dans le cadre de la formation aux valeurs de la République

Plusieurs actions au sein du cycle 3 sont menées concernant la formation aux valeurs de la République.

Tout d'abord, au sein des classes, un travail est mené en lien avec le programme d'EMC comme l'arbre à défi en CM2.

Ensuite, les élèves de CM1 et CM2 participent aux cérémonies organisées par la commune de Mouxy du 11 novembre et du 8 mai. Lors de ces commémorations, ils entonnent des chants patriotiques.

Enfin, des temps plus spécifiques aux élèves de CM2 sont mis en place notamment le « permis internet » et une cérémonie de fin d'année.

h. Stratégie collective pour l'apprentissage de la maîtrise de la langue et l'expression orale

L'apprentissage de la maîtrise de la langue à l'école ne constitue pas un apprentissage très compliqué pour les élèves. Néanmoins, il reste un point important et non minime de leurs apprentissages.

Celui-ci est travaillé en cycle 2 à l'aide de livre ou de fichier. En cycle 3, les supports pédagogiques des élèves permettent de lier l'étude de la langue à la compréhension de texte.

L'expression orale est travaillée sous différentes formes dans l'ensemble des disciplines au sein des classes.

Lors des liaisons avec d'autres classes ou de temps commun, l'expression orale est également importante notamment pour les élèves de cycle 3.

De plus, les classes de niveau élémentaire mettent en place un système de récitation de poésie, de manière régulière, par les élèves.

Les élèves allophones restent plus en difficulté dans l'école étant donné qu'aucune aide extérieure n'est présente.

i. Expérimentations et/ou innovations pédagogiques conduites dans l'école, motivations et impact

Au sein des classes de CM, les élèves travaillent davantage par groupe tant sur des disciplines classiques comme en langue ou en mathématiques mais également pour mettre en œuvre des projets précis.

Au sein de la classe de CM2, des projets pédagogiques de responsabilisation sont réalisés comme la gestion de jeux collectif en cour de récréation, sa propreté, la gestion du parcours de motricité des enfants de maternelle, le journal, le cinéma, le maître adjoint de la classe...

De plus, le programme ATOLE et apprenance sont déployés dans la classe. Ceux-ci s'illustrent avec plusieurs activités, rituels, intégrés dans le fonctionnement quotidien de la classe.

Les motivations de ces projets trouvent leurs sources à un double niveau : les élèves et l'enseignant.

Les élèves sont des élèves de CM2, matures, ce qui permet une mise en place facilitée de plusieurs activités, innovantes par rapportant à des activités de classe « classiques », des activités davantage transversales.

L'enseignant, ayant une expérience particulière dans une précédente école où des projets de ce type étaient déployés dispose d'un certain recul afin de facilement intégrer ses éléments à sa pratique.

L'impact pour les élèves se traduit tant au niveau de leur engagement que sur leurs résultats.

Au sein des classes de maternelle plusieurs types d'activités sont mises-en place. Tout d'abord, de manière classique, du décroisement sur les 3 classes se déroule l'après-midi.

Des olympiades sportives se déroulent de manière régulière afin de permettre à tous les élèves de se rencontrer et collaborer sportivement.

De plus, une matinée, à chaque fin de période est mobilisée où des ateliers de découvertes sont proposés à tous les élèves.

Des ateliers, encadrés par des élèves de GS, sont proposés aux élèves de PS et MS.

Le temps des APCs, mobilisé pour la prise en charge des enfants en difficulté, s'effectue, pour certaines classes, à destination d'un groupe précis d'élève, afin d'aborder des notions en amont de la classe (notamment pour les élèves allophones).

D'une manière générale dans l'ensemble des classes, l'apprentissage explicite est mis-en-œuvre.

De plus, plusieurs doubles niveaux sont présents dans les classes de l'école et des différences de niveaux sont également présentes au sein des classes. De nombreux binômes de tutorat sont instaurés au sein de l'école.

Les messages clairs sont mis en place au niveau de l'école.

Les pratiques différentes, très souvent par l'effet de la nouveauté dans leurs parcours, déclenchent un engagement très prononcé des élèves. Leur curiosité et leur entrain va donc favoriser une progression dans des compétences transversales.

j. Fonctionnement des projets interclasses

Les projets se construisent d'abord en réunion collective sous impulsion du directeur et ensuite par l'intérêt et les échanges des enseignants entre eux.

Des projets interclasses sont présents notamment dans les classes à doubles niveaux.

Des projets CM2-maternelle ont également lieu, en plus de ceux abordés précédemment, comme l'encadrement d'un atelier de décroisement ou des lectures aux plus petits. Des liaisons sont également présente, comme abordées précédemment entre les classes de maternelle (décroisement ou encadrement par des GS d'ateliers).

k. Contenu et impact des concertations et des réunions d'ordre pédagogique sur les décisions pédagogiques de l'école

Les différents conseils des maîtres ou temps d'échanges permettent d'aborder plusieurs points ayant des impacts sur le fonctionnement de l'école.

Tout d'abord, en conseil des maîtres, des aspects communs sont abordés, concernant tous les enseignants ou la grande majorité d'entre eux. Ceux-ci abordent tant les progressions des enfants de l'école, les outils mis à leur disposition, l'organisation de temps communs à toute l'école (temps commun pédagogique). Des réflexions collectives de projets ont également lieu notamment pour le projet lac et montagne.

Ensuite, des temps d'échange de pratique, organisés par les enseignants, par cycle, permettent d'échanger sur des thématiques précises.

Quel que soit la nature des réunions, le but reste le même, un apprentissage encore plus efficient pour la progression des élèves.

C. Choix pédagogiques en matière de pratiques évaluatives

a. Priorités de l'école dans la politique d'évaluation des élèves

L'école a instauré une priorité dans l'évaluation des élèves : la bienveillance.

L'évaluation se déroule, selon les modalités évoquées précédemment, en toute confiance. Le but principal n'est pas l'évaluation en tant que telle mais de connaître le niveau d'acquisitions des élèves, afin de mieux adapter l'enseignement.

Dans la majorité des cas les élèves ne savent pas forcément qu'ils sont en train d'être évalués.

Une attention particulière est présente pour les élèves de PS étant donné leur très jeune âge ou l'évaluation s'effectue de manière excessivement douce. Mais également pour les élèves de CM2 où celles-ci sont davantage un temps pédagogique compte-tenu des évaluations qui seront présentes en 6ème. Les évaluations nationales sont déployées en CP et CE1.

Une évaluation de fin d'année a été déployée l'année scolaire dernière en CM1, le sera cette année en fin de CM2 également. Les élèves de CM2 ont également une évaluation de rentrée scolaire afin de permettre d'adapter au mieux les apprentissages du début de l'année scolaire et les suivants.

b. Travail collaboratif dans le domaine de l'évaluation des élèves

1. Principes de l'évaluation des acquis des élèves

Les évaluations sont créées par les enseignants étant donné qu'eux-mêmes connaissent les éléments abordés par les élèves. Lors de décroisement, notamment en maternelle, un échange sur les évaluations des élèves d'autres classes, a lieu.

Concernant les évaluations où des outils communs de travail en langue et en mathématiques sont mis en place notamment en CM1 et CM2, celles-ci sont réalisées de manière similaire.

2. Place donnée à l'auto-évaluation

L'auto-évaluation est mise en place chez les élèves les plus grands notamment en CM2 au tout début des apprentissages et avant les évaluations terminales.

Celle-ci permet aux élèves d'avoir conscience de leur niveau scolaire en se responsabilisant davantage. Elle est très souvent vécue comme un exercice.

Dans les autres classes, les enfants restent encore trop jeunes pour permettre une auto-évaluation de qualité. Cette manière de travailler ne peut être réservée qu'à des élèves en fin de cycle primaire c'est-à-dire possédant une certaine maturité. Des enfants plus jeunes ne possèdent pas le recul suffisant pour le faire et seraient peut-être même déconcertés par cette initiative.

3. Cohérence donnée à l'ensemble de ces évaluations

L'ensemble des évaluations sont en lien tant avec ce qui a été évoqué qu'avec les précédentes et les suivantes. La cohérence est présente tant sur la forme que le fond de celles-ci.

Une cohérence est en construction au sein de l'école, des progressions sont construites et suivies. L'harmonie globale est recherchée tout en jonchant le parcours de l'élève d'outils et méthodes différentes.

4. Liaison GS / CP

Compte-tenu de la crise sanitaire, les échanges l'année scolaire dernière n'ont pas eu lieu.

Néanmoins, en fin d'année scolaire, les enseignantes ont mis en place un décloisonnement GS/CP sur 4 classes. Ce décloisonnement a lieu pendant la sieste des petites sections et prévoit des groupes de GS/CP, mélangés.

Plusieurs thématiques sont abordées par les enseignantes : défi mathématiques, questionnement du monde (notamment l'aspect scientifique), lecture, éducation musicale.

Le décloisonnement est voué à se poursuivre tout au long de l'année scolaire avec des rencontres ponctuées entre ces deux groupes d'élèves.

5. Exploitation des évaluations nationales

Les évaluations nationales, tant CP/CE1 que celles de 6ème sont analysées par l'école dans un temps commun à l'ensemble des enseignants.

Une fois les résultats analysés globalement, des pistes de travail et de remédiations sont étudiées et mises en place pour toute l'école.

D'une manière plus individuelle, une restitution individuelle est effectuée avec les parents ce qui permet un échange personnalisé.

Les modalités de travail, de chaque élève, sont modulées en fonction des résultats, comme ils pourraient l'être pour des évaluations internes à la classe.

c. Perception de ces évaluations par les élèves

Les élèves vivent globalement très bien les évaluations passées au sein des classes. Il n'y a que très peu de situation de stress vécues.

Les élèves, notamment les plus grands, ont bien compris le but et les finalités de celles-ci.

d. Communication et explicitation des enjeux et perspectives de travail en direction des familles

Les évaluations, une fois corrigées, sont toutes remises aux parents par le biais d'une pochette ou d'un cahier.

Des rendez-vous, en dehors des périodes où l'enseignant est très sollicité, peuvent être pris par les familles avec les enseignants à tout moment de l'année scolaire, y compris après une remise d'évaluation. Le suivi de la scolarité de l'enfant peut ainsi y être abordé.

Si l'enseignant perçoit des difficultés précises, non évoquées lors du dernier entretien avec la famille, un rendez-vous est pris.

Il n'est pas rare qu'un échange informel, lors de la remise de l'enfant ait lieu.

De plus, lors des évaluations nationales, une restitution individuelle est mise en place.

Les enjeux de ces remises d'évaluations et de rendez-vous consistent dans l'information de la famille du suivi de la scolarité de leurs enfants afin de permettre une co-éducation de qualité.

Les familles pourraient être invitées lors d'une passation d'évaluation.

D. Parcours éducatifs

a. Mise en place des différents parcours éducatifs

Différents parcours éducatifs sont mis en place au sein de l'école.

Ces derniers sont présentés aux familles par le directeur de l'école le jour de la rentrée scolaire mais surtout détaillée par chaque enseignant lors des réunions au sein des classes.

Tout d'abord en termes d'éducation artistique et culturelle, un projet d'école est mis en place : « Simone Veil entre lac et montagne ». Ce projet apporte à chaque classe une certaine autonomie en termes de pédagogie, tout en respectant un cadre défini.

L'aspect naturel est abordé dans de nombreuses classes et dans les classes de cycle 3, un lien approfondi avec la géographie et l'histoire.

Ensuite, un projet santé autour de l'hygiène est mis en place dans les classes de cycle 1 afin de faire prendre conscience du corps et de l'hygiène nécessaire aux élèves de maternelle. Ce projet santé se poursuit pour octobre rose et novembre bleu en associant la classe de CM2 pour des productions d'art visuel.

De plus, un projet santé-citoyen est déployé sur les classes d'élémentaire concernant le harcèlement scolaire. Une sensibilisation en classe a lieu, complétée par l'intervention d'une association professionnelle locale.

D'autres projets citoyens ont été abordés précédemment notamment les différents permis ou temps.

Enfin, un conseil d'école élève va être mis en place cette année scolaire afin d'impliquer davantage les élèves dans la vie de l'école.

Il est à noter que l'année scolaire dernière, un projet théâtre avait été élaboré, dans la mesure où l'école pouvait bénéficier d'un intervenant bénévole. Un travail autour de la mise en voix de texte s'était réalisé.

E. Intervenants extérieurs

a. Modalités d'intervention

Des interventions au niveau de l'école sont programmées :

Harcèlement : 2h/classes

Police (permis) : CE2 et CM2 : 2h/classes

Projet artistique et culturel :

CM2 : architecte bénévole / intervenantes communauté de communes / service patrimoine

CM1 : centre d'interprétation / guides / intervenante communauté de communes

CE2 : organisme agréé / guides / intervenante communauté de communes

CP/CE1 : société privée / guide

Maternelle : guides / troupes / artistes

Les intervenants sont sollicités par les enseignants en fonction des différents projets. Une vérification réglementaire est effectuée conjointement avec le directeur de l'école.

b. Articulation avec les projets pédagogiques

Les différents intervenants viennent à l'école à des moments précis en fonction des avancées des projets. Ils apportent une expertise de terrain complémentaire à celle des enseignants et permettent aux élèves de percevoir les éléments sous un autre angle.

Leur intervention est préparée et anticipée en amont avec les enseignants afin que le contenu soit adapté aux enseignements déjà réalisées et en adéquation avec les attendus.

c. Bénéfice pour les élèves

Les bénéfices sont directement palpables de par l'engagement et le vif intérêt des élèves. Les éléments apportés par les professionnels constituent des éléments qui ne pourraient être apportés par les enseignants, la plus-value est présente sinon l'intervenant ne serait pas sollicité.

Il est toujours difficile de mesurer le bénéfice effectif précisément étant donné que les intervenants sont sollicités pour des projets assez conséquents. Ils éclairent un champ ou une thématique dans un projet global mais aucune évaluation en tant que telle pour les élèves n'est mise en place.

F. Engagement des élèves dans les apprentissages

a. Accompagnement du travail personnel des élèves

Les élèves sont globalement impliqués dans leur travail scolaire et personnel.

Les parents suivent leur scolarité de près notamment en termes de travail après l'école.

Suite à une demande d'un nombre conséquent de familles, en collaboration avec le directeur, la mairie a souhaité mettre en place un dispositif d'aide aux devoirs sur inscription par période l'année scolaire dernière.

Une enquête avait été menée afin de cerner davantage les besoins. Plusieurs créneaux ont été ensuite proposés, regroupant plusieurs niveaux.

Les CE2-CM sont pris en charge deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, quant aux CP-CE1, le jeudi uniquement.

Faute d'un nombre conséquent d'inscrits, aucune autre séance supplémentaires n'est mise en place (mardi et vendredi notamment pour l'ensemble des niveaux).

b. Développement du travail collectif

Au sein des classes, des groupes de travail ou de tutorat sont mis en place. Ceci permet aux élèves les plus en difficultés d'avoir un tutorat de proximité et aux élèves avec le plus de facilité de retravailler une compétence en l'expliquant à leurs camarades.

Ce point est déployé à plus grande échelle avec la classe de CM2 accompagnant les classes de PS-MS et MS-GS tant pour le décrochage que pour le parcours de motricité.

c. Intégration des ressources de la bibliothèque d'école

Il n'y a pas de bibliothèque à proprement parler dans l'école. Néanmoins, chaque classe a un coin bibliothèque et l'utilise de manière très régulière sur des temps donnés.

Ces utilisations s'illustrent soit par des temps « bibliothèque » pour les élèves soit par le choix par les enseignants de ressources pour un travail donné.

De plus, la commune possède une bibliothèque communale où les enfants sont accueillis une fois par mois environ. La modalité de l'accueil a été réfléchi afin que les élèves aient un temps d'écoute/de lecture conjoint entre la bibliothécaire et l'enseignant suivi d'un temps d'autonomie dans la bibliothèque, encadré par l'enseignant. Les livres abordés restent tous en lien avec la thématique du projet « Simone Veil entre lac et montagne ».

G. Implication des parents d'élèves et des élèves à la vie de l'école :

a. Explicitation et communication des objectifs d'apprentissage vers les élèves et les parents :

Les objectifs d'apprentissage sont présentés avant chaque tâche aux élèves. Ceci permet un apprentissage plus clair et des réalisations en adéquation avec les attentes.

Les parents sont informés des objectifs d'apprentissage aux différents temps de rencontres avec les enseignants (réunion de rentrée, RDV individuels pris par l'enseignant ou par la famille, restitution de bilans).

b. Modalités d'implication des parents

Les parents de l'école sont très impliqués dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. L'écoute entre les deux acteurs est de qualité et permet une réelle coéducation pour les enfants.

Les bénéfices sont multiples notamment en termes de progrès pour les élèves.

1. Parents/Enseignants

La relation parents/enseignants est une relation capitale pour les apprentissages des élèves. Elle constitue un aspect primordial de la vie de l'école.

Elle s'effectue à travers différentes modalités :

- Entrevue au portail puisque chaque enseignant raccompagne sa classe au portail aux horaires de sortie.
- Cahier de liaison, mail où les informations de l'école et de la famille sont échangées.
- RDV pris par le biais du cahier de liaison ou pris « par vague » au moment des remises des livrets scolaires.

De plus chaque rendez-vous est préparé par l'enseignant de la classe et fait l'objet d'un petit compte-rendu si la situation l'exige afin de permettre le suivi rapproché de l'élève.

Chaque parent ne doit pas hésiter à faire part de toute interrogation à l'enseignant ou au directeur. L'équipe éducative sera toujours à l'écoute des parents.

2. Parents/Direction

La relation parents/directeur est indispensable pour le bon fonctionnement de l'organisation de l'école.

D'une manière générale, la relation s'effectue principalement en distanciel par mail, téléphone ou SMS.

Le directeur reste évidemment disponible sur son jour de décharge ou à d'autres moments pour rencontrer les parents de l'école qui le sollicitent.

Néanmoins, des rendez-vous « administratifs » ou « pédagogiques » en lien avec les enseignants sont organisés par le directeur pour des situations relevant de sa compétence.

H. Usages du numérique au service des apprentissages des élèves :

a. Usages du numérique au service des apprentissages :

L'école a été dotée par le plan de relance numérique 2020.

Un nombre conséquent de matériel a été acheté : ressources pédagogiques diverses (CD notamment), pc portable enseignant, VPI, tablettes.

Toutes les classes d'élémentaire sont équipées d'un VPI, la classe GS-CP de TBI, les classes de maternelles se partagent un vidéo-projecteur amovible.

Chaque enseignant possède un ordinateur (portable pour les enseignants d'élémentaire).

L'école possède 15 tablettes.

L'école n'est néanmoins pas très bien dotée en ordinateur fixe, utilisable par les enfants.

Les classes d'élémentaire possèdent 2 ou 3 ordinateurs utilisables par les élèves.

Les familles ont toutes accès à internet par ordinateur ou terminal mobile. La communication par le directeur de l'école s'effectue exclusivement par mail dans un souci d'efficacité (post COVID) et organisationnel.

b. Numérique pour...

L'école a fait le choix de ne pas utiliser d'ENT pour les deux raisons suivantes : la mise à dispositions des outils actuels convient tout à fait aux besoins des élèves et des parents mais également car la grande majorité des outils d'un ENT ne seraient pas utilisés.

Les CM2 possèdent une application de classe disponible en ligne ou sur téléphone.

1. L'accompagnement du travail personnel des élèves à l'école

L'accompagnement du travail personnel des élèves à l'école s'effectue par edumoov pour certaines classes ou en papier pour d'autres.

2. L'aide à l'apprentissage

Les aides à l'apprentissage sont réalisées parfois avec les outils numériques de l'école notamment les ressources numériques pédagogiques ou les tablettes.

3. L'accompagnement des élèves absents, des élèves à besoins éducatifs particuliers

L'accompagnement des élèves absents ou à besoins éducatifs particuliers est réalisé par mail ou à l'aide du numérique (tablette notamment).

4. La communication avec la famille

La communication entre les deux acteurs s'effectue soit par mail par le directeur de l'école ou pour toute information urgente ou par papier dans le cahier de liaison.

I. Formation des élèves au numérique :

a. Domaines du numérique dans lesquels les élèves sont formés :

Les élèves de CM2 sont formés aux domaines suivants : information et données, communication et collaboration, création de contenus pour un petit groupe et quelques points de la protection et sécurité sont abordés.

Les élèves principalement utilisent les ordinateurs pour des recherches sur le web, la présentation de documents d'exposé, de la saisie, de la création pour quelques élèves volontaires. La sécurité est abordée plus globalement par les enseignants.

Les tablettes sont plutôt utilisées pour des jeux éducatifs ou pour de la communication.

Les espaces numériques sont installés dans les fonds de classe.

Une belle marge de progression est possible en termes d'utilisation numérique au niveau de l'école.

b. Formation au respect de la personne

Avant l'utilisation des outils numérique de l'école, les élèves sont sensibilisés à la charte des outils informatiques.

Un proxy est installé. De plus, aucune dérive n'est constatée lors de l'utilisation des outils numériques dans l'école.

c. Place de la formation au numérique dans les apprentissages et les enseignements

La formation au numérique dans les apprentissages est présente mais reste minime compte-tenu du matériel présent à l'école utilisable par les élèves.

III. Personnalisation du parcours des élèves

A. Fluidité des parcours

a. Projet d'orientation dans des dispositifs spécifique

Au sein de l'école, il n'y a eu aucune orientation ULIS ou SEGPA depuis 3 ans.

Un élève de CM2 et un élève de CP relève d'une classe ULIS mais les parents ne souhaitent pas les inscrire malgré ce qui est évoqué en RDV, en ESS ou les visites des lieux.

Il n'y a eu que deux maintiens depuis 2 ans dans l'école (en CP) pour non acquisition de la lecture. L'école se situe très en dessous du taux du secteur.

Deux passages anticipés ont eu lieu cette année scolaire (saut de classe du CP et du CE1).

b. Suivi du parcours des élèves :

Le suivi du parcours des élèves est assuré de deux façons.

Chaque élève possède une pochette où l'ensemble de ses livrets scolaires sont déposés. Cette pochette est remise en fin de CM2.

Tous les élèves ayant rencontré une difficulté (outre les difficultés minimales) dans l'école sont référencés dans un tableau de suivi, rempli par le conseil des maîtres.

Enfin la personnalisation des parcours est pertinente et pointue. Au-delà de la connaissance de la difficulté scolaire, du partenariat avec les familles malgré les difficultés parfois de confiance ou de compréhension mutuelle, des rendez-vous individuels sont proposés. Un suivi des élèves est effectif avec des propositions de solutions, et une recherche permanente de ces solutions et de celle qui sera la plus bénéfique pour l'élève.

c. Analyse et impact des corrélations éventuelles entre l'origine sociale/territoriale et parcours des élèves

Compte-tenu des résultats des élèves, de l'origine territoriale/sociale assez similaire, il n'y a pas de corrélation entre ces différents domaines si ce n'est le fait que les élèves ayant une origine étrangère et baignant dans une langue étrangère en dehors de l'école ont beaucoup de mal à progresser au sein de celle-ci (3 élèves).

B. Aides aux élèves

a. Organisation, suivi et impact de l'accompagnement des élèves

L'accompagnement des élèves en difficulté s'effectue grâce à l'ensemble de la palette d'outils à disposition des enseignants (plans divers, prise en charge, activités de remédiations).

Depuis 1 an, à chaque période de vacances scolaires, quand le ministère en offre la possibilité, le directeur organise des stages réussites et des vacances apprenantes (au sein de l'école). Ceux-ci sont destinés prioritairement aux élèves de CM2 et CE1/CE2, rencontrant des difficultés. D'autres élèves s'inscrivent au sein de ses stages.

En moyenne, une dizaine d'élèves participent aux stages de soutien durant les interruptions pédagogiques et une grosse vingtaine lors des vacances apprenantes l'été.

Ces deux dispositifs s'organisent au sein de l'école, par un enseignant de l'école ayant connaissance de l'ensemble des dossiers des élèves.

Le bilan est extrêmement positif tant du point de vue des apprentissages qu'au niveau social.

b. Personnalisation de l'enseignement dans la classe

Dans l'ensemble des classes des plans sont mis en place pour les élèves les plus fragiles, notamment des PPRE.

Des équipes éducatives sont planifiées mais cela reste minime au prorata du nombre d'élèves (3 réunions pour 200 élèves).

c. Place des parents

Lors de la rédaction de plans ou autres, les parents sont toujours inclus dans la démarche. Les professionnels qui prennent en charge les élèves en dehors du temps scolaire peuvent être sollicités.

C. Inclusion scolaire :

a. Organisation de l'inclusion scolaire :

Une seule élève de CE1 est en situation de handicap moteur. Elle est intégrée à temps complet dans la classe.

Le SESSAD intervient plusieurs fois par semaine dans l'école.

D'autres élèves (3 en CM2 et 1 en GS) sont en situation de handicap et sont intégrés dans la classe.

Une dizaine d'élèves bénéficient de prises en charge extérieure, sur le temps scolaire, il s'agit principalement d'orthophonie.

b. Réunions de suivi :

Les ESS sont prévues une fois par an, de préférence en décembre/janvier.

Une seconde ESS peut être planifiée plus tard dans l'année scolaire.

IV. Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise

A. Mise en œuvre de la continuité pédagogique

a. Organisation pédagogique

Lors du confinement de mars 2020 chaque équipe d'établissement scolaire a dû s'approprier les outils numériques et adapter sa pédagogie au distanciel. L'établissement dans son ensemble a réussi à répondre à ce défi malgré les difficultés techniques pour les élèves mais aussi pour les personnels. Des conseils pédagogiques réguliers ont été mis en place.

Lors des différents confinements, la mise en œuvre de la continuité pédagogique s'est effectuée par mail, téléphone ou visio. L'ensemble des moyens étaient utilisés en fonction des familles.

Certaines familles venaient à l'école récupérer des documents de travail compte-tenu du manque de matériel à domicile.

b. Outils pédagogiques pour les élèves

Les outils pédagogiques à disposition des élèves étaient des outils spécialement créés pour ce contexte. La classe n'était pas transférable, telle quelle, à distance.

Les élèves travaillent avec leurs livres ou des documents type « fiches » envoyés par les enseignants.

c. Échanges et coordination entre collègues

Des échanges entre collègues sur des outils ou des stratégies ont été effectués. Il est important de noter que le contexte de crise favorise l'esprit de travail commun et d'efficacité.

B. Prise en compte de la difficulté

Les élèves en difficulté scolaires bénéficient d'une prise en charge plus importante que les autres élèves de la classe. Elle s'illustre par une différenciation accentuée dans le travail envoyé et un contact approfondi est présent.

C. Formation spécifique au contexte de crise

L'ensemble des acteurs a besoin de formation afin de pouvoir manier facilement les différents outils numériques notamment les visio. De plus, une évolution est souhaitée concernant l'ensemble des espaces numériques de travail. Les outils ne sont pas fonctionnels pour une classe.

V. Bilan

A. Points forts du domaine :

- Information des parents quant aux apprentissages de leurs enfants
- Accompagnement des élèves
- Volonté de l'équipe de suivi de l'élève
- Initiatives et parcours riches et abondant
- Bonne réactivité en contexte de crise et capacité de se dépasser

B. Point de vigilance et marges de progrès

- Montrer les marges de progrès des enfants aux familles
- Absence de lien avec le 2nd degré
- Difficulté à suivre la progression et le parcours des élèves pour certains parents

C. Objectifs et actions à développer

- Proposer une formation de qualité aux enseignants
- Construire des instances règlementaires avec le 2nd degré
- Rationaliser la communication et favoriser la communication en présentielle avec les élèves
- Développer l'autonomie de l'élève

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

I. Climat scolaire et bien-être à l'école

A. Dispositifs de mise en œuvre d'un climat scolaire serein

a. Qualité du climat scolaire

Le climat relationnel entre les parents et les enseignants s'était trouvé affecté suite à une ingérence de la part d'un tout petit groupe de parents dans le fonctionnement de l'école lors de la dernière année scolaire.

Néanmoins, les relations sont revenues à la normale et l'ensemble se déroule sans aucun conflit tant entre adultes et élèves.

Il n'y a aucun fait de violence au sein de l'école.

b. Projets d'expérimentation et d'innovation mis en œuvre

Au sein des classes, plusieurs modes de fonctionnement concernant le comportement sont mis en place : météo, permis.

Ces dispositifs sont très satisfaisants.

B. Prévention et traitement de la violence :

a. Suivi, identification de la nature des violences et micro-violences

Aucune violence ou micro-violence n'est relevée dans l'école par l'ensemble des acteurs.

Si ce cas se produisait, l'adulte relevant ce point agirait de suite en collaboration avec le directeur de l'école.

C. Prévention et traitement du harcèlement et du cyber-harcèlement :

a. Protocole de détection, prise en charge et traitement des situations de harcèlement et de cyber-harcèlement

Chaque adulte ayant un doute ou ayant relevé une situation de harcèlement ou de cyber-harcèlement en informe immédiatement le directeur de l'école.

Le protocole en vigueur est alors mis en œuvre par ce dernier.

Il n'y a eu aucun cas les années précédentes d'harcèlement ou de cyberharcèlement.

b. Existence d'un référent harcèlement et cyber-harcèlement

Le directeur reste le référent pour toutes ces situations même si aucune formation ne lui a été dispensée.

c. Réunion d'information au sein de l'école

À la rentrée scolaire, chaque adulte travaillant dans l'école est sensibilisé à plusieurs points dont le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement.

Les parents sont également informés de situations pouvant se produire dans l'école.

d. Participation éventuelle à des actions de formation au cours de l'année scolaire

Au sein de l'année scolaire, en lien avec le programme d'EMC, des apprentissages en lien avec ces thématiques sont réalisés. Ils sont appuyés par deux interventions de professionnels.

e. Existence de groupes de médiation entre pairs, d'instances de régulation, de partenaires extérieurs

La médiation entre pairs peut tout à fait se réaliser à l'aide d'enfants de CM2. Les partenariats sont également présents notamment avec la gendarmerie d'Aix-les-Bains au besoin.

D. Égalité filles garçons et prévention des discriminations

a. Définition et explicitation des objectifs aux élèves et aux personnels

Les élèves et les personnels sont sensibilisés à l'égalité fille garçons, à chaque rentrée scolaire.

b. Dispositifs mis en œuvre favorisant l'égalité filles garçons

Aucune différence de traitement n'est réalisée entre les filles et les garçons.

Dans la cour de récréation, une attention particulière est présente quant aux exclusions de certains jeux d'enfants de sexe féminin ou masculin.

D'une manière globale, cette thématique est très bien respectée et on ne relève aucun problème dans ce domaine.

E. Éducation à la santé

a. Formalisation du parcours éducatif de santé

Le parcours éducatif à la santé a été abordé précédemment avec des actions d'hygiène ou contre le harcèlement scolaire.

b. Définition des objectifs mis en place :

L'objectif est clair : anticiper toute situation problématique.

L'ensemble du travail qui est mené, avec ou sans intervenant, permet à chaque élève de prendre conscience de potentiels comportements inadaptés.

c. Place des élèves, des enseignants et de l'équipe dans la politique de prévention et les actions :

Les élèves sont au sein du triptique école, famille, partenaires. Le rôle des partenaires reste très limité dans la mesure où la psychologue scolaire n'est jamais présente et que le médecin a un secteur bien trop grand pour intervenir au sein de l'école.

d. Effets des dispositifs d'éducation à la santé mis en place

Les effets des dispositifs mis en place sont plutôt positifs. En effet, une belle progression des élèves est à souligner en termes d'hygiène et qu'aucune situation n'est à relever dans le domaine du harcèlement.

II. Continuité, complémentarité des apprentissages et règles de vie

A. Formalisation et respect des règles de vie pour le vivre-ensemble et le respect d'autrui

a. Engagement des élèves, des familles et des personnels dans la production de règles

Les élèves du conseil école élève sont associés à la modification du règlement intérieur en début d'année scolaire. Ils ont sollicité auparavant les élèves des différentes classes pour étayer leur argumentation.

Les parents et les élèves avaient souhaité la création d'un règlement intérieur simplifié pour les élèves de maternelle l'année scolaire dernière, celui-ci a été réalisé par le directeur de l'école, en collaboration avec les parents d'élèves délégués.

Les règles de vie de chaque classe sont élaborées avec les élèves.

Dans la cour de récréation, des élèves médiateurs sont présents.

Des règles concernant les espaces utilisés sur le temps de garderie et sur le temps ont été créées pour les enfants de maternelle l'année scolaire dernière.

b. Application et respect des règles par chaque acteur de l'école :

Globalement, les élèves et les familles sont attachés au respect des règles.

Des liens étroits sont présents entre le périscolaire et le scolaire concernant le comportement des élèves tant sur les règles que sur l'évocation de comportements inadaptés.

Le permis à point mis en place en CM2 prend également effet sur le temps périscolaire.

c. Existence de groupes de médiation entre pairs, d'instances de régulation :

Des élèves médiateurs sont présents dans la cour de récréation (notamment des CM2).

d. Organisation et effets de temps de réflexion avec les élèves sur les droits et devoirs de chacun :

Les élèves sont sensibilisés à la notion de droit et de devoir de chacun au sein de l'école en début d'année scolaire lors de la création du règlement de la classe et de la présentation du règlement de l'école.

Ils le sont également à chaque temps de préparation au conseil d'école élèves.

e. Analyse des effets des punitions au sein de la communauté éducative

Les punitions sont assez rares au sein de l'école.

Comme évoqué précédemment, plusieurs systèmes d'évaluation du comportement sont mis en place dans l'école en fonction de l'âge des enfants et du fonctionnement de la classe (en lien avec celui de l'enseignant).

Les punitions données sont assez simples afin d'être efficaces. Elles sont toujours expliquées en amont aux enfants et lors de la punition un dialogue a lieu afin que l'enfant comprenne le sens de celle-ci. Une discussion peut s'en suivre avec la famille en fonction de la gravité des actes effectués.

f. Degré de responsabilisation des élèves par les adultes et stratégies utilisées

Plus les élèves grandissent au sein de l'école plus ils sont responsabilisés en termes de discipline. Les élèves de CM2 sont amenés lors des récréations à surveiller leurs camarades (sous la responsabilité de l'enseignant).

De plus, les élèves médiateurs au sein des classes constituent une initiative très intéressante et portant ses fruits.

B. Développement et reconnaissance de l'engagement des élèves au sein de l'école

a. Organisation mise en place pour favoriser l'engagement des élèves dans la vie de l'école

L'engagement des élèves est favorisé par les enseignants et par le directeur. Il est rappelé à des temps communs.

Celui-ci est plus facile à mettre en place pour des élèves de cycle 3, puisque l'on s'adresse à des élèves plus âgés.

L'ensemble des actions précisées ci-dessous sont, à des moments précis (milieu et fin d'année scolaire) valorisés par les enseignants et le directeur, en présence de tous les élèves.

b. Responsabilités confiées à des élèves au sein de l'école, de la classe

La mise en place de délégués dans les classes d'élémentaires permet à des élèves de s'engager pour la vie de l'école.

Les élèves de CM2 choisissent de s'engager en début d'année dans des projets qu'ils choisissent parmi ceux proposés. Plusieurs de ces projets sont axés sur la notion de faire vivre l'école et les projets.

c. Participation des élèves à des actions de communication

Des groupes d'élèves dans la classe de CM2 travaillent pour un journal d'école/le site de l'école ou la mise en place d'actions solidaires ou la gestion des jeux en récréation ou la thématique du cinéma.

d. Effet de l'engagement des élèves :

L'engagement des élèves est très bénéfique pour l'apport de compétences transversales.

De plus, un effet de groupe est toujours présent et permet aux élèves les moins engagés ou les plus en difficultés de progresser grâce au dynamisme de leurs camarades.

C. Dispositifs existants pour assurer la continuité pédagogique à distance

a. Rituels d'informations efficaces en direction des familles

Les familles sont informées en temps normal par mail par le directeur de l'école.

b. Moyens de communication les plus adaptés au maintien du lien

Le moyen de communication le plus adapté pour maintenir le lien avec les familles reste l'envoi de mail et la diffusion d'information sur le site de l'école.

Des visio sont organisés pour les élèves ayant le matériel et la possibilité à domicile.

Au besoin si la mairie l'autorise, les tablettes de l'école peuvent être prêtées aux familles en ayant le plus besoin.

c. Groupe d'échanges entre pairs pour les adultes et les élèves

Des groupes d'échanges entre enseignants seront organisés une fois par semaine (en dehors des urgences).

L'échange entre les élèves peut se faire via les visios.

Les élèves doivent en amont être davantage formés au numérique afin de pouvoir facilement l'utiliser lorsque la situation le nécessite.

III. Temps et espaces scolaires

A. Temps forts dans l'organisation du temps scolaire à l'école

a. Nature

Plusieurs temps forts présents dans l'année scolaire sont organisés en lien avec l'association de parents d'élèves :

- Rentrée scolaire : accueil de tous les parents et de tous les enfants. Un mot d'accueil est prononcé par le directeur

- Congés d'hiver : l'avant-veille, la fête de l'hiver en lien avec la fête de Noël est célébrée
- Carnaval : défilé et activités
- Fin d'année scolaire : accueil des nouveaux élèves, spectacle de tous les enfants de l'école, kermesse

À la veille des grandes vacances scolaires, un pot de l'amitié est organisé par l'école.

Des spectacles sont organisés par les classes en direction des parents une fois par trimestre.

Les classes de cycle 3 participent deux fois par an aux cérémonies républicaines.

b. Effets

L'effet attendu, outre les compétences des élèves, de ces différents temps réside dans le renforcement du lien de collaboration entre les deux acteurs : l'école et les familles.

Il est très difficile à mesurer mais certaines activités ont permis de renouer le dialogue dans des situations délicates.

c. Modalités d'organisation collective

La rentrée scolaire et l'accueil des nouveaux élèves sont préparés exclusivement par le directeur de l'école.

La préparation de ces événements collectifs s'effectue d'abord en conseil des maîtres concernant les aspects organisationnels suite à une réunion entre le directeur et les membres de l'association des parents d'élèves.

Les préparations pédagogiques s'effectuent par la suite dans chaque classe avant une ou deux répétitions générales.

Ce type de protocole permet un cadrage tout en laissant une liberté de champs d'actions à chacune des classes.

d. Engagement de chaque acteur

Aussi bien les membres de l'associations de parents d'élèves, que les parents engagés ou les enseignants s'engagent volontairement bénévolement pour la bonne réalisation de ces événements qui se déroulent ou débordent après la classe ou le week-end.

Les familles n'ont pas toujours conscience de cette force d'engagement mais à force de dialogue et d'échange, la prise de conscience est en progression.

Les élèves sont très engagés dans ce type d'évènements.

e. Engagement de chaque acteur dans l'intégration des nouveaux élèves :

L'intégration des nouveaux élèves de l'école s'effectue comme évoqué précédemment.

En effet, le directeur accueille globalement et/ou individuellement les parents et les enfants. Pour les inscrits avant juin, une invitation de participation à la kermesse est transmise. L'intégration dans les

classes est effectuée dès que possible. Un point de situation est réalisé quelques jours après entre les enseignants et le directeur afin d'évoquer les résultats de cette intégration.

B. Attention portée aux temps de l'élève, à son travail personnel à l'école, à ses rythmes

a. Organisation d'activités pendant la pause méridienne

Pour les élèves d'élémentaire les activités proposées relèvent des trois domaines suivants : choix entre du temps de « récréation », du temps calme ou de jeux collectifs proposés par le personnel périscolaire. Le mélange des classes et des niveaux est apprécié par les élèves. Les mêmes activités se déroulent sur le temps de garderie du soir (les maternelles ont également des activités proposées à leur niveau).

Un nombre conséquent d'élèves est inscrit à des activités en dehors de l'école, tant le soir après la classe que le mercredi : école municipale du sport, ski, danse, tennis.

b. Organisation des temps de repos en maternelle

Les enfants sont mis en sieste directement après le repas pris au restaurant scolaire ou à l'accueil à 13h30.

Deux salles de siestes sont présentes pour les deux classes.

c. Modalités d'accès aux ressources et à la documentation

La bibliothèque est accessible par les enseignants et les enfants durant l'ensemble du temps scolaire et en dehors du temps scolaire selon les horaires d'ouverture de celle-ci.

d. Organisation et effets de la continuité pédagogique

Post-covid les élèves étaient très heureux de se retrouver mais les habitudes scolaires étaient quelque peu perdues. Un travail a été effectué en ce sens.

Durant les mises à les évictions scolaires individuelles, l'envoi des documents de travail par les enseignants, de manière similaire à une absence pour maladie, a lieu.

e. Emplois du temps pensés en fonction du rythme des élèves

Les emplois du temps des classes sont choisis par chaque enseignant. Une attention particulière est portée pour les échanges de services ou d'élèves notamment au sein des maternelles ou entre les CM2 et les maternelles.

Les disciplines fondamentales sont plutôt abordées en matinée et les disciplines de découverte l'après-midi.

C. Organisation et sécurité des espaces dans l'école pour le bien-être de tous :

1. Réflexions au sein des instances

La sécurité des espaces est abordée au sein du conseil des maîtres. Il n'y a aucun problème à ce niveau. Ce point n'est donc pas abordé lors du conseil d'école.

L'organisation de l'espace a été longuement travaillé par les élèves de CM2 lors de la réflexion sur l'aménagement de la cour de récréation.

De plus, également de manière secondaire concernant les différents déplacements en fonction du contexte sanitaire mais également pour les changements de niveaux des enseignants.

2. Niveau de qualité et de propreté des locaux

L'école est un bâtiment comportant 3 salles de classe au rez-de-chaussée, 4 au 1^{er} étage et 2 au 2^{ème} étage. Des sanitaires uniques au 2nd étage, triples au 1^{er} étages et multiples au rez-de-chaussée sont présents. Des salles annexes sont utilisées également durant le temps scolaire comme la salle de sieste, la salle de motricité/sieste, un petit atelier, une classe au 1^{er} ainsi que les toilettes se trouvant à chaque niveau de l'école.

L'école possède, au 1^{er} étage, une grande salle des maîtres ainsi qu'un bureau de direction doté aussi d'une salle des archives. Dans ces espaces, plusieurs aménagements de l'ordre de l'ajustement ont été réalisés.

Deux cours de récréation sont également présentes, une première à proximité du bâtiment maternelle et une seconde en hauteur. Les deux possèdent des petits espaces verts.

Les locaux sont également utilisés pour les temps périscolaires. En effet, les garderies se déroulent dans les deux classes au rez-de-chaussée les plus proches du parking de la Vierge. De plus, la cantine pour les enfants de maternelle est présente dans les locaux.

Enfin, une salle polyvalente, une salle « vidéo » sont à disposition de l'école sur le temps scolaire.

Il est a noté également qu'un petit potager est utilisé par les maternelles au centre de l'école.

L'école utilise également des espaces partagés. En effet, l'école peut bénéficier de la bibliothèque qui fait partie des locaux mais également du stade à proximité de l'école. À ce titre nous remercions également la mairie pour ses mises à disposition.

Les sanitaires ne sont pas nettoyés durant la journée.

Globalement, sur une échelle de 1 à 10, la propreté se situe à 8.

3. Niveau de qualité des lieux de repos en maternelle

Les salles de siestes de maternelle sont assez chaudes à partir du printemps. Outre ce point, elles demeurent classiques.

4. Cadre architectural

L'école a une architecture particulière étant donné les différents bâtiments ajoutés.

Néanmoins, l'ensemble est très opérationnel, fonctionnel et en très bon état.

Afin d'organiser des réunions, temps de rencontre ou même spectacles, plusieurs grandes salles sont disponibles ainsi qu'un grand espace extérieur sous forme de gradin.

5. Pistes d'améliorations des espaces et des locaux avec la collectivité

Une verrière, simple espace de transition, reste excessivement chaude au sein de l'école.

Certaines classes dans l'école subissent également de plein fouet la chaleur à partir du début de l'été.

IV. Inclusion scolaire et équité

a. Accueil et accompagnement de la scolarisation des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers

1. Moyens mis en œuvre pour faciliter l'accès

L'école est dotée d'un ascenseur afin de desservir le 1er et 2ème étage. Seulement deux salles ne sont pas accessibles sans marche.

2. Organisations pédagogiques pour l'inclusion des élèves

Les élèves en situation de handicap sont inclus dans les classes. Les enseignants différencient leur approche afin de leur permettre une progression dans leurs apprentissages.

3. Place du numérique, outils favorisant l'inclusion

Les différents outils numériques aussi bien tablettes qu'ordinateurs de fond de classe (et le VPI) peuvent être utilisés pour favoriser l'inclusion scolaire.

4. Effets de l'attention portée aux besoins de tous les élèves

L'enseignant de la classe ou le directeur apportent une attention particulière aux élèves de manières individuelle. Ce suivi permet de ne pas laisser s'instaurer des non-progression ou des non-prises en charge.

5. Effets de la prise en compte par l'équipe des problématiques individuelles des élèves

L'information est abordée par le directeur de l'école en conseil des maîtres « élèves en difficulté. En amont de ces conseils ; plusieurs échanges ont eu lieu. Ils s'illustrent par l'envoi de documents clés déjà effectués les années scolaires précédentes. Ceux-ci aident à une prise en charge des élèves en difficulté de manière efficace et complète dès la rentrée scolaire. De nombreux échanges informels ont également lieu entre les enseignants concernant les modalités d'application.

b. Développement de la coopération entre élèves

L'ensemble des actions collectives vise également la coopération entre tous les élèves.

Des actions de classes sont également mises en place quotidiennement afin de renforcer l'identité du groupe.

V. Gestion de crise

A. Prévention, anticipation et organisation des protocoles de gestion

L'ensemble des documents de sécurité de l'école sont à jour et déployés.

Ces différents protocoles sont construits et présentés à l'ensemble des membres de l'école.

Les membres ont assez bien intégré les protocoles. Sur une échelle de 1 à 10, nous pouvons l'évaluer à 8.

Des exercices réguliers permettent l'évaluation de ceux-ci.

L'année scolaire 2021-2022 les exercices réalisés étaient :

- 9 PPMS (2 attentat/intrusion confinement, 4 attentat/intrusion fuite, 3 risque majeur)
- 5 exercices incendie

B. Coordination de l'ensemble des acteurs

Le directeur se documente et fixe le cadre des différents protocoles.

L'ensemble des acteurs de l'école sont réunis pour proposer et discuter des différents points des protocoles.

Le directeur construit le protocole en fonction des différents éléments abordés.

Le protocole est alors présenté, discuté et amendé au besoin, avant de prendre effet, par l'équipe de l'école.

C. Formation des acteurs

Le directeur ne dispose d'aucune formation à la gestion de situation de crise.

Néanmoins, de par son expérience dans une autre école située dans un milieu difficile, il a su se construire l'expérience d'une gestion de crise lorsque la hiérarchie était défaillante ou n'apportait pas suffisamment d'indications.

Une formation incendie a été dispensée en 2021-2022 par la municipalité aux agents souhaitant y participer. Le directeur y a participé.

VI. Bilan

A. Points forts du domaine

- Climat de l'établissement serein
- Relations saines entre les élèves et les adultes
- Peu d'espace de non droit
- Equipe soucieuse de chacun des élèves
- Suivi de l'élève efficace

B. Point de vigilance et marges de progrès

- Surveillance des espaces privés (toilettes)

C. Objectifs et actions à développer

- Développer l'offre d'activités (périscolaire mais aussi scolaire)

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

I. Orientations stratégiques et projet d'école

A. Modalités d'élaboration et de communication du projet d'école

a. Appropriation et contextualisation des référentiels

Les différents documents institutionnels sont présentés lors de la pré-rentrée et envoyés régulièrement aux enseignants.

Ces derniers portent une attention particulière à la mise en place des différents documents de cadrage.

b. Choix et définition des priorités et du plan d'actions

Les priorités pédagogiques au niveau de l'école et donc les actions qui en découlent sont revues chaque année.

Les illustrations du projet d'école sont multiples au sein des classes.

Tout d'abord, la plupart se réalisent dans les classes elles-mêmes avec des éléments sur lesquels l'enseignant insiste davantage. Ceci s'illustre par les consignes, par de l'enseignement explicite ou même un travail approfondi en compréhension de texte, en résolution de problème, en expression écrite (axes du projet). La valorisation est également présente en expression écrite.

De plus, les élèves utilisent également des outils de différenciation comme l'aide de l'adulte, consigne spéciale, outils : l'ardoise, les tables, l'opération à poser ou « décorticage » pour la résolution de problème par exemple.

L'usage du numérique est facilité par les VPI, les tablettes présentes dans les classes. Néanmoins, un problème d'équipements utilisable par les élèves est à souligner.

Ensuite, d'autres actions relèvent du domaine collectif et nécessitent une réflexion davantage approfondie de la part des enseignants : mise en place de temps communs entre enfants, attention, difficulté scolaire ou l'inclusion des enfants. Ces réflexions aboutissent à des mises en place, à des phases de test et de retour en commun (par exemple pour l'attention : des actions ou des mises en place pédagogiques qui rendent les élèves plus attentifs à leur travail).

Enfin, des actions et manifestations plus ouvertes sur l'extérieur se construisent notamment l'intégration de tous les agents, les liaisons et surtout la co-éducation réalisée par les parents et l'école comme le CROSS ou les restitutions devant parents.

Le renforcement de la prise en charge et l'orientation vers les plans spécifiques pour élèves les plus en difficultés constituent les deux priorités actuelles pour l'école. L'harmonisation des outils pédagogiques en offrant différentes méthodes représentent également un point important.

c. Place des instances dans le processus et communication des projets

L'ensemble de ces actions de discussion et rédactions s'effectuent en conseil des maîtres afin que tous les enseignants de l'école aient conscience de l'ensemble des points.

Lors du conseil d'école de fin d'année des priorités, donc des actions, sont alors présentés aux membres.

Le nouveau projet d'école (tous les 3 ans) est également présenté.

Au premier conseil d'école de l'année scolaire, les amendements sont présentés.

B. Évaluation et suivi des objectifs et actions du projet d'école

a. Modalités de suivi

Le projet d'école est réécrit selon le calendrier institutionnel. Il a été complètement refondé en fin d'année scolaire 2021-2022 en s'appuyant sur les anciennes priorités, objectifs et actions au regard des compétences des élèves.

D'une manière générale, en fin d'année scolaire un bilan est dressé des points ayant été mis en place et ayant permis une progression des élèves. Il est alors discuté de potentielles améliorations possibles pour les années scolaires suivantes.

Une discussion s'ouvre alors de manière plus ou moins formelle entre les enseignants, le directeur et les parents d'élèves.

À la rentrée scolaire, ces priorités sont réabordées, rediscutées, modifiées pour une pleine appropriation par la nouvelle équipe en fonction du bilan dressé en fin d'année scolaire.

Le projet d'école est alors amendé si besoin.

II. Fonctionnement général de l'école

A. Fonctionnement des instances institutionnelles

a. Choix de la composition des membres

Les différentes instances sont constituées des membres obligatoires et de droit. Tout autre personne peut être invitée, pour un éclairage particulier, par le directeur de l'école.

Les membres, dans les différentes instances font preuve d'une assiduité quasiment parfaite.

b. Programmation des instances

Les réunions ont lieu suivant un planning transmis en début d'année scolaire (jour et horaire). L'ordre du jour des différentes réunions internes est intégré à ce planning.

Les temps de réunions internes à l'école sont très majoritairement des conseils des maîtres. En effet, ceci permet aux nouveaux membres de l'équipe d'être intégrés à l'ensemble du fonctionnement de l'école et d'y apporter une expertise tout en sachant que l'année scolaire suivante les niveaux d'enseignements des enseignants peuvent être amené à varier.

Des conseils de cycles et des temps d'échanges entre les enseignants sont organisés en présence du directeur pour un éclairage particulier.

L'ordre du jour des conseils d'école est transmis 1 mois auparavant afin que les parents d'élèves délégués puissent solliciter les parents d'élèves de l'école pour toute question qu'ils souhaiteraient être soulevée lors du conseil d'école.

L'ordre du jour est alors complété une semaine avant le conseil d'école.

c. Objets et modalité de préparation des instances

Plusieurs réunions préparatoires aux conseils d'école ont lieu :

- Au sein de l'école afin d'évoquer les différents éléments abordés au conseil d'école et les questions des parents
- Entre le directeur et l'équipe municipale afin d'aborder les points souhaitant être mentionnés au conseil d'école
- Entre le directeur et les parents d'élèves délégués afin d'aborder les questions des parents d'élèves

Le conseil d'école collège est organisé par Mme l'Inspectrice de la Circonscription et M. Le Principal du collège du Revard.

Durant l'ensemble des réunions à l'école les membres sont investis et les échanges riches.

Les échanges lors du conseil école-collège sont parfois vides d'engagement et ne se traduisent par aucun élément concret.

Les parents d'élèves délégués n'avaient pas vraiment conscience de leur rôle particulier au sein de l'école, relais entre les parents et l'école et au sein du conseil d'école. Un document de travail a été réalisé en 2022-2023.

La municipalité ne mesurait pas vraiment non plus la place qui lui est attribuée lors des conseils d'école. Des discussions durant l'année 2021-2022 ont permis d'éclaircir ces différents points.

d. Diffusion des comptes- rendus

Les comptes-rendus sont toujours diffusés par le directeur de l'école.

Les conseils internes à l'école sont rédigés par un enseignant différent, volontaire.

Les conseils d'écoles sont toujours élaborés entièrement en amont par le directeur et le secrétaire de séance apporte les modifications nécessaires.

e. Mise en œuvre et suivi des décisions

Les éléments abordés en conseils sont des éléments où chaque professionnel a pu participer aux échanges.

L'aspect organisationnel peut, au final, être tranché par le directeur de l'école seul mais l'aspect pédagogique nécessite l'adhésion totale des membres de l'équipe pour une mise en application efficace.

Le conseil, piloté par le directeur de l'école, est donc souverain dans ses décisions.

B. Organisation du fonctionnement de l'école

a. Modalités d'élaboration et de validation du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est le règlement scolaire départemental proposé.

Aucune modification n'est nécessaire pour le fonctionnement de l'école (outre les horaires durant l'épisode COVID).

Il est proposé par la suite au conseil d'école pour vote.

b. Surveillance des récréations, organisation des entrées et des sorties

Le choix a été fait de réaliser 3 séquences de récréation depuis plusieurs années. Une première séquence pour les élèves de cycle 3, une seconde pour ceux de cycle 2 et une dernière pour les élèves de cycle 1. Les horaires permettent aux enfants d'une même classe d'âge de se retrouver au sein de la cour de récréation avec une attention particulière aux GS/CP. Les enseignants sont de services à chaque récréation.

Les temps d'accueil, depuis cette année, s'effectuent pour les élèves de CE2 et CM directement dans les classes. Les locaux permettant une mise en place de ce temps d'accueil en classe, les plus-values en termes d'échanges, temps d'installation, mise en place pédagogiques, mise en activité sont réelles.

Les élèves de PS-MS et MS-GS sont également accueillis directement dans les classes, après un passage aux vestiaires, par les ATSEM, sous la responsabilité des enseignantes.

c. Organisation des APC

Les APC ont lieu le soir ou le midi par groupe de 3 ou 4 élèves.

L'ensemble des classes prennent en charge des élèves en difficulté.

Des séances de remédiation de notions abordées durant le temps de classe sont proposées, principalement par le jeu.

d. Organisation du service des Agents Territoriaux des Écoles Maternelles

Les Agents Territoriaux des Écoles Maternelles sont au nombre de 3.

Ceci permet la présence d'un agent par classe. La situation est donc confortable pour l'ensemble des adultes et des enfants.

En fin d'année scolaire dernière et l'année scolaire prochaine, seulement deux agents étaient et seront présents, un planning de service était et sera élaboré entre les 3 classes.

e. Hygiène et sécurité dans l'école

Le document unique des risques est tenu à jour, par l'ensemble des agents, sous la responsabilité du directeur.

Le registre RRSST est conservé à l'Inspection de la Circonscription. Un double numérique est présent à l'école.

Concernant les exercices de sécurité, évoqués précédemment, les compte-rendu sont dressés par le directeur de l'école. Les parents ne sont pas avertis de la mise en place des exercices de sécurité.

L'ensemble est toujours diffusé à tous les membres de l'équipe de l'école et la responsable périscolaire.

L'ensemble des documents est consultable dans la pièce dédiée.

f. Articulation du temps scolaire avec les temps périscolaires

1. Restauration scolaire

Le service de restauration scolaire de Mouxy est un service de qualité.

Les tarifs varient en fonction du quotient familial de la famille de 4,50 € à 6,50 € avec un tarif spécial pour les PAI à 3 €.

Les enfants doivent être inscrits la veille à 14h sur eTciket ou auprès du service de la mairie dédié aux périscolaire.

À la sortie des classes, les enfants sont rassemblés par le personnel municipal pour un passage aux toilettes et un regroupement.

L'organisation du service est la suivante : restauration de tous les enfants du cycle 1, à l'intérieur de l'école durant un seul et même service et restauration des enfants du cycle 2, dans la salle des fêtes de la Mairie (de l'autre côté de la rue) à 11h30 puis à 12h30 les enfants du cycle 3.

La fréquentation de la cantine a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière. Des moyennes de 30 repas en cycle 1 et 90 repas en cycle 2/3 par jour étaient présentes, pour aujourd'hui 34 repas et 95 repas par jour.

Le prestataire est l'entreprise Vacavant depuis le 01 septembre 2022. Les repas sont spécialement conçus pour la liaison froide. Les produits sont locaux et le circuit court est privilégié. Les repas sont constitués de 5 composantes : une entrée, un plat protidique (viande, poisson ou œuf) et d'un accompagnement (légumes et/ou féculent), un fromage ou un produit lacté et un dessert. Les grammages et la fréquence des plats respectent les recommandations du Ministère de la Santé. Les repas sont pour au moins 50 % issus de la filière Bio. Des menus sans porc et sans viande sont proposés. Le repas servi y est de qualité et la plupart des produits proposés sont locaux. Les enfants sont servis à table.

Au restaurant scolaire, l'effectif permet une large séparation par classe au niveau des tables compte-tenu du contexte sanitaire.

2. Garderies

Tout d'abord la garderie du matin commence à 7h15 à l'école.

Elle se termine à 8h20 lors de l'ouverture des portes/portails pour l'accueil des élèves.

Ensuite, la garderie méridienne est ouverte de 11h30 à 12h15.

Enfin, la garderie du soir commence à 16h30 après le temps scolaire et se termine à 18h30. Un goûter est également prévu pour cette garderie.

Les tarifs varient de 1,65 € à 3 € pour la garderie matinale et de 2,05 € à 4€ pour celle du soir. Le tarif de la garderie méridienne est fixé à 1 €.

En moyenne, à la garderie du matin, 20 enfants sont inscrits. À celle du soir, c'est environ 60 enfants.

Un accueil des enfants à 8h10 précise est offert par la mairie.

L'ensemble des garderies se réalise au rez-de-chaussée de l'école. Les garderies sont gérées par des employés municipaux.

g. Organisation des sorties scolaires

2 ou 3 sorties scolaires sont organisées par année scolaire par classe. L'une au moins d'entre-elle s'effectue dans un environnement lointain.

Il est souhaitable, pour une question de coût, mais également en termes pédagogique que les classes s'organisent en duo pour les sorties.

L'objectif de ces sorties réside toujours dans un éclairage sur un projet précis notamment le projet lac et montagne.

L'accompagnement s'effectue par les parents et par un professionnel si besoin.

Les jours de sorties sont différents d'une classe à l'autre afin de permettre une meilleure organisation pour les fratries en termes d'accompagnement.

h. Modalités de communication interne

La communication interne s'effectue de différentes façons :

- Informelle avant la classe, après, pendant les récréations, durant la pause déjeuner
- Institutionnelle durant les différents conseils
- Institutionnelle distancielle avec l'ensemble des documents transmis et les documents type utilisables sur le site internet de l'école (espace enseignant)
- Par courriel pour certains points précis
- Affichage des documents obligatoires

Les casiers des enseignants sont très peu utilisés.

C. Organisation pédagogique générale :

a. Organisation du travail commun :

Différents projets pédagogiques communs sont mis en place au niveau de l'école.

1. Rallye et défi

L'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place des concours d'école notamment en mathématiques.

Un défi d'additions a été réalisé au sein du cycle 3 (adapté à chaque niveau). Le but est de favoriser l'émulation entre les élèves notamment en termes de connaissances, tout en révisant.

D'autres défis auront lieu durant l'année scolaire.

Plusieurs classes sont également inscrites au rallye mathématique départemental de la Savoie. Le rallye maths propose en général des défis mathématiques pour lesquels les élèves ne disposent pas d'une

solution immédiate et qui conduisent à inventer une stratégie, à essayer, à vérifier, à justifier sa solution et expliquer sa démarche.

2. L'écologie

Les classes de CP-CE1, CE2 et CM vont bénéficier d'une sensibilisation à l'écologie de la part de Grand Lac. Cette sensibilisation s'effectuera sous différents angles.

Les différentes classes ont construit une progression sur l'ensemble des niveaux ciblés par ces actions tant concernant les déchets, le tri que le recyclage et le gaspillage notamment pour les plus grands.

3. Cycle natation

Un cycle natation est prévu du 24 avril au 26 mai pour les classes de GS/CP, CP/CE1, CE1 et CE2. Ces cycles se déroulent en binômes, deux fois par semaine.

4. Octobre rose et novembre bleu

Les classes de PS-MS et MS-GS et un groupe de la classe de CM2 travaillent autour d'octobre rose et novembre bleu, en lien avec le CCAS de Mouxy.

Différentes productions ont été créées par les enfants pour un affichage dans la fontaine du centre bourg.

Les CM2 ont pu davantage sensibiliser leurs camarades concernant ces deux actions.

5. Les cérémonies

Les classes de CM1 et CM2 participeront aux cérémonies au monument aux morts de Mouxy les 11 novembre et 8 mai.

Ils entonneront quelques couplets de la Marseillaise, l'Union fait la force puis le Chant des Partisans.

Ces activités représentent des actions concrètes illustrant tout à fait le parcours citoyen auquel les élèves participent tout au long de leur scolarité. Ce parcours citoyen s'inscrit dans le projet global de formation de l'élève, véritable citoyen en devenir.

6. Bouchons d'amour

Tous les bouchons et couvercles en plastique sont collectés aussi bien concernant l'alimentaire, les ménagers que l'hygiène.

L'école collecte des bouchons, tout comme un bon nombre de lieux. Le recycleur achète les bouchons en plastique, les broie, les transforme en granulés qui seront rachetés par l'industrie de la plasturgie. L'association « Cœur de Bouchon », avec la vente de ses bouchons, finance l'achat de matériel pour les personnes en situation de handicap (équipement spécifiques, aménagement de l'habitat, véhicule). L'intégralité de l'argent collecté par la vente des bouchons en matière plastique est totalement redistribuée pour l'achat de matériel en faveur des personnes en situation de handicap.

7. Festival du livre

L'école a participé en octobre au festival du livre de Lyon.

Le principe est assez simple. L'organisme prête des livres à l'école durant une semaine. Les enseignants des classes peuvent les faire découvrir aux enfants, les présenter, les utiliser. Puis, à la fin de la semaine, un temps de vente est prévu.

L'organisme offre à l'école 20% du total en bon d'achat livre.

8. Théâtre

La mairie disposant d'une salle polyvalente pouvant être prêtée pour des associations, un partenariat se construit.

Des petites interventions seront réalisées dans les classes de cycle 3 de l'école en milieu et fin d'année avec notamment la mise en voix de certains textes.

9. Le conseil d'école d'élèves

Un conseil d'école élève est prévu en amont des conseils d'école où les délégués des classes peuvent, après avoir soulevé les différents éléments dans leurs classes, rencontrer et en discuter avec le directeur de l'école pour des possibles améliorations de leur cadre de vie.

10. Projets de la cour de récréation

Un projet autour de la cour de récréation est en cours de réalisation depuis plus d'un an.

La mairie a ouvert une ligne budgétaire de 25 000 € pour des projets dans la cour.

Un travail important a été réalisé en ce sens par les élèves de CM2 de l'année scolaire dernière. En effet, ces derniers avaient présenté au directeur ainsi qu'à la mairie les différentes propositions pour permettre une réalisation courant l'été. Des installations ont été déjà réalisées notamment les cages de foot, un panier de basket, des tables.

Les plans s'étaient articulés autour de l'aménagement de plusieurs zones dans cette cour de récréation : espace calme, sport intensif, jeux ou autres... Plusieurs propositions étaient très onéreuses et ne pouvaient être réalisées. Le projet s'effectuera avec une orientation moins « verte » que prévue. Cependant, des aménagements devaient être réalisés pendant les vacances d'été, or à ce jour rien n'a été effectué si ce n'est deux marquages au sol.

11. La bibliothèque municipale

Mouxy possède une bibliothèque municipale riche en ressources. Cette bibliothèque étant présente dans l'école, la bibliothécaire met en place des accueils pour les différentes classes.

Ces accueils ont débuté le 26 septembre. Ils ont lieu toutes les semaines, pour 30 minutes avec les classes de maternelle. Les classes d'élémentaires bénéficient, toutes les 4 semaines, d'une heure. La classe de CM2 a davantage recours à la bibliothèque comme ressources pour des travaux précis compte-tenu de l'âge des enfants.

Même si le temps passé avec la bibliothécaire est réduit de par son temps de travail, l'équipe enseignante la remercie chaleureusement. Elle s'investit beaucoup pour l'école et les enfants malgré son équipement pas toujours fonctionnel (le PC).

12. Le site internet de l'école

En lien avec les parents d'élèves délégués, le directeur a mis en place un site internet pour l'école.

Ce site internet, à travers une page privée pour l'école, permet de centraliser les informations « brutes » tout en mettant également à disposition certains documents et informations valables tout au long de l'année scolaire. L'ensemble de ces éléments est ainsi accessible et consultable à tout moment.

L'ensemble des publications est doublé d'un envoi par mail.

b. Organisation des échanges de service et des décloisonnements

Les enseignantes de maternelles mettent en place du décloisonnement afin de concourir à différents objectifs du projet d'école et en lien avec les attendus des élèves en fin de Grande Section.

1^{er} dispositif : participation des PS aux différents ateliers et coins jeux pendant le temps d'accueil de 8h30 à 8h50.

2^{ème} dispositif : participation de tous les enfants aux ateliers mis en place dans les 3 classes autour de projet « entre lac et montagne ».

3^{ème} dispositif : participation de tous les MS et GS à du décloisonnement l'après-midi durant la sieste des PS.

4^{ème} dispositif : les GS des deux classes sont mélangés et répartis en deux groupes pris en charge par les enseignantes de PS-MS et MS-GS durant la sieste des PS et MS.

Ce décloisonnement commence à partir de la 2^{ème} période. Plusieurs dispositifs sont mis en place : éducation musicale, phonologie, lecture/écriture cursive ou exploration du monde.

c. Liaisons inter-cycles et inter-degrés : fonctionnement et objectifs pédagogiques

1. Liaisons inter-cycle

i. Cycle 3-Cycle 1

Outre les objectifs pédagogiques relevant des compétences des différents niveaux, l'objectif global de ces activités consiste à permettre aux élèves une meilleure cohésion au sein de l'école tout en collaborant avec d'autres élèves d'un autre âge.

Lecture par des élèves de CM2 d'album aux élèves de PS, MS et GS deux fois par semaine dans deux classes ; par groupe d'élèves : encadrement du décloisonnement trois jours par semaine, construction des parcours de motricité un jour par semaine

2. Liaisons inter-degrés

i. CM2-6ème

- Axe 1 : construire la continuité pédagogique et éducative en apportant des repères aux élèves

Des projets inter-degrés commencent à se mettre en place avec une visite des CM2 au collège notamment concernant l'informatique. Les évaluations 6^{èmes} se déroulant informatiquement et l'école n'ayant pas les outils adéquats, le choix est fait que les élèves de CM2 puissent participer à une ou deux séances avec un enseignant de technologie.

Des échanges auront également lieu entre les élèves de CM2 qui pourront poser toutes les questions leur créant des soucis concernant leur entrée en 6^{ème}, à des collégiens, qui leur répondront. Ce temps

se déroulera avant les vacances d'hiver. Les 6^{èmes} accueilleront les CM2 durant un temps de lecture. Un présent sera remis à chaque CM2.

Du côté des enseignants, des conseils école-collège ont lieu. Durant ceux-ci, des points clés d'apprentissages sont abordés notamment en mathématiques ou en histoire-géographie. Les outils d'évaluations sont également discutés.

Les parents sont informés sur le fonctionnement du collège en fin d'année scolaire de CM2 mais également à la rentrée scolaire.

➤ Axe 2 : assurer le suivi personnalisé des élèves

La transmission de l'ensemble des documents ayant trait au suivi de l'élève va être rediscuté avec le collège. Ces documents permettront au collège de prendre en charge dès la rentrée scolaire les élèves en fonction de leurs différents profils.

Lors des différents conseils école-collège, le suivi des élèves est longuement abordé tant concernant les difficultés que les réussites de ceux-ci.

III. Gestion des ressources humaines et développement professionnel des personnels

A. Gestion quotidienne des personnels

a. Accueil des personnels

Les nouveaux personnels sont accueillis par le directeur de l'école pour un temps d'échange, dès leur nomination.

Durant ce temps d'échange, l'école est présentée ainsi que son fonctionnement.

La place et le rôle de l'agent au sein de l'établissement sont abordés.

Un temps commun avec l'ensemble des personnels de l'école est prévu par la suite.

b. Absence des personnels : organisation de la continuité du service

Dès qu'un agent a connaissance qu'il ne pourra pas effectuer son service, il en informe le directeur de l'école.

1. Absence d'un enseignant

Si c'est un enseignant, celui-ci informe l'autorité départementale dans les plus brefs délais ainsi que les parents.

Les parents sont réinformés par la suite du remplacement ou non de l'enseignant.

Lorsqu'un enseignant est absent, celui-ci a laissé une préparation d'apprentissages et/ou un trieur du remplaçant afin que l'enseignant remplaçant puisse prendre en charge la classe de la meilleure façon possible. Ce dernier est accueilli par le directeur de l'école, lui faisant un bref topo du fonctionnement de l'école.

Lorsqu'il n'y a pas de remplaçant, le directeur répartit les élèves dans les différentes classes de l'école avec deux priorités : répartition dans le niveau de classe le plus proche si peu d'élèves sont présents, répartition dans la classe des frères et sœurs.

Une attention particulière est portée aux classes ayant un nombre déjà conséquent d'élèves, afin d'essayer de ne pas trop les surcharger.

L'information de la présence d'un enseignant remplaçant ou non arrive toujours tardivement dans les écoles (pour les absences imprévues).

Les enseignants sont finalement assez peu absents et sont la plupart du temps remplacés (comme ce fût le cas en 2021-2022).

2. Absence d'un AESH

Lorsqu'un AESH est absent, le second AESH de l'école voit son planning modifié en fonction des besoins de l'école en concertation entre les enseignants et le directeur de l'école (notamment pour l'élève en situation de handicap moteur). Au besoin, ponctuellement, l'accueil de l'enfant est modifié.

Les AESH ne sont pas toujours remplacés. Situation dommageable pour les élèves bien évidemment.

3. Absence d'un ATSEM

Lorsqu'un ATSEM est absent, un planning d'intervention des différents agents présents dans les différentes classes est réalisé entre les enseignants et le directeur de l'école.

Sauf si les 3 ATSEM sont absents, la mairie ne remplace pas les agents pour une absence courte.

Si le directeur est absent, l'ensemble de l'équipe est informé. Les instructions sont alors données à ce moment - là mais la gestion à distance, par lui-même, est assurée lorsque cela est possible. Un point régulier est fait avec l'intérim.

c. Degré d'attractivité de l'école

L'école reste une école assez attractive pour les personnels. En effet, plusieurs nouveaux enseignants sont nommés en ayant un nombre d'années d'expériences conséquent.

Ceci est dû à plusieurs points : la qualité des relations école-famille, le milieu d'enseignement, l'équipe et la gestion de l'école tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel.

Les personnels nouvellement nommés sont satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé et de la gestion de leur entrée au sein de l'équipe de l'école.

d. Organisation des modalités d'échanges

Les modalités d'échanges sont abordées précédemment.

Une salle des maîtres, une salle des ATSEM sont présentes au sein de l'école.

Des personnels ressources sont présents dans l'équipe de circonscription mais finalement peu sollicitables et sollicités par conséquent... On peut faire la même constatation avec les ressources externes disponibles au sein de la DSDEN où l'on se retrouve face à une sorte de mille feuilles administratif. Il est très difficile de s'orienter vers la bonne personne afin d'obtenir le bon renseignement.

L'école dispose d'un climat serein de travail, avec des relations cordiales entre les personnels, voire amicales, et engagées dans le travail collectif. Les personnels travaillent ensemble et se connaissent

bien, pour certains, ils sont présents sur l'établissement depuis longtemps, et se respectent, au-delà des statuts, ce qui est précieux pour le vivre ensemble. Les nouveaux arrivés sont très bien intégrés à l'équipe chevronnée.

e. Protocole de traitement des violences vis-à-vis des personnels et des atteintes aux valeurs de la République :

Les violences vis-à-vis des personnels sont immédiatement signalées à M. l'Inspecteur de la Circonscription par téléphone par le biais du directeur d'école.

Elles sont par la suite, renseignées sur l'application « fait établissement ».

Les personnels sont encouragés, par le directeur de l'école, à déposer une main courante ou une plainte en sollicitant la protection statutaire de Mme la Rectrice.

Les atteintes aux valeurs de la Républiques sont signalées par le directeur sur l'application « fait établissement ».

B. Modalités de concertation et de coopération internes

a. Bilan de la coopération entre les agents

L'ensemble des agents, n'ayant pas les mêmes employeurs et obligations de services, la coopération entre les différents agents est parfois difficile à mettre en œuvre en termes d'emploi du temps.

Il peut parfois être difficile de conjuguer les horaires de tout-un-chacun.

Néanmoins, il est à noter que l'ensemble des agents se montrent très volontaires pour travailler ensemble et aménager au mieux leur emploi du temps.

La coopération s'en trouve grandie lorsque plusieurs acteurs avec plusieurs angles apportent leur point de vue aux discussions.

La qualité des relations entre les membres de l'équipe ainsi que leur ancienneté de collaboration pour certains groupes de personnels, permettent à chacun de collaborer avec les autres.

b. Modalités d'organisation du travail avec les ATSEM, les services civiques et les AESH

Le travail des ATSEM est régi par la charte des ATSEM (réalisée en 2021-2022). Leurs modalités horaires sont définies conjointement par la mairie et par le directeur de l'école en fonction des besoins et organisations présentes.

Les deux AESH sont présentes toutes les deux 24h dans l'école. Elles sont réparties dans deux classes différentes. Le directeur a arrêté leurs emplois du temps respectifs en concertation avec elles ainsi qu'en collaboration avec les enseignants.

Leurs heures de réunions sont déployées dans l'année scolaire par le directeur de l'école pour des ESS ou autre. Un temps de préparation pédagogique est pris sur ce volume d'heure alloué.

c. Degré d'investissement des enseignants dans la valorisation de l'école

Les enseignants sont très volontaires concernant la valorisation de l'école tant sur le plan interne qu'externe.

Ils sont très engagés dans leurs missions pédagogiques ainsi que pour les enfants et la construction des partenariats même en dehors du temps de service.

Il est à noter qu'un temps institutionnel, reconnu, est souhaité par les enseignants.

C. Communication interne et dialogue social

a. Effectivité de la réception des informations transmises

Les informations transmises, parfois lourdes au sein même d'une journée, sont traitées rapidement par l'ensemble des agents. Un temps dans leurs obligations de service est imputé au traitement de ces informations.

La qualité du traitement et l'échange sont de qualité.

b. Réflexion collective sur la communication interne

L'ensemble des membres de l'équipe estiment que la communication tant interne qu'externe est de qualité. Les messages diffusés régulièrement sont clairs.

c. Organisation de réunions syndicales

L'école n'organise pas de réunion syndicale au sein de l'établissement.

Il est dommage, pour les collègues n'effectuant pas de réunion syndicale, lors d'une absence pour cette cause d'un enseignant, non-remplacés, de surcharger sa classe avec des élèves.

D. Formation des personnels

a. Priorités de formation

La priorité de formation est donnée aux français et aux mathématiques depuis plusieurs années.

Les mêmes thématiques au sein de ces deux disciplines sont abordées plusieurs années de suite, de manière redondante, ce qui n'apporte aucun élément nouveau.

L'équipe enseignante ne considère pas la formation vraiment efficace notamment concernant tous les temps d'échange de pratique.

De plus, pour les jeunes enseignants ou directeurs d'école, la formation n'est pas du tout adaptée. Les éléments abordés à l'INSPE sont repris plusieurs années, sans cesse.

Le choix des formations, parmi les thématiques proposées, reste très restreint de par l'obligation d'inscription à certaines d'entre elles....

L'année scolaire 2021-2022 est une année blanche en termes de formation. Malgré la volonté du ministère d'améliorer la formation des enseignants, celle-ci s'est uniquement déroulée en distancielle... en lecture de PDF et visionnage de vidéos !

Les formations supplémentaires sont toujours réalisées sur le temps bénévole des enseignants.

1. Procédure et cohérence des choix

Les enseignants ne sont pas sollicités par leur hiérarchie concernant le choix des formations proposées et les déterminations des besoins de l'école.

Les formations sont parfois en lien avec les résultats aux évaluations nationales.

2. Nature des formations

L'école est intégrée au plan mathématique pour l'année scolaire 2022-2023.

Auparavant les formations consistaient en animations pédagogiques organisées par des conseils pédagogiques ou des PEMF.

3. Articulation entre formation externe, formation dans l'école et formation par les pairs

Les enseignants ne disposent pas de temps, dans leur service, réservé à la formation par les pairs.

La formation dans l'école est donc inexistante.

Néanmoins, les enseignants se forment par eux-mêmes sur leur temps personnel, en dehors de l'école.

Ils échangent entre eux lors des temps d'échanges entre enseignants. Ces formations sont davantage « terre à terre », adaptées pour une mise en pratique rapide, adaptée à l'école et au fonctionnement de chacun.

4. Implication des autres acteurs de l'école

Les formations des ATSEM et des AESH ne sont pas en lien avec celles des enseignants.

Les enseignants n'ont pas connaissance de leurs formations.

L'animation pédagogique concernant la liaison PE-ATSEM n'a été suivie que par les enseignants étant donné que la mairie n'avait pas permis aux ATSEM d'y participer.

Un échange, sur quelques points, aussi bien avec les ATSEM que les AESH a lieu, de manière formelle ou non, sur leur formation après celles-ci.

b. Suivi des formations

1. Bénéfices et inconvénients du présentiel et du distanciel

Les formations en présentielles deviennent de plus en plus rares.

La plupart du temps elles n'ont de formation que le nom et se résument pour beaucoup à un échange de pratique (cela représente certes un complément bénéfique mais trop souvent limité en termes de connaissances apportées).

Il demeure primordial d'avoir des temps en présentiel afin de favoriser les échanges. Le bénéfice au niveau apprentissages s'avère beaucoup plus important pour les enseignants.

Les horaires ne sont pas toujours en adéquation avec les différentes contraintes (même de services) des enseignants.

Les formations en distancielles peuvent être réalisées en tout temps par les enseignants, ce qui représente un gros atout, mais restent très pauvres en termes d'échange. Aucun lien n'est effectué entre enseignants et aucun attendu n'est visiblement présent.

2. Incidence sur les choix pédagogiques de l'école

Les pratiques pédagogiques des enseignants se sont retrouvées modifiées après les formations et les échanges avec les enseignants de l'école.

3. Suivi de l'impact sur les apprentissages des élèves

Il est très difficile de mesurer l'impact des formations et des nouvelles mises en place pédagogiques sur les apprentissages des élèves.

Toutefois, la somme des activités réalisées, à l'aide des formations ou des dispositions déjà mises en place en classe, ont permis de faire progresser les élèves notamment dans des compétences où des difficultés étaient présentes.

IV. Pratiques dans un contexte dégradé ou de crise

A. Gestion collective d'une situation de crise

a. Analyse de la situation et traitement adapté à l'urgence

Aucun personnel n'est formé, outre la lecture des documents officiels.

Les personnels se sentent néanmoins prêts à agir en cas d'urgence.

b. Identification des ressources internes et externes

Le directeur reste la personne ressource interne clé.

Les personnes externes sont le conseiller pédagogique de circonscription, l'équipe mobile de sécurité de la DSDEN et du rectorat ainsi que la gendarmerie.

L'équipe santé du personnel de la DSDEN voire du rectorat peut être sollicitée (médecin, psychologue).

c. Elaboration collective d'une procédure adaptée

Les différentes procédures ont été élaborées collectivement afin que chaque agent puisse pleinement être acteur et assurer son rôle lors d'une crise.

B. Anticipation des situations de crise

a. Repérage des facteurs de déclenchement d'une crise

Plusieurs facteurs peuvent déclencher une crise :

- Externe où l'école n'aurait aucune prise : aucune anticipation ne peut être présente si ce n'est l'application stricte des règles et l'attention des agents (notamment vigipirate).
- Externe où l'école aurait prise interne : la coéducation et la mise en place de l'ensemble des éléments d'accompagnement possible des familles et des élèves permet de réduire ce risque.

C. Accompagnement post-crise

a. Formation à la gestion de crise

L'école n'a jamais connu de crise.

Néanmoins, si tel était le cas, l'ensemble des éléments doivent être apaisés avant une reprise sereine des enfants.

La hiérarchie doit accompagner le personnel de l'école.

Un temps d'explication avec les enfants et les parents est nécessaire.

V. Bilan

A. Points forts du domaine

- Engagement des équipes
- Engagement des participants lors des différentes instances : présence, richesse des débats
- Bien-être dans l'établissement

B. Point de vigilance et marges de progrès

- Inquiétude sur la santé et la sécurité des personnels
- Inquiétude sur la surcharge de travail

C. Objectifs et actions à développer

- Convivialité entre personnels
- Temps de concertation

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

I. Relations avec les autorités de rattachement et leurs services

A. Autorités académiques et services

a. Définition, formalisation et efficacité

Lorsque la DSDEN est sollicitée concernant des informations précises sur une circulaire ou concernant des stages de soutien, il est souvent difficile d'obtenir une réponse précise, rapide et définitive.

Les besoins du terrain, en terme organisationnel au niveau d'une école, notamment pour les élèves et leurs parents, ne correspondent pas toujours aux délais administratifs...Il est parfois impératif de réagir vite....

Lorsque de nouvelles circulaires sont déposées sur le PIA, l'agent n'en est pas averti. En effet, des documents administratifs changent et les agents ne sont pas informés.

b. Place et rôle du directeur

Le directeur reste l'interlocuteur primordial de l'ensemble des autorités académiques pour l'école.

B. IEN de circonscription et équipe de circonscription

a. Modalités et efficacité de la communication

D'une manière globale, la communication avec l'équipe de circonscription est bonne.

Néanmoins, celle-ci est parfois difficile en cas de problème important ou pouvant prendre de l'importance.

En 2021-2022, suite à un problème d'ingérence de la part de parents dans le fonctionnement de l'école, la réponse apportée n'était pas vraiment en adéquation avec les besoins du terrain et n'a pas permis d'apaiser les tensions.

b. Disponibilité et bénéfice tiré des informations institutionnelles

La quantité d'informations transmise aux écoles, qui de plus est parfois nécessitant une réponse dans des délais excessivement réduits, ne permet pas à l'école d'effectuer un travail de qualité.

c. Modalités d'accompagnement de l'école

1. Fonctionnement logistique

Aucun accompagnement concernant le lien avec la collectivité de rattachement n'est effectué.

2. Fonctionnement pédagogique et didactique

L'équipe de circonscription est disponible quand elle est sollicitée. Néanmoins, concernant le projet d'école, peu d'aide a été fourni à l'école si ce n'est des changements d'axes suite à la rédaction...

3. Élaboration des plans de mise en sécurité

L'accompagnement par l'équipe mobile de sécurité et le référent s'est effectuée lors de la rédaction du PPMS.

4. Gestion de différends, tensions, conflits, crises

Il n'y a que trop peu d'accompagnants réels sur le terrain, venant en aide à l'école et aux personnels, lors de tensions, conflits ou crises.

d. Remontées d'information en direction de l'autorité hiérarchique

1. Mise à jour de l'application ONDE

L'application ONDE ne permet pas d'être efficace au niveau du travail. La base est trop lente et trop complexe notamment en termes de clic pour permettre le renseignement ou la modification de fiches élèves.

Un tableau excell est utilisé pour la gestion des différentes coordonnées des parents.

Aucun remplissage ne peut être effectué par les parents eux-mêmes voir un import d'un document.

Le remplissage du LSU est également très long. Le système ne permet pas une saisie rapide.

Les trois outils les plus indispensables n'apportent guère satisfaction et ne peuvent pas du tout être qualifiés de fonctionnels mais plutôt de fastidieux....

La boîte mail ne permet pas un envoi global à un groupe important de parents.

2. Réponses aux enquêtes

Les enquêtes sont trop nombreuses et trop longues sans modification de fonctionnement par la suite, d'où aucun réel bénéfice.

3. Signalements de faits graves

La plateforme est très fonctionnelle et très bien conçue pour que l'ensemble des acteurs soient informés d'une situation, sans envoi successif et lourd à gérer par le directeur de l'école.

4. Renseignement d'un tableau de bord

Beaucoup de documents pourraient être remplis directement en ligne sous forme d'enquête justement ou de formulaire.

e. Place et rôle du directeur

Le directeur a une place centrale en étant l'interlocuteur premier et le plus important de la chaîne.

Néanmoins, il n'est pas souvent écouté par sa hiérarchie concernant la mise en application des différentes demandes au sein de l'école qui parfois nécessite du temps ou au contraire une certaine rapidité.

C. Collectivité de rattachement

a. Définition, formalisation et efficacité du mode de communication

L'école étant la seule de la commune, la mairie étant de l'autre côté de la rue, le dialogue est déjà facilité par cette grande proximité.

De plus, un dialogue suivi d'un ajustement concernant le mode de fonctionnement de la relation école-commune a été réalisé en septembre 2021.

Des améliorations notamment concernant les budgets et les commandes pourraient être entreprises mais l'ensemble est fonctionnel et satisfait les obligations de chacun des membres.

b. Inscription des élèves

La gestion administrative de l'inscription des élèves a été revue en septembre 2021.

La commune et l'école fonctionnent de concert afin de faciliter la tâche aux parents d'élèves tout en apportant une bonne efficacité.

c. Participation aux travaux du conseil d'école

Les élus participent aux différents conseils d'école. Les échanges sont riches.

d. Logistique

Les locaux sont de qualité.

L'entretien et les travaux sont réalisés de manière tout à fait satisfaisante.

Les différents équipements sont fonctionnels et modernes.

Les plans de sécurité sont élaborés par le directeur de l'école en collaboration avec l'équipe municipale.

e. Fonctionnement quotidien

L'école dispose de tous les éléments nécessaires à son fonctionnement quotidien.

Qualité du recrutement et de la formation des personnels mis à disposition.

Les ATSEM recrutées et le personnel périscolaire apportent entière satisfaction.

f. Soutien de l'action pédagogique et éducative, réponse aux demandes de l'école et bénéfice

Les financements offerts à l'école permettent de couvrir les besoins de fonctionnement.

Les subventions ou budgets exceptionnels sont toujours plus difficiles à obtenir notamment pour des projets spécifiques.

Un investissement en terme informatique sera à prévoir sur le long terme.

g. Restauration scolaire, accueil avant et après la classe

La restauration scolaire ainsi que la garderie, tant sur leur organisation que sur le contenu, apportent totalement satisfaction.

Les relations entre l'école et les agents périscolaires, ainsi que leur responsable, sont de qualité et permettent un travail de concert.

h. Implication de l'école dans des actions

L'école, par le biais du directeur, est toujours sollicitée pour la mise en place ou la modification d'un point périscolaire afin qu'une discussion ait lieu.

L'étude surveillée s'est mise en place fin 2021.

i. Bilan global du climat de coopération

Globalement l'ensemble des agents travaillant dans l'école coopèrent avec la collectivité de rattachement, même si le directeur reste le premier interlocuteur.

La communication est parfois difficile étant donné l'incompréhension du mode de fonctionnement d'une école par les agents municipaux.

Le directeur veille néanmoins à entretenir un climat de travail agréable.

D. Justice, police, gendarmerie

a. Existence d'un référent dans l'école, analyse du mode de relation

Un référent gendarmerie est présent pour l'école. Il est disponible sur simple contact de la part du directeur de l'école.

b. Degré de régularité de points de situation

Aucun point de situation n'est réalisé mais seulement des contacts lors de problèmes.

c. Sollicitation d'interventions au sein de l'école

Le référent a été sollicité en direction des élèves pour les interventions de permis en CE2 et CM2, le harcèlement scolaire ainsi que le stationnement devant l'école.

D'autres contacts ont également eu lieu lors de la construction du PPMS.

L'ensemble des coopérations, touchant l'ensemble de l'école, est géré par le directeur de l'école.

II. Collaborations avec les autres écoles et établissement

A. Liaison école-collège

a. Sectorisation, démographie, flux

La très large majorité des élèves continuent leur scolarité dans le collège de secteur donnant entière satisfaction.

b. Fonctionnement du conseil école-collège, contribution effective de l'école à son fonctionnement :

Les conseils école-collèges étaient inexistantes avant cette année scolaire.

Les discussions, lors de ceux-ci, sont assez peu productives pour l'instant.

Ils devraient être composés de tous les personnels du secteur.

Les directeurs n'ont pas de place particulière lors de ces conseils école-collège.

c. Exploitation commune des évaluations à l'entrée en 6ème

Les résultats des évaluations de 6ème sont transmis à l'école avec l'analyse effectuée par les enseignants du collège.

L'école peut alors mettre en regard les résultats avec ceux des élèves de CM2 et même de CP et CE1.

Il est très bénéfique d'avoir ce retour afin de permettre une réflexion autour des compétences posant le plus de problème, les causes et surtout les remédiations possibles au sein de l'école.

B. Liaison entre les écoles relevant d'une même collectivité territoriale

L'école n'a aucune relation avec les autres écoles du secteur.

Il serait néanmoins appréciable que des temps d'échanges entre directeur, conviviaux ou institutionnels soient mis en place tant pour les difficultés que tout un chacun peut rencontrer qu'en termes d'échanges pratiques.

III. Alliance éducative avec les parents et co-éducation

A. Mise à profit des outils de communication sur la vie de l'école et les acquis des élèves

Depuis 2021-2022, la communication avec les parents d'élèves a changé.

Elle s'effectue principalement par mail et permet aux parents de prendre connaissance des informations à n'importe quel moment tout en conservant une trace.

De plus, la mise en place du site internet de l'école permet un doublon d'information et un archivage des informations utiles et encore d'actualité.

Les parents, dès que cela est possible, sont invités à des temps de restitution ou d'observation de classe.

L'enseignant de la classe rencontre les parents d'élèves plusieurs fois par an.

B. Organisation des élections au conseil d'école

L'organisation des élections au conseil d'école relève trop souvent uniquement du directeur d'école. Les parents ne s'engagent pas vraiment concernant l'aspect organisationnel de celles-ci.

L'engagement des parents concernant les candidatures n'est pas vraiment non plus au rendez-vous.

Certains membres étaient présents depuis plusieurs années, souhaitent rester sur leur siège et ne favorisaient pas vraiment la constitution d'une nouvelle équipe. Une nouvelle équipe s'est construite pour l'année scolaire.

Le taux de participation est hausse mais comparable au niveau d'autres écoles.

C. Place des parents dans le quotidien de l'école

La place des parents tant au conseil d'école que dans le fonctionnement de l'école a été abordé précédemment.

Le climat de coopération avec les parents d'élèves a connu une période un peu délicate durant l'année scolaire 2021-2022 mais l'ensemble s'est rétabli et est revenu à la normal.

Globalement les relations sont très bonnes. Ceci permet un réel travail pour les élèves.

IV. Collaborations avec les partenaires

A. Cartographie des partenaires et des types d'activité concernés

Les services partenariaux du secteur ne sont aucunement référencés dans un document, même au niveau de la circonscription. Ce point est vraiment préjudiciable étant donné que les enseignants ne connaissent pas forcément l'ensemble des acteurs présents sur le secteur.

L'engagement et la recherche des enseignants afin de couvrir leur besoin dans les classes permet la satisfaction de ce besoin mais il pourrait être plus aisé et plus creusé.

B. Fonctionnement des partenariats

a. Choix des élèves appelés à bénéficier des activités proposées en temps périscolaire, part d'initiative et d'autonomie dont dispose l'école

Les parents disposent pleinement des droits d'inscription à des activités périscolaire tant la semaine que le mercredi au centre de loisirs.

Les activités périscolaires tendent à être en lien ou complémentaires sur certains points avec les activités scolaires mais il n'en est rien calqué avec les activités du centre de loisirs.

b. Procédure de suivi

Des concertations sont présentes concernant les activités municipales, de manière régulière dans l'année scolaire.

Le centre de loisirs organise une réunion par année scolaire, le directeur y assiste.

c. État des demandes d'accompagnement

Lorsque des demandes émergent, elles sont étudiées, comme ce fût le cas pour l'aide aux devoirs.

Quand l'organisation le permet, elles sont mises en place.

C. Place de l'USEP

L'école n'est pas affiliée à l'USEP étant donné que les enseignants mettent en place eux-mêmes leurs séances d'éducation physique et sportive avec les infrastructures présentes.

D. Place de l'association des parents d'élèves

a. Structuration de l'association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves est composée d'un bureau très actif. De nombreuses manifestations à destination des élèves ou des parents sont proposées en dehors du temps scolaires afin de récolter de l'argent utilisable pour des sorties ou des financements.

b. Implication des acteurs de la communauté éducative dans son fonctionnement

Le directeur de l'école est l'interlocuteur privilégié de l'association pour représenter l'école. De nombreux liens s'effectuent.

Les enseignants sont très volontaires lors des manifestations réalisées.

Des parents se joignent aux membres du bureau pour aider au bon déroulement des activités.

c. État des aides et conseils demandés, réponses obtenues, bénéfice tiré des réponses

Deux valeurs ajoutées sont présentes : sociale et financière/pédagogique.

En terme social, les manifestations réalisées permettent la création de nouveau lien et nouveaux partenariats.

En terme financier et pédagogique, chaque action permettant de dégager un bénéfice, celui-ci peut être utilisé pour des activités complémentaire aux apprentissages à l'école avec l'enseignant. Il est courant que l'association permettent le financement de sortie notamment dans le projet « Simone Veil entre lac et montagne ».

V. Bilan

A. Points forts du domaine

- La qualité des interventions : tant sur le contenu que sur la panoplie
- L'engagement des enseignants à la recherche des partenaires

B. Point de vigilance et marges de progrès

- Organisation d'une base de référencement des partenaires

C. Objectifs et actions à développer

- Développer l'utilisation du site internet de l'école pour la promotion des activités
- Solliciter les parents sur la base du volontariat pour différents projets ou thématiques

Conclusion

L'analyse de la situation de l'école fait ressortir un certain nombre de points forts et de réussite : le solide lien de confiance qui existe entre les parents d'élèves et l'ensemble de l'équipe éducative, le climat scolaire étant redevenu serein, mais aussi la richesse des projets et des initiatives comme concernant le projet Lac et Montagne où sur le même niveau, on poursuit l'étude des mêmes compétences d'une année à l'autre, tout en proposant des activités différentes aux enfants. D'autres petits projets annexes ont aussi été mis en œuvre comme le conseil d'école élèves ou plus récemment la course ELA.

L'école primaire Simone Veil fait aussi preuve d'une grande capacité d'innovation et d'adaptabilité concernant les mises en place pédagogiques en classe. L'équipe pédagogique de l'école demeure toujours très engagée en dépit des mouvements au sein de celle-ci. L'équipe est aussi très satisfaite du niveau scolaire, souvent au-dessus de la moyenne du département. L'école bénéficie d'un équipement informatique assez complet.

Cependant, bien évidemment, des points peuvent être améliorés et ceci dans plusieurs domaines : tout d'abord il serait très important de parvenir à instaurer une meilleure collaboration avec la municipalité lors de la réalisation de projets importants. Ensuite, l'aide aux apprentissages pourrait être beaucoup plus efficace si elle était accompagnée et complétée par des structures extérieures gravitant autour de l'école. On peut regretter l'absence d'une structure spécialisée avec du personnel véritablement formé et dont le rôle consisterait à encadrer les enfants pour les aider à terminer leurs devoirs, revoir les apprentissages de la journée ou compléter avec des apprentissages plus ludiques.

Le manque de formation formatives et non basées uniquement sur des échanges (outils de différenciations, formation à la compréhension, l'expression écrite) et de temps dégagé pour la concertation représente un problème important pour l'ensemble de l'équipe éducative.

Le détail des axes de développement que vise l'école est présent dans le projet d'école réalisé en fin d'année scolaire 2021.

D'une manière générale, le processus d'évaluation est très enrichissant pour l'ensemble des acteurs. Il permet une mise à plat complétée par une réflexion de l'ensemble de l'organisation des éléments et dispositifs mis en place dans l'école. Celle-ci permet la modification de certains aspects de fonctionnement. Elle est nécessaire mais non suffisante étant donné son analyse par les principaux protagonistes.

Il faut néanmoins noter la redondance de certains points avec la réflexion déjà menée pour la refonte du projet d'école déjà effectué en fin d'année scolaire 2021.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉCOLE PRIMAIRE SIMONE VEIL

Analyse questionnaire parents 2022-2023



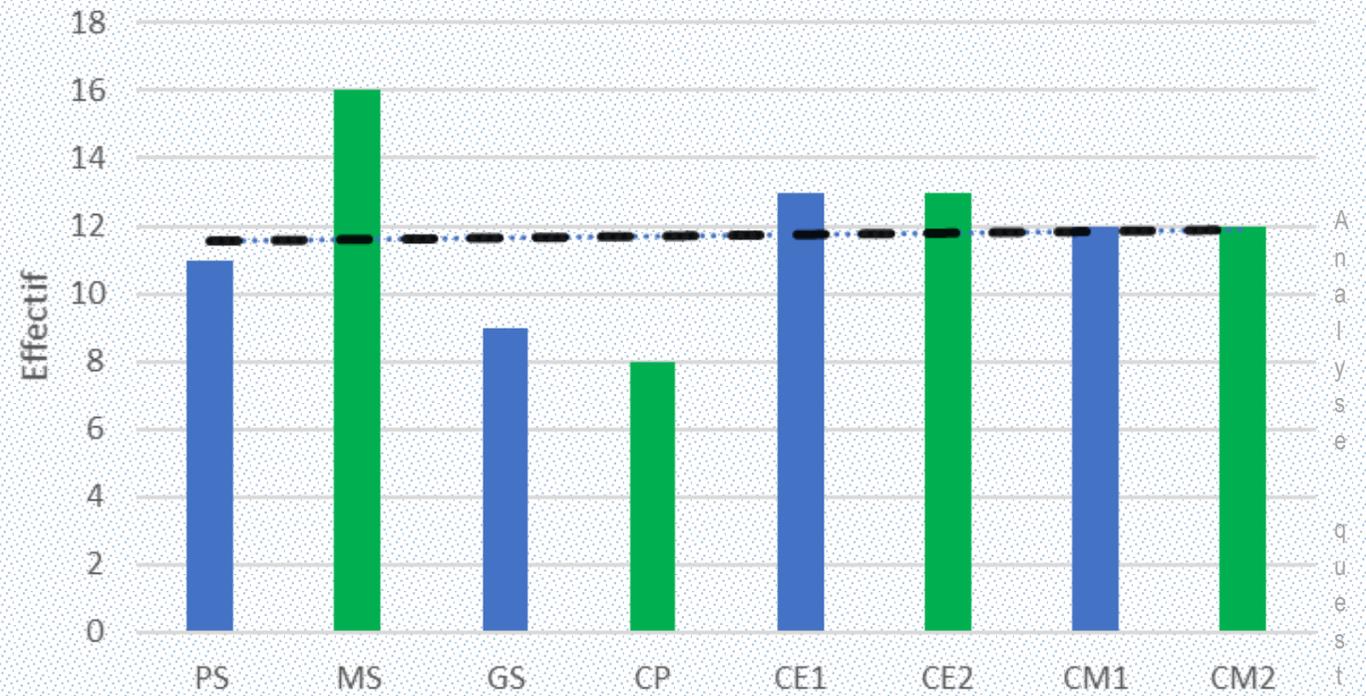
L'enfant

L'effectif de la classe

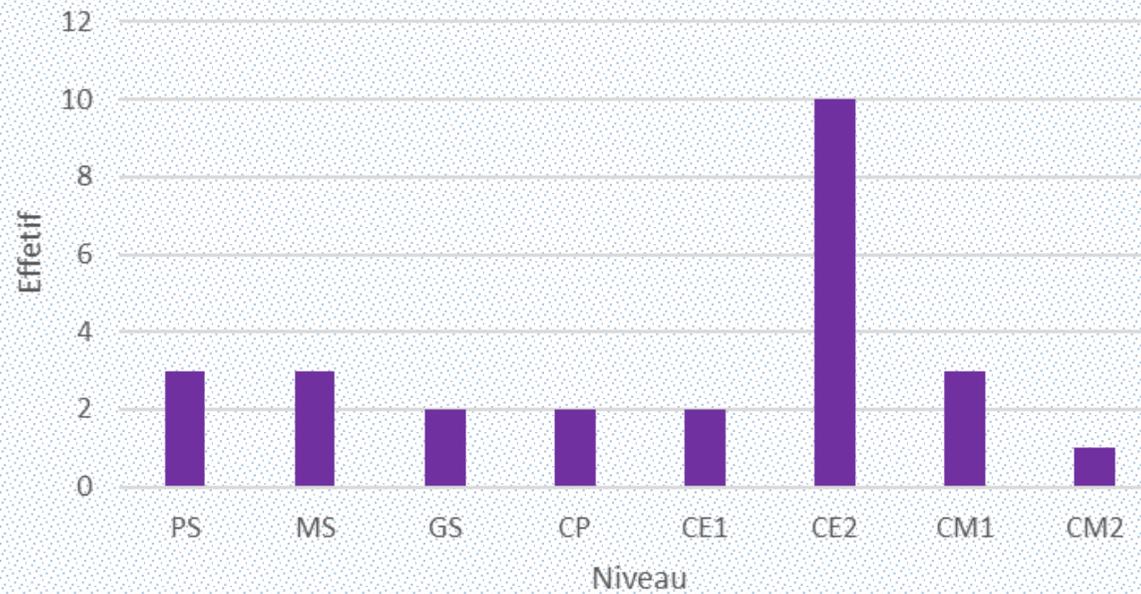
Degré de satisfaction (de 1 à 10)



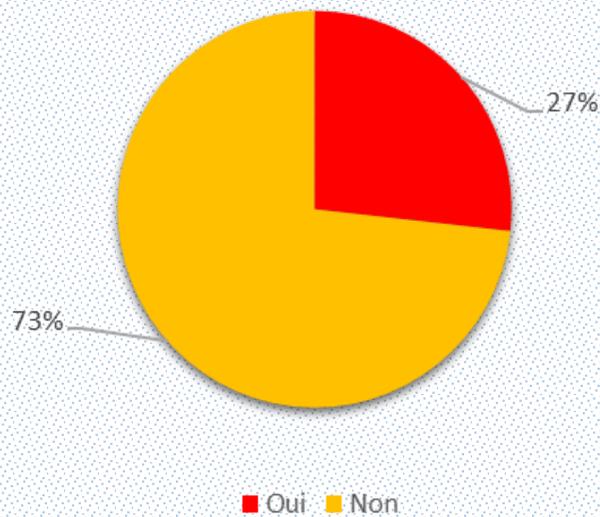
Niveau scolaire



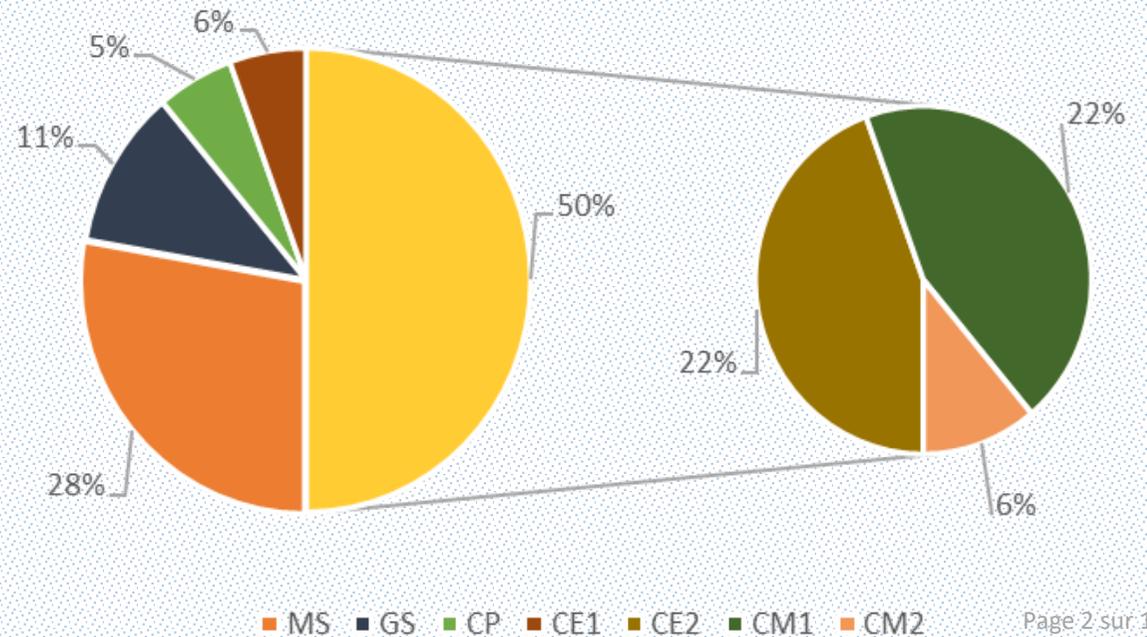
L'insatisfaction concernant l'effectif de la classe



Mon enfant est arrivé en cours de parcours

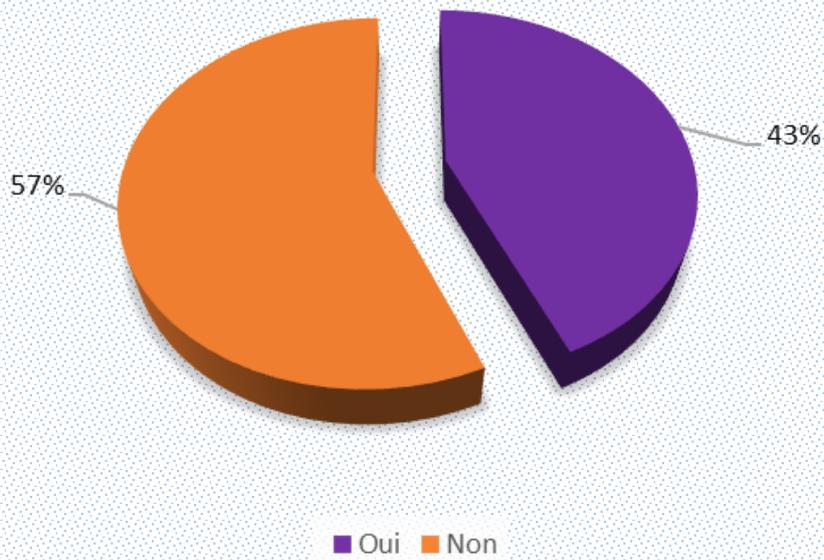


Les élèves arrivant en cours de parcours

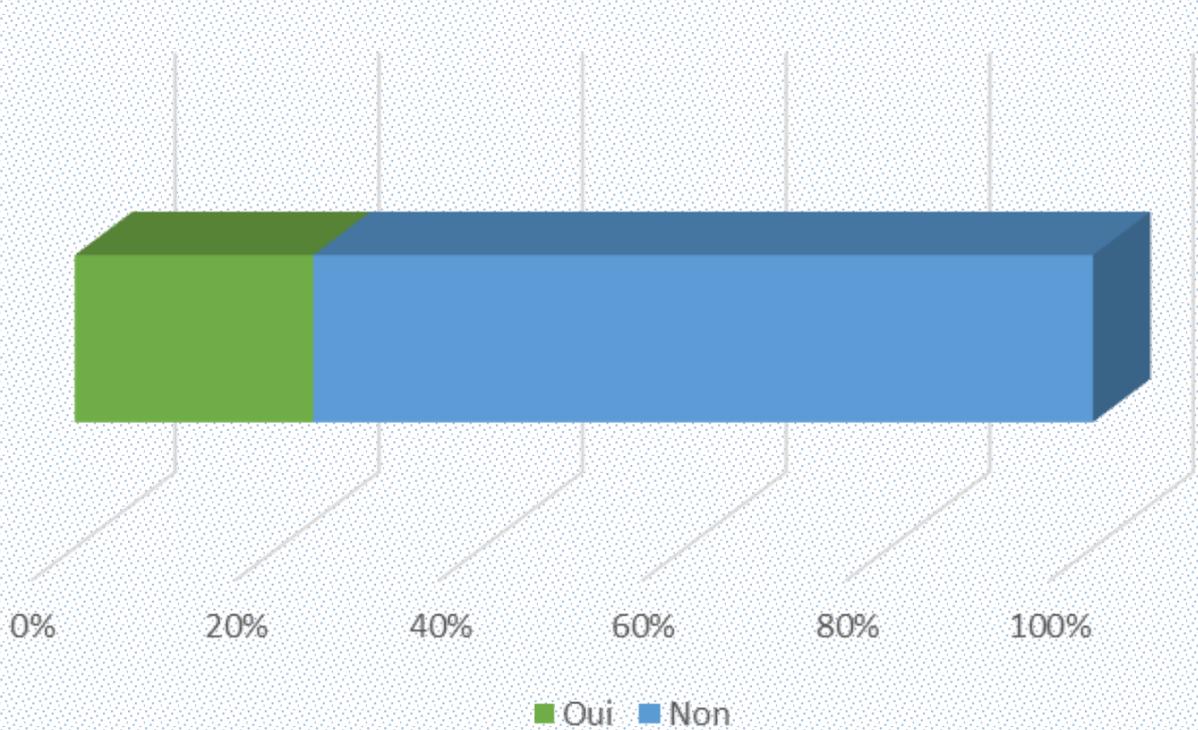


Analyse des questions de satisfaction des parents

Un aîné a déjà été scolarisé à l'école



Fratricité dans l'école

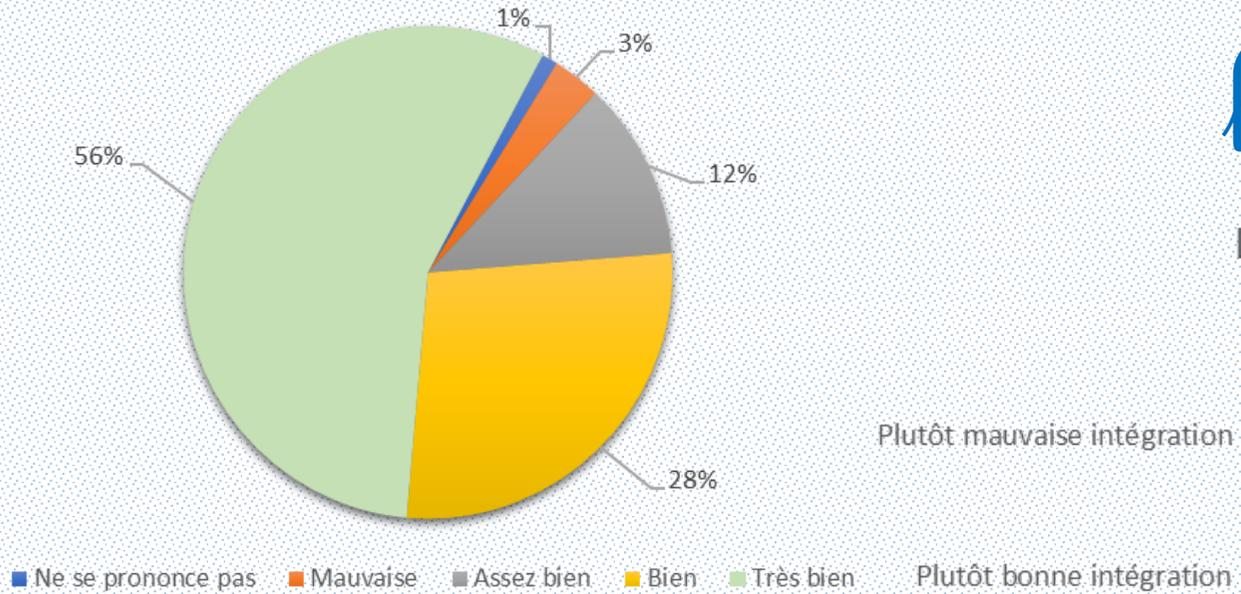


Les frères et sœurs

L'enfant et

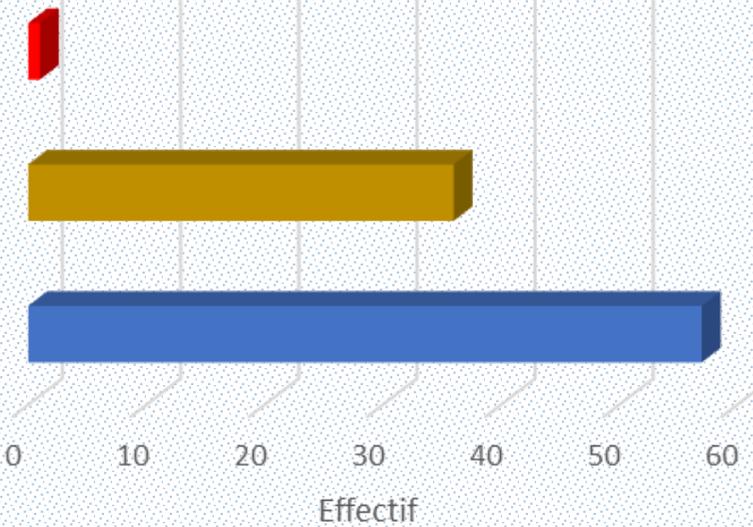
les autres

La rentrée scolaire

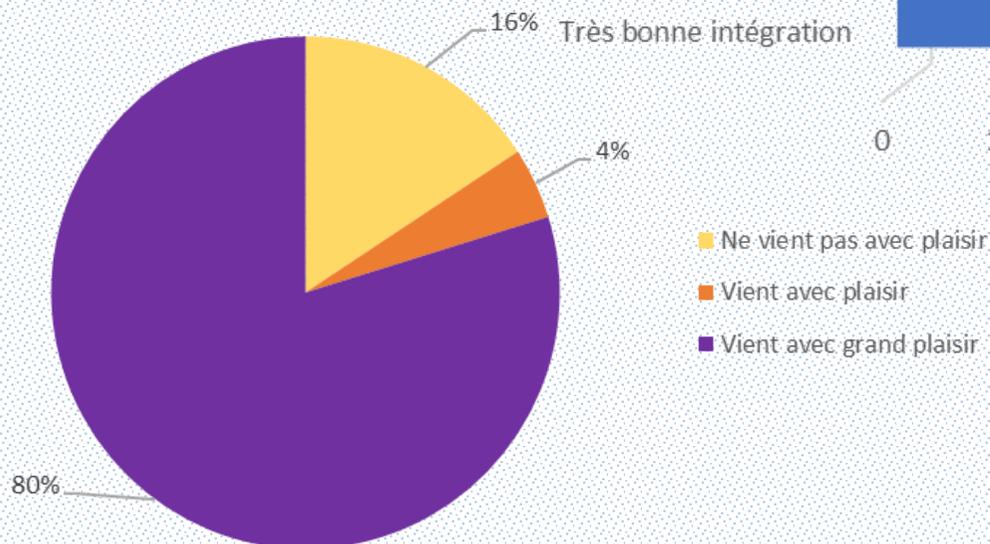


L'intégration de l'enfant

Plutôt mauvaise intégration



La venue de l'enfant à l'école



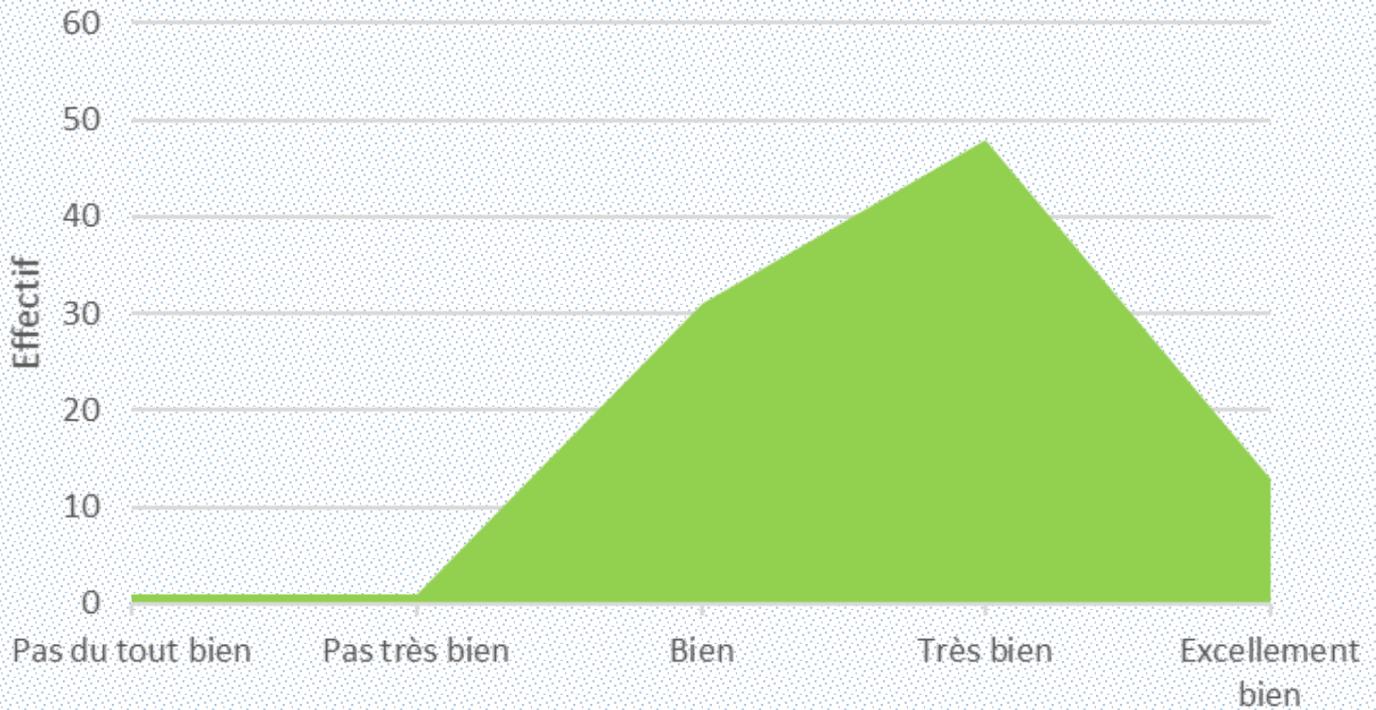
A
n
a
l
y
s
e

q
u
e
s
t
i
o
n
n
a
i
r
e

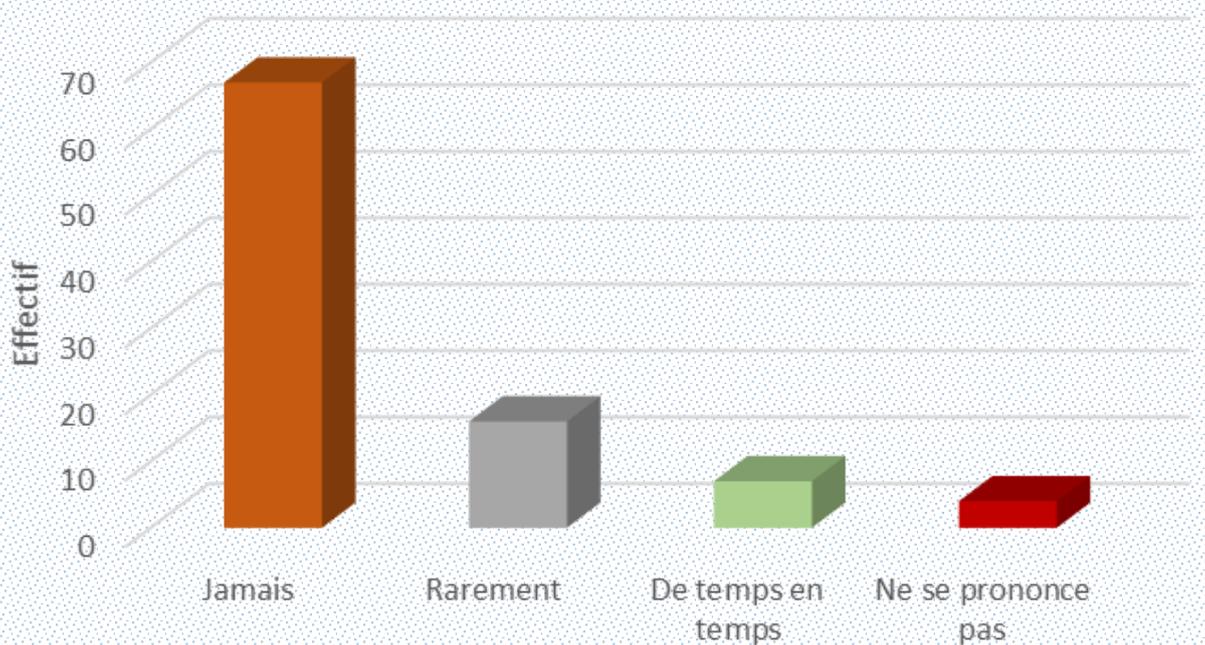
p
a
r
e
n
t
s

La sécurité

Le ressenti de mon enfant

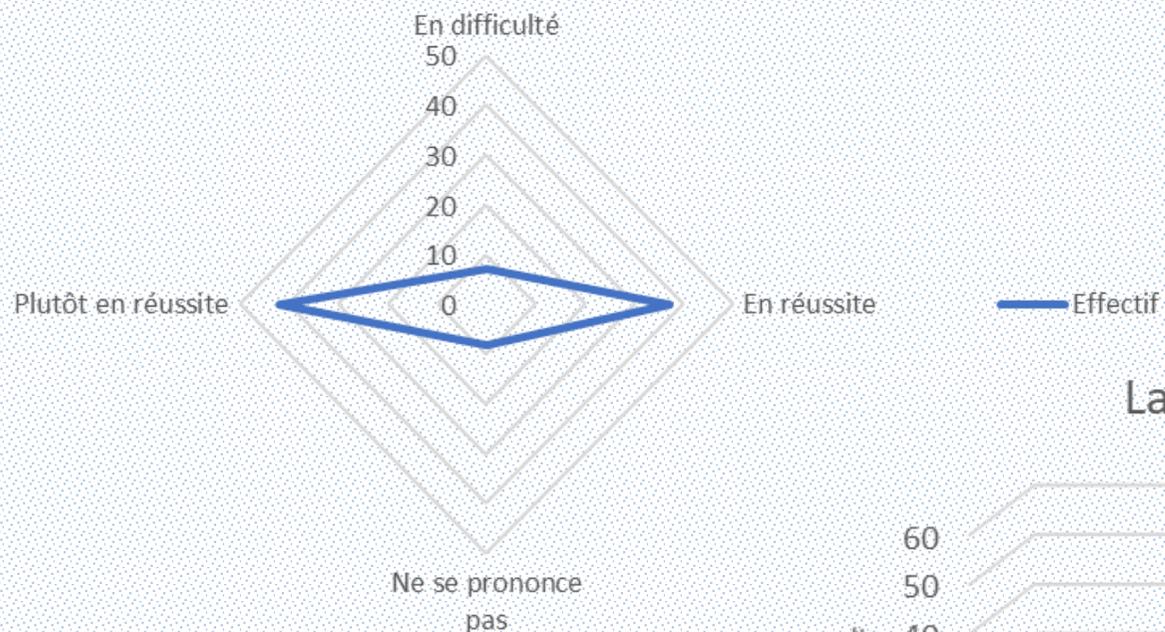


Les plaintes en termes de sécurité

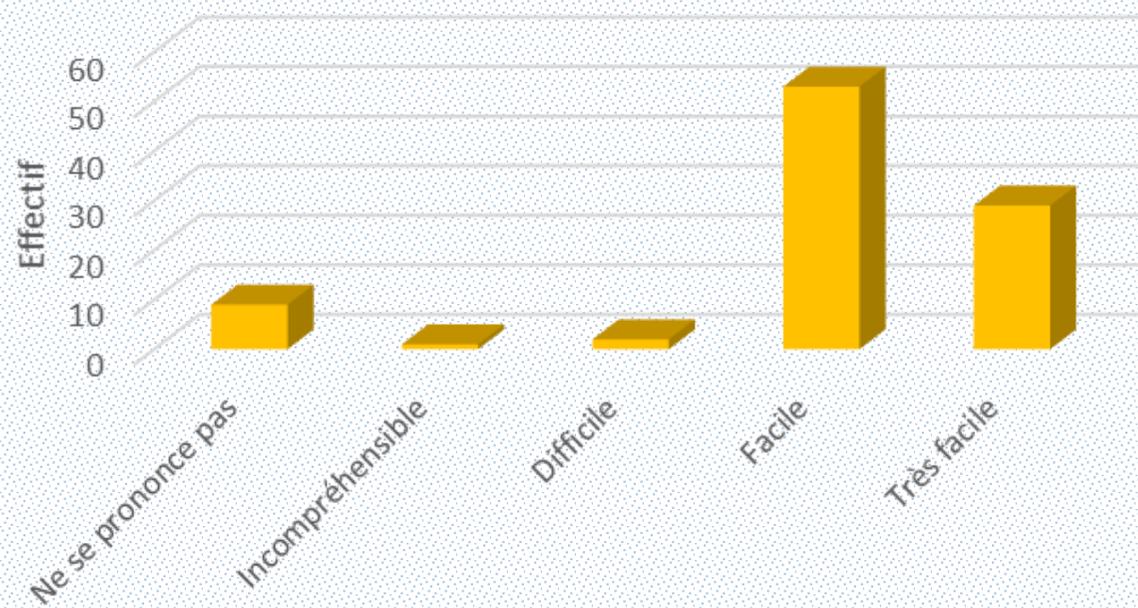


Les apprentissages

Mon enfant dans les apprentissages



La lecture du livret scolaire

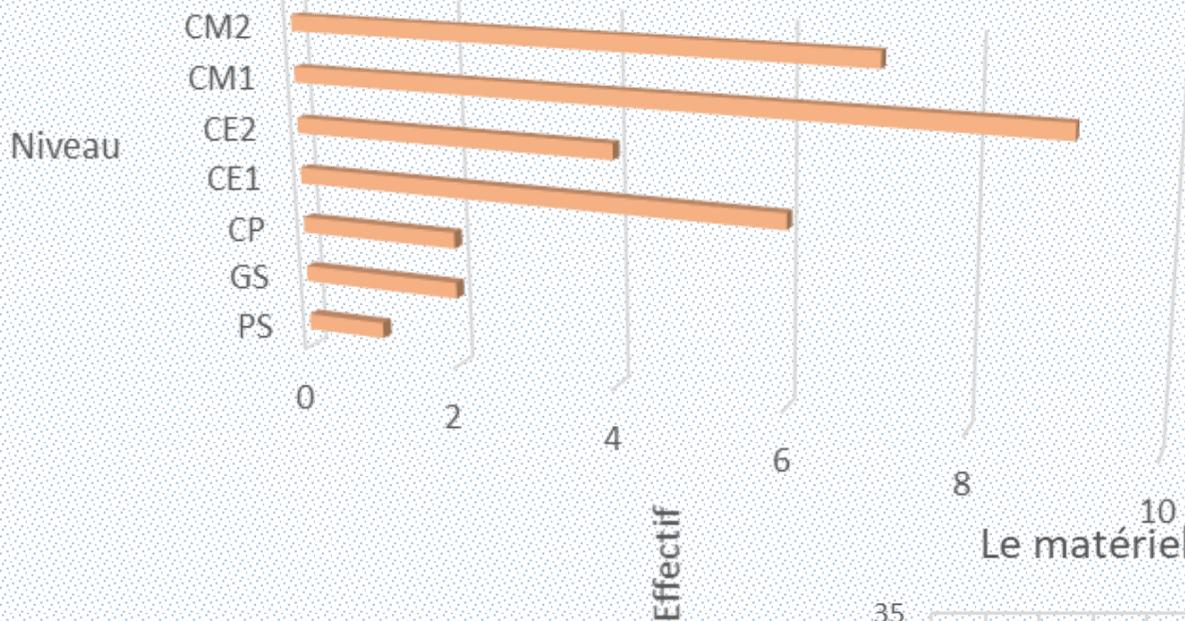


A
n
a
l
y
s
e

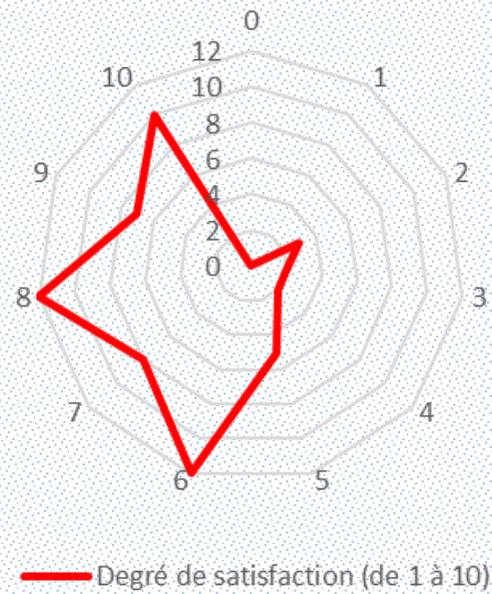
q
u
e
s
t
i
o
n
n
a
i
r
e

p
a
r
e
n
t
s

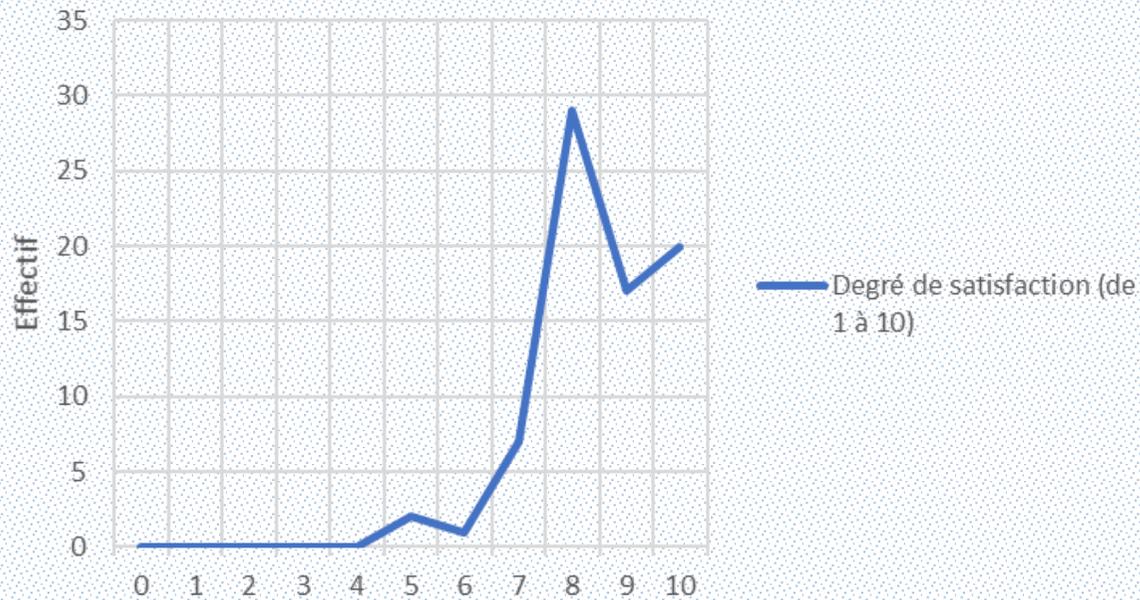
L'insatisfaction concernant l'utilisation du matériel numérique



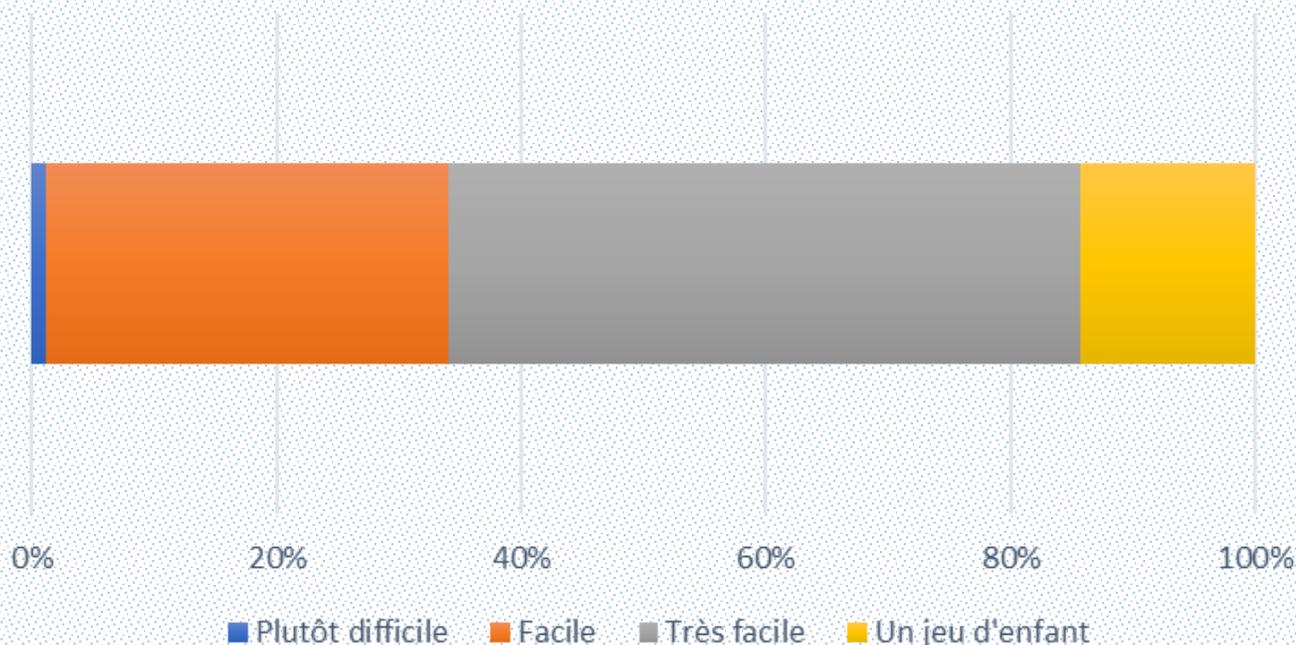
Le matériel numérique de l'école



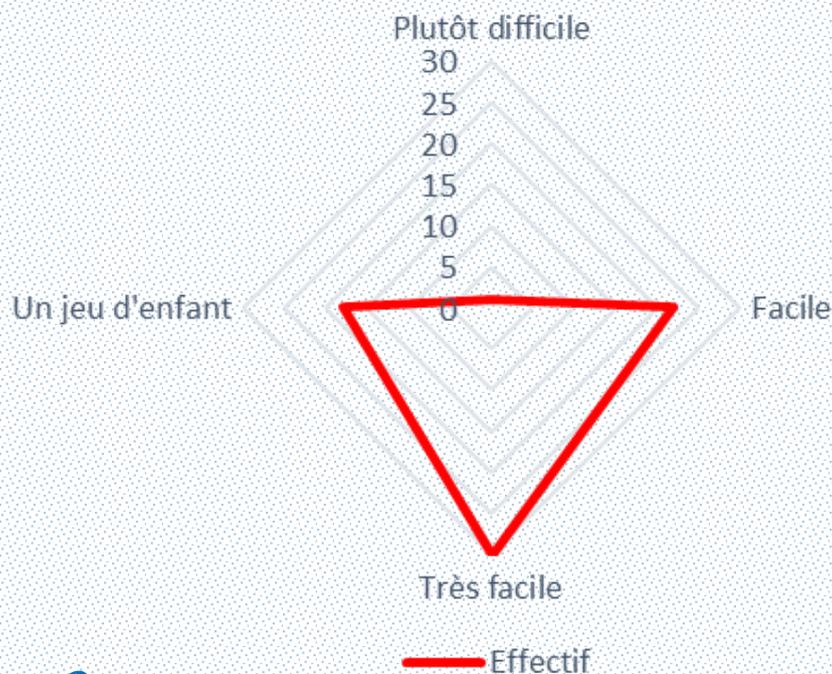
Le matériel pédagogique présent en classe



Rencontrer ou échanger avec l'enseignant

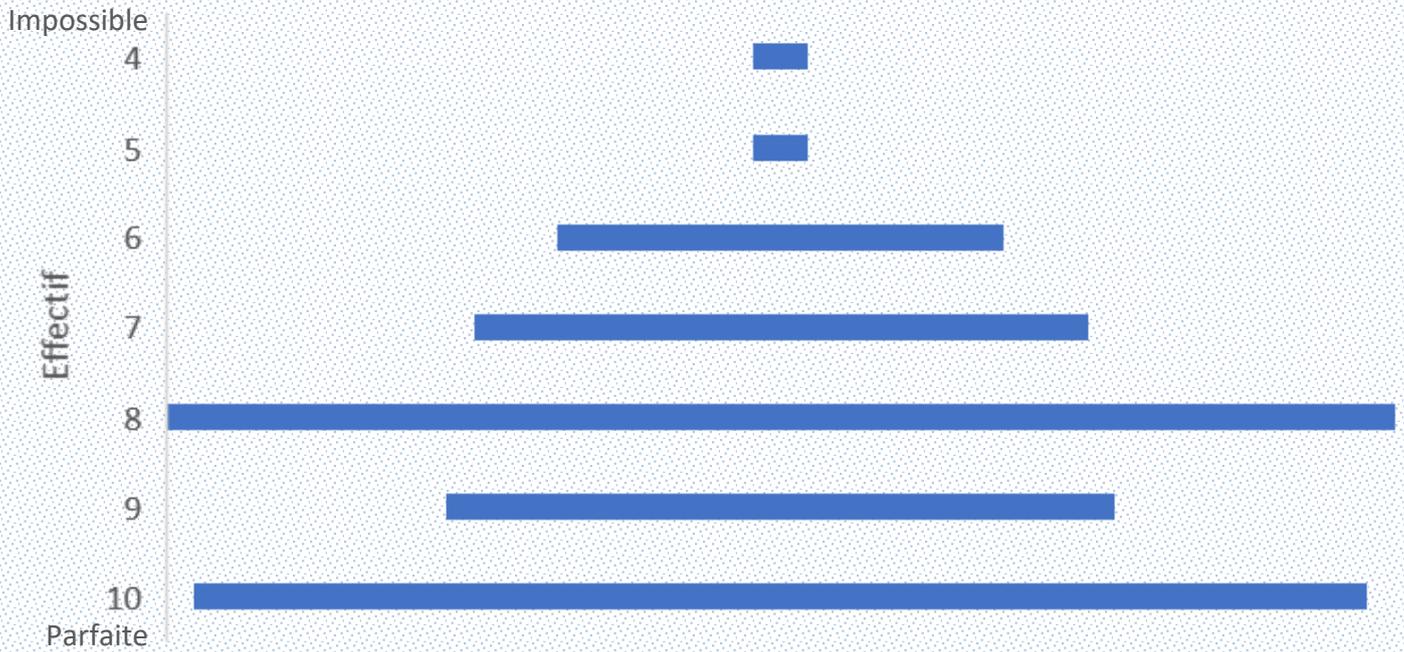


Rencontrer ou échanger avec le directeur

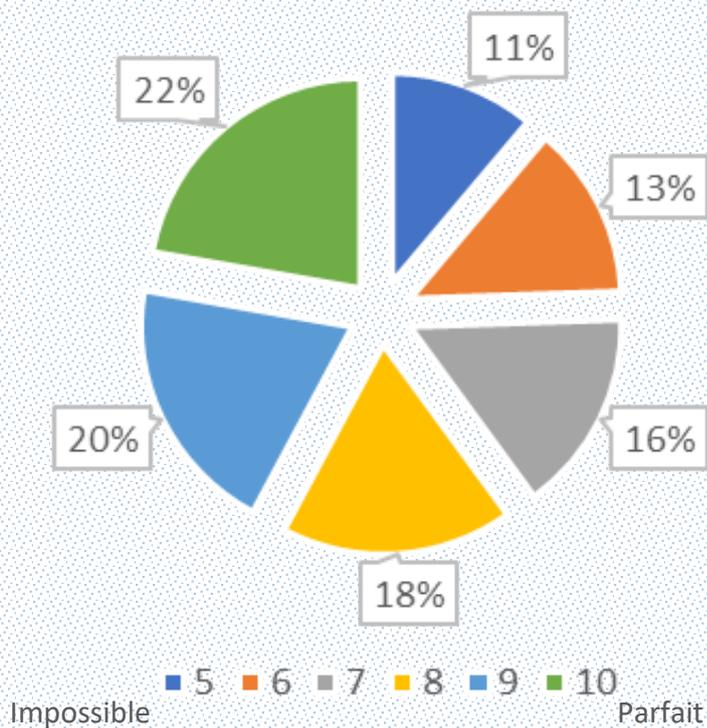


Les échanges avec
l'institution

La qualité des échanges concernant la progression scolaire

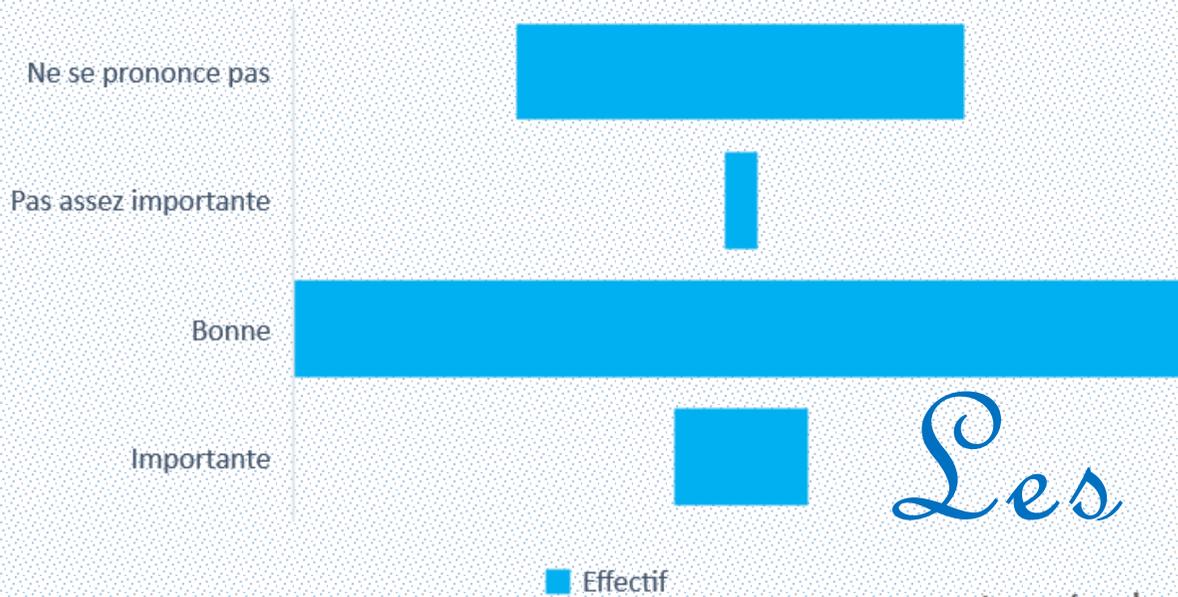


La qualité des échanges concernant le comportement



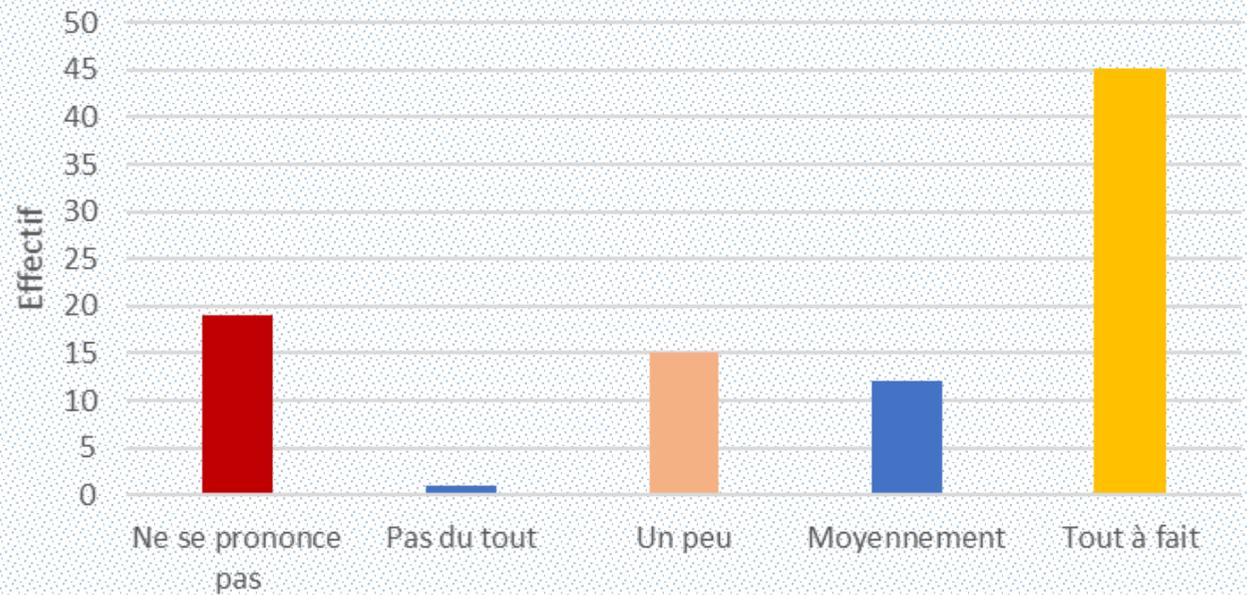
Analyse questionnaire anonyme parents

La quantité d'évaluation en classe



Les évaluations

Les évaluations permettent de suivre la progression des enfants

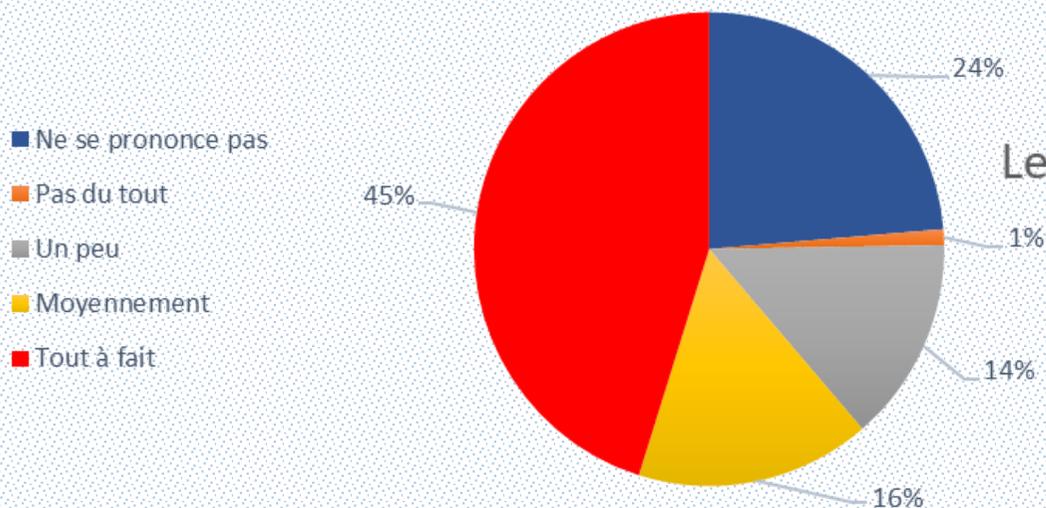


A
n
a
l
y
s
e

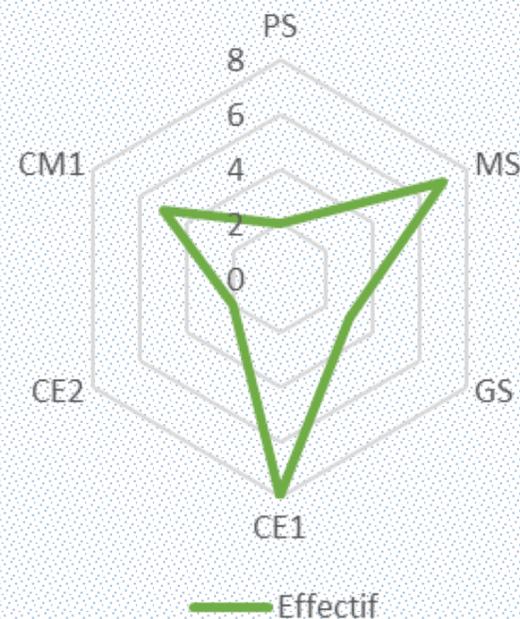
q
u
e
s
t
i
o
n
n
a
i
r
e

p
a
r
e
n
t
s

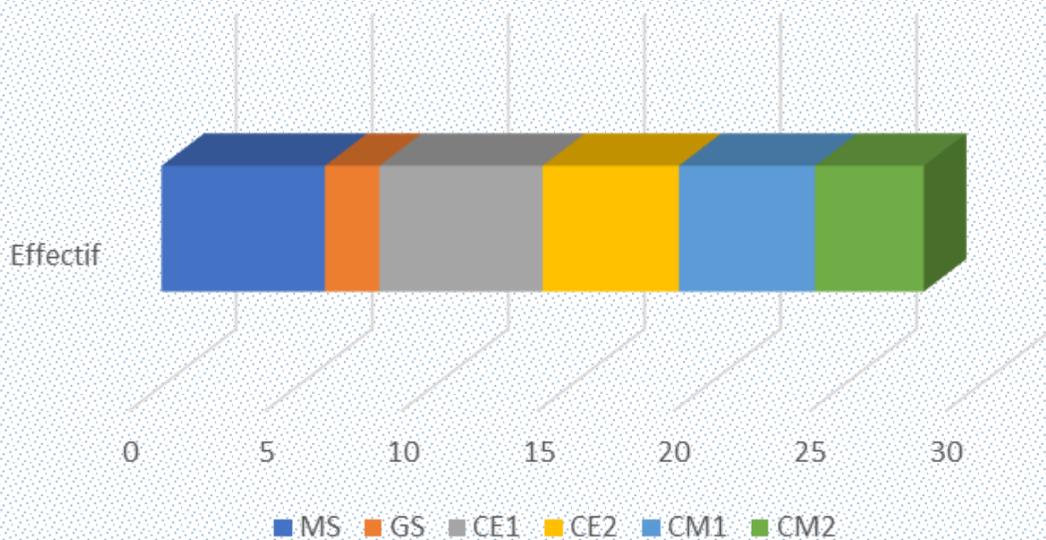
Les évaluations permettent à l'enfant de progresser



Les évaluations ne permettent pas de suivre les progrès de l'enfant



Les évaluations n'aident pas les enfants à progresser



Analyse questionnaire nationale parents

Le temps de travail après la classe

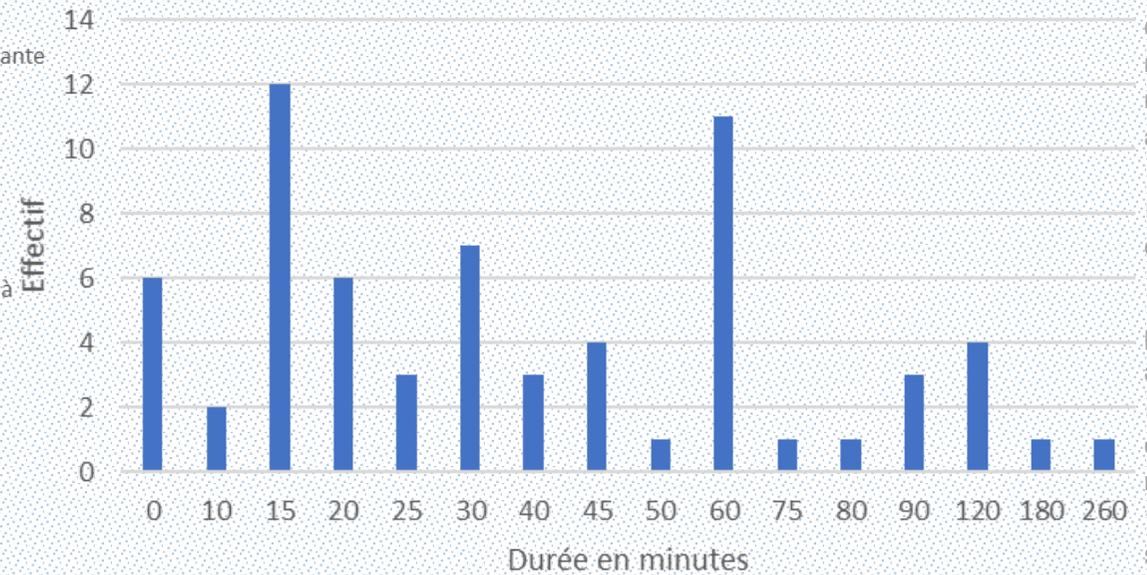


La quantité de travail à la maison

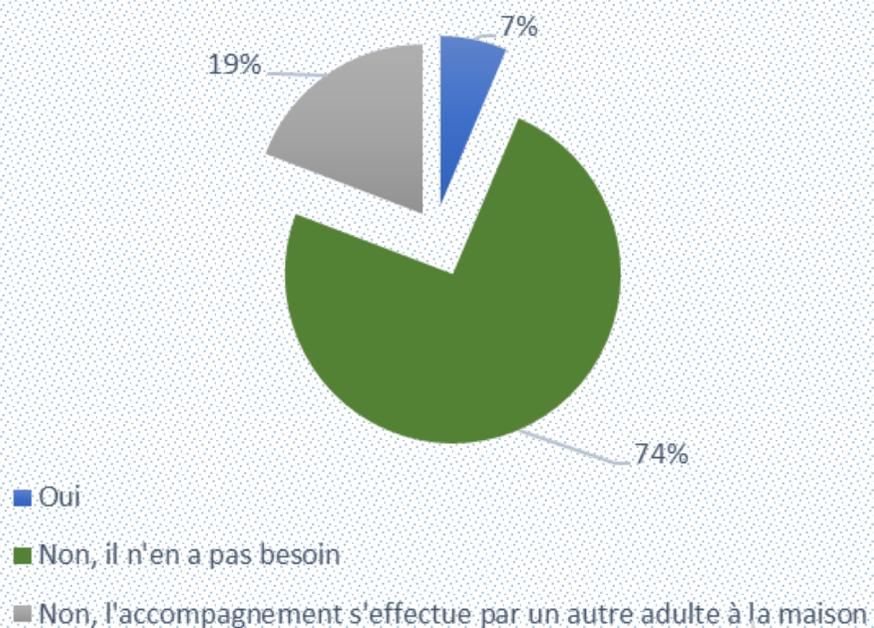


Les devoirs

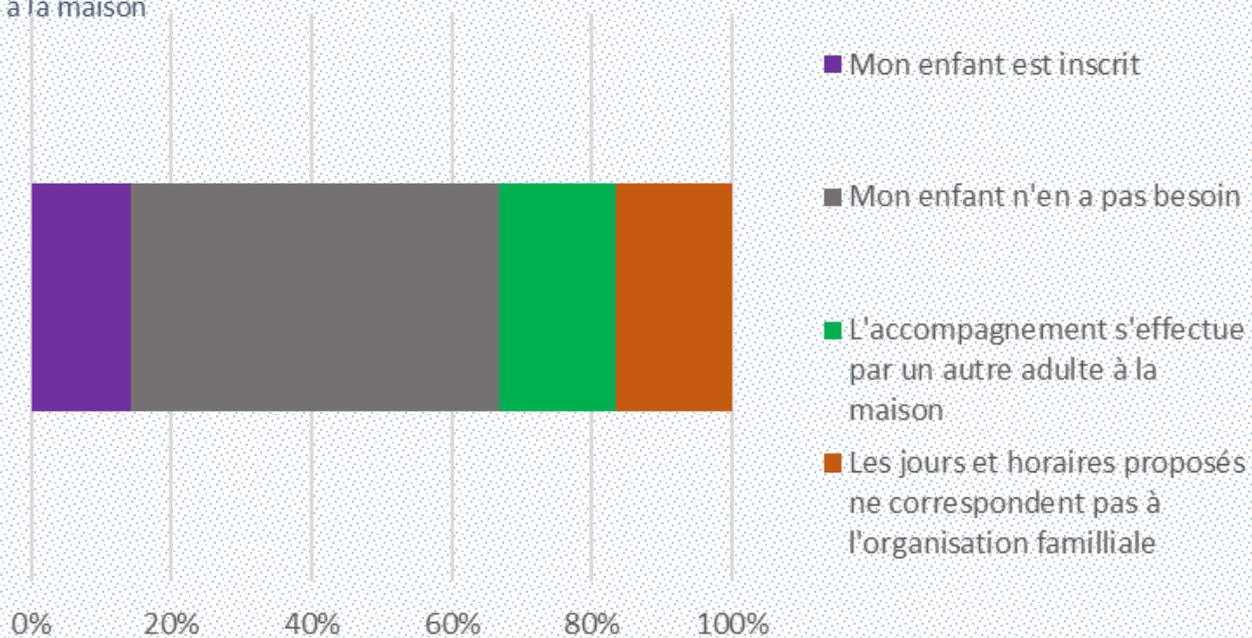
Le temps de travail le week-end



Mon enfant est accompagné après l'école



L'aide aux devoirs



A
n
a
l
y
s
e

q
u
e
s
t
i
o
n
n
a
i
r
e

p
a
r
e
n
t
s

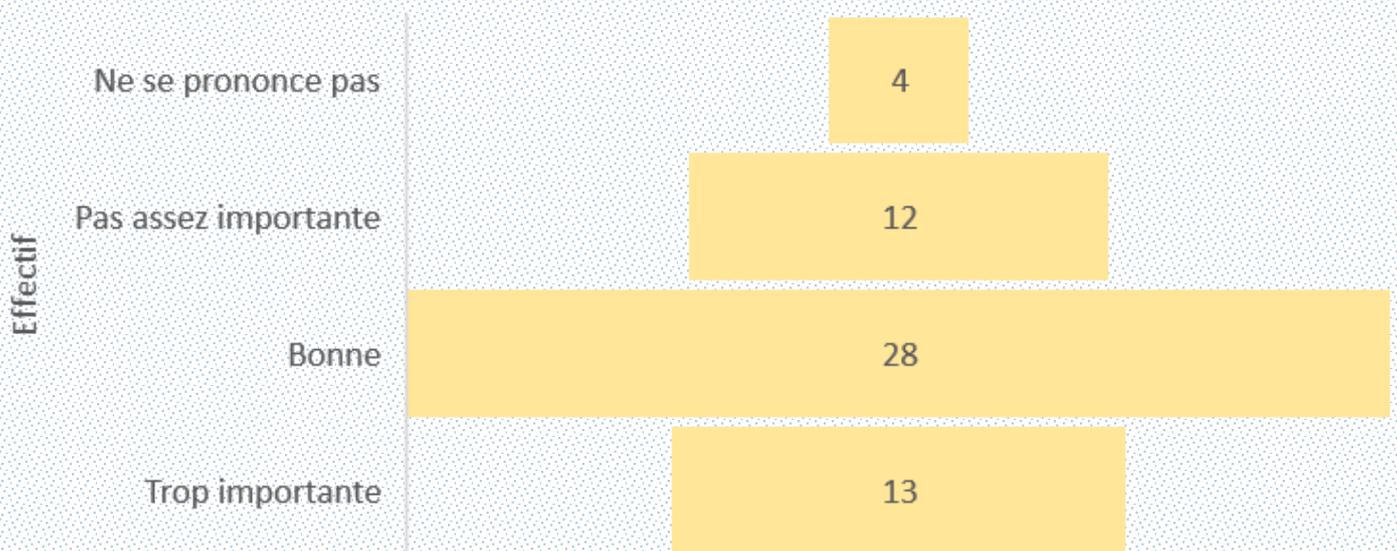
Le COVSD

Le travail durant le confinement

- Tous les jours
- Deux ou trois fois par semaine
- Environ une fois par semaine
- Jamais

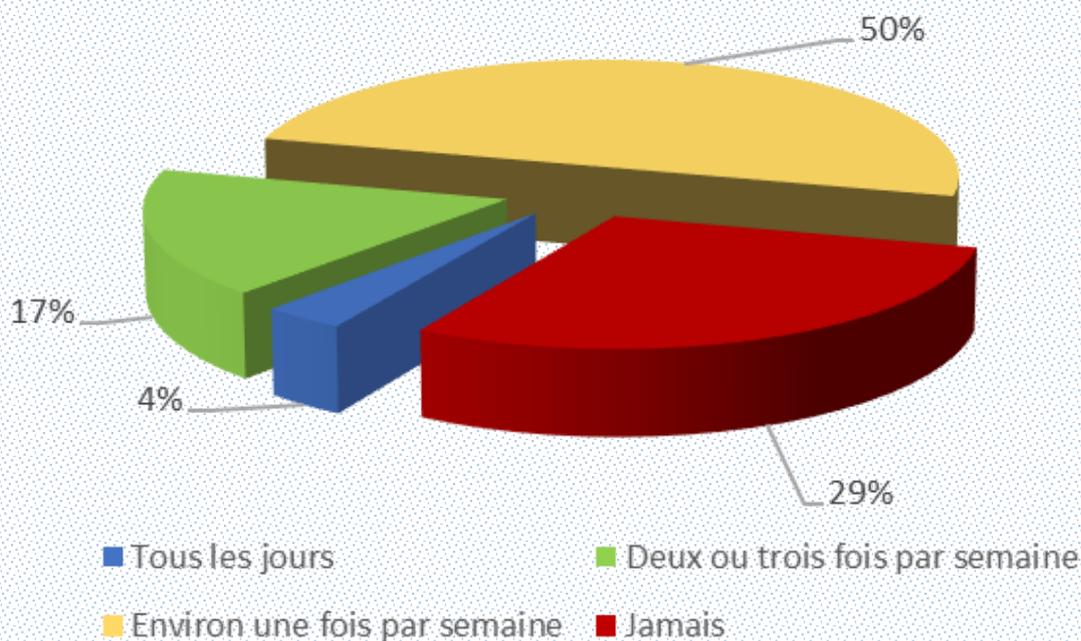


La quantité de travail durant le confinement

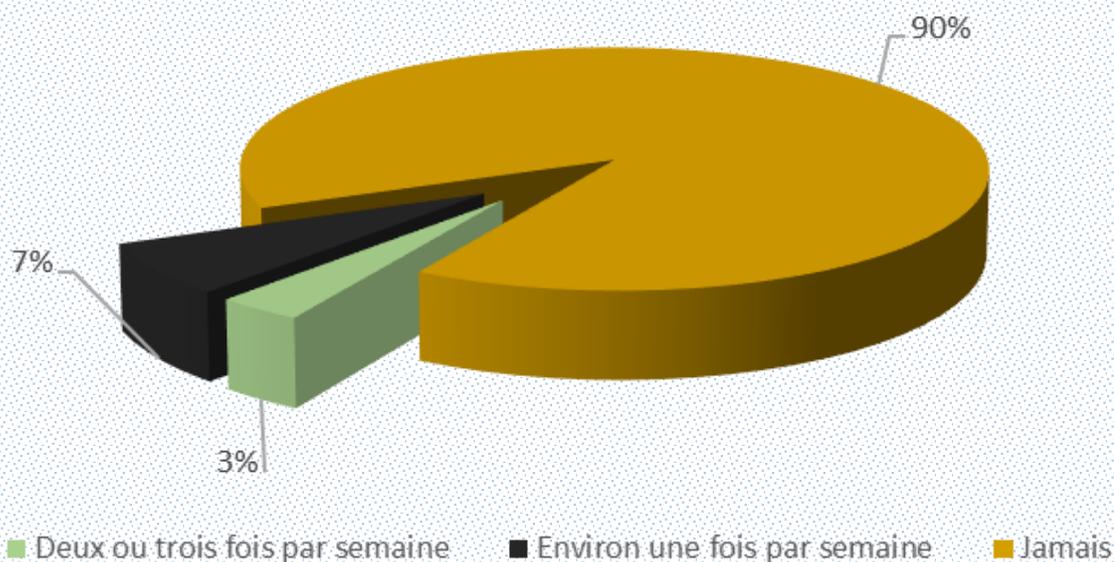


A n a l y s e q u e s t i o n n a i r e p a r e n t s

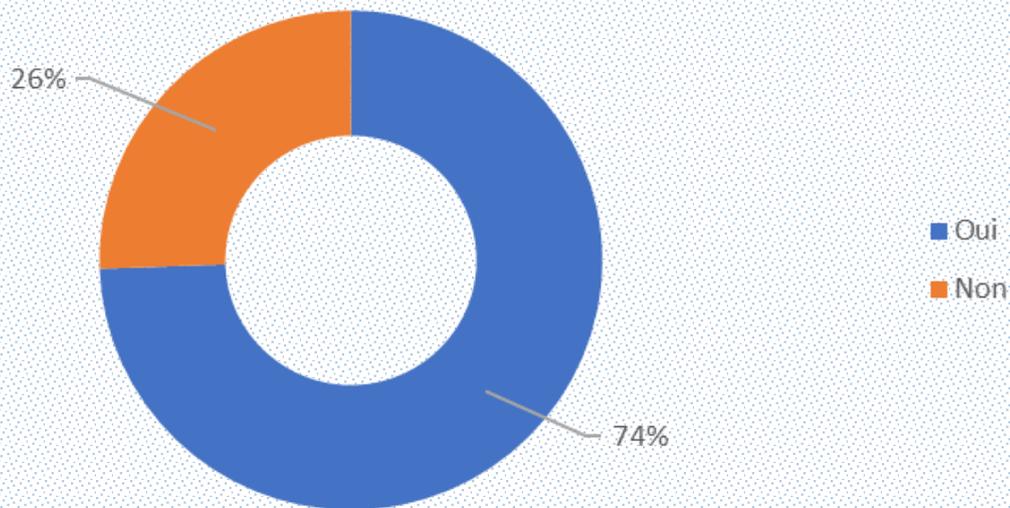
Les échanges par écrit avec l'enseignant durant le confinement



Les échanges de vive-voix avec l'enseignant durant le confinement

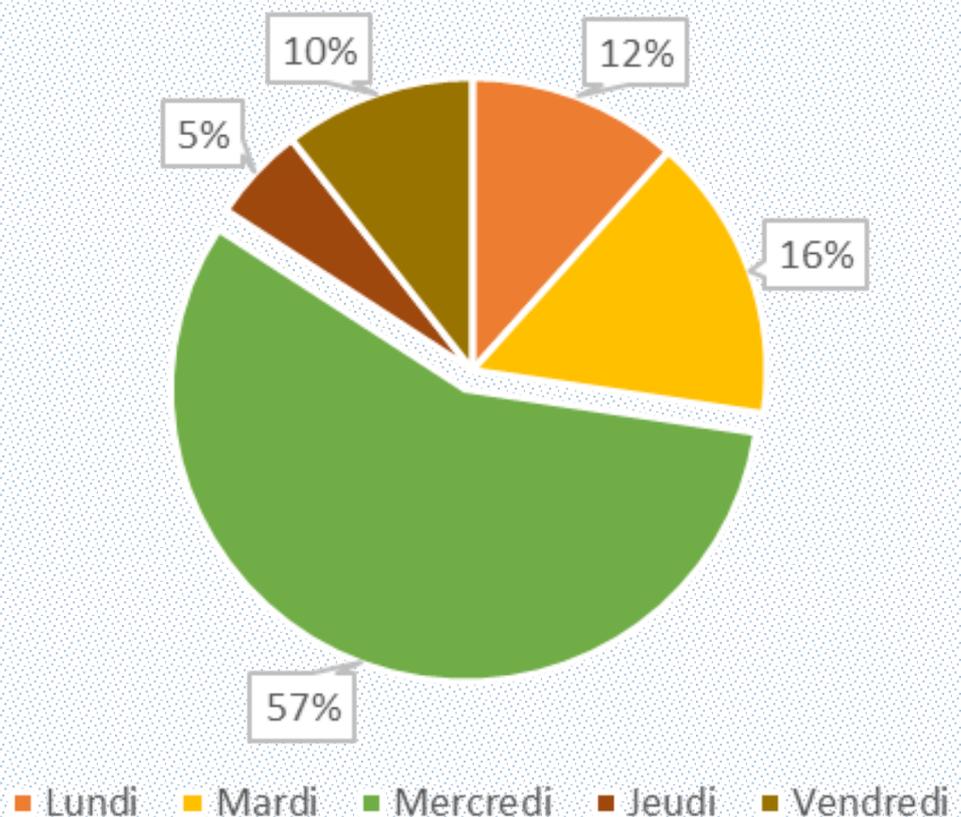


Activités en dehors de l'école



Les activités en dehors de l'école

Les jours de l'activité extérieure





Quelques

commentaires

Merci à l'équipe enseignante très dynamique pour leur investissement et tous les projets proposés au cours de l'année. Nous ne pouvons être que reconnaissants pour tout ce qui est fait, proposé, mis en place pour la réussite des élèves.

Une réunion individuelle avec l'enseignant.e au cours de l'année (janvier?) pourrait être intéressante. Cela évite de se rencontrer seulement quand il y a un gros problème.

Je sais que la "tendance" favorise les classes en doubles niveaux mais je trouve que ce fonctionnement favorise un bon apprentissage uniquement pour le niveau du bas mais pas pour celui du haut, en tout cas, moins rapide.

Je trouve l'équipe pédagogique super, pour les personnes que je connais. J'ai juste un doute sur la capacité de ma fille à tenir la barre : du haut de ses 2 ans et demi (elle est du 23 décembre), elle avait une très grande hâte de rentrer à l'école, mais je me rend compte qu'elle est quand même bien petite. Je me sens en toute confiance entre vos mains à tous. Encore merci pour tous ces projets que vous menez avec envie et brio !

Plus de sport et plus d'anglais...

Excellent suivi de la part du Directeur de l'école,
Merci encore pour son excellent travail.

J'ai trouvé la réunion très bien et je suis très satisfaite de la maîtresse et du fonctionnement.

Bravo pour votre implication M. le Directeur !

Il est impératif de faire le lien entre les personnes cantines, péri scolaires et les enfants : apprendre à se comporter avec des enfants, parler et réagir (notamment maternelle).

J'espère que les enseignants de la primaire sont autant dans le lien et l'empathie que les enseignants maternelles (nous avons une chance immense de les avoir, merci !)

La sécurité émotionnelle est autant importante que la sécurité physique !! Sans oublier le lien enseignants / parents !

Le Directeur, Mr Déchène-Cotillon, s'est démené pour mettre en place un accompagnement sérieux auprès des élèves (étude dirigée, stage de soutien scolaire, entretiens plus que réguliers). Il est à l'écoute des parents, se rend très facilement disponible et diffuse régulièrement les informations sur l'école et ou sa classe auprès des parents. Cela fait 9 ans que nous côtoyons cette école entre nos 2 enfants et c'est la première fois que nous sommes autant satisfait de cet établissement !

Je suis très satisfaite de l'enseignante de cette année. Elle est très engagée et à l'écoute des enfants notamment sur les difficultés de ma fille. Merci à elle.



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie

GROUPEMENT DES ÉCOLES #107

EVALUATION EXTERNE DU 30, 31 JANVIER ET 2 FÉVRIER 2023

Groupement des écoles

Lieu

- EPPU Saint-Offenge
- EPPU Trévignin/EEPU Pugny-Chatenod (RPI)
- EPPU Le Montcel
- EPPU Mouxy

Evaluateurs externes

Grégory AUTEM – IEN et coordonnateur du groupe d'évaluateurs.

Marie-Françoise OLIVIER - Chargée de mission PEAC 1D et 2D, CARDIE, « Notre école, faisons là ensemble ».

Gilbert TROCCAZ – Référent départemental directeur et Directeur d'école.

Dates

**Rapports
d'autoévaluations** des
écoles 16 janvier 2023

Restitution

Mardi 14 mars 2023

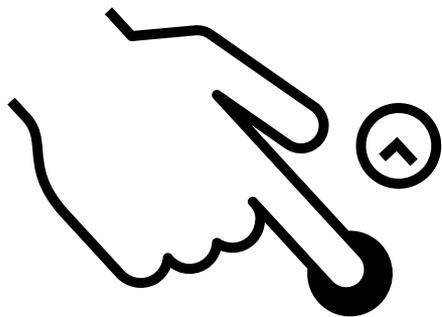
Les finalités de l'évaluation des écoles

L'évaluation d'école vise à améliorer le service public d'éducation, la qualité des apprentissages (cognitifs et socio-émotionnels), le parcours des élèves et leur réussite éducative.

Elle vise à donner un sens collectif à l'action et à renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

L'évaluation de l'écoles : une aide



L'évaluation aide les écoles :

- à faire émerger leurs **caractéristiques propres**,
- à **analyser** elles-mêmes **leurs décisions et actions propres**, leur **fonctionnement**, les **résultats de leurs élèves** et la **qualité de leur suivi**,
- à valoriser **l'investissement** de leurs équipes pédagogiques,
- à **dégager des pistes d'action**.

Le processus d'évaluation d'une école

Finalité : amélioration de la qualité du service public d'éducation et de la vie dans l'école

Auto-évaluation

Mobilise *l'ensemble des acteurs*

Analyse le contexte *externe et interne de l'école*

Interroge quatre domaines

Domaine 1 Apprentissages et parcours des élèves

Domaine 2 Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire

Domaine 3 Acteurs et fonctionnement de l'école

Domaine 4 Environnement institutionnel et partenarial

Définit *des priorités stratégiques et des objectifs*

Identifie *des pistes d'action et des besoins en formation*

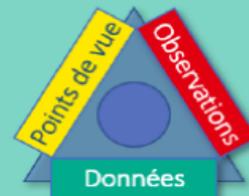
Rapport d'auto-évaluation

Évaluation externe

Expertise les pièces du dossier

Échange avec l'ensemble des acteurs

Approfondit la réflexion commune avec l'école



Identifie *les points d'appui et les marges de progrès*

Propose un *plan d'action et de formation*

Rapport d'évaluation

Axes stratégiques

Plan d'actions et de formation

Suivi et accompagnement de l'école

Évolution du plan académique de formation

Développement de la démarche évaluative

Organisation de l'évaluation externe

Préparation de la mission

- ❑ Analyse des indicateurs fournis par l'école ;
- ❑ Lecture et analyse du ou des rapports d'auto-évaluation ;
- ❑ Préparation du planning, observations, consultation de documents et entretiens collectifs.

Visite dans les écoles

- ❑ **Respect de la charte déontologique des évaluateurs**
 - Absence de conflits d'intérêts
 - Respect des personnes et de l'autonomie
 - Prise en compte de la pluralité
 - Impartialité
 - Compétences et professionnalisme
 - Transparence
 - Responsabilité
- ❑ **Entretiens et observations**

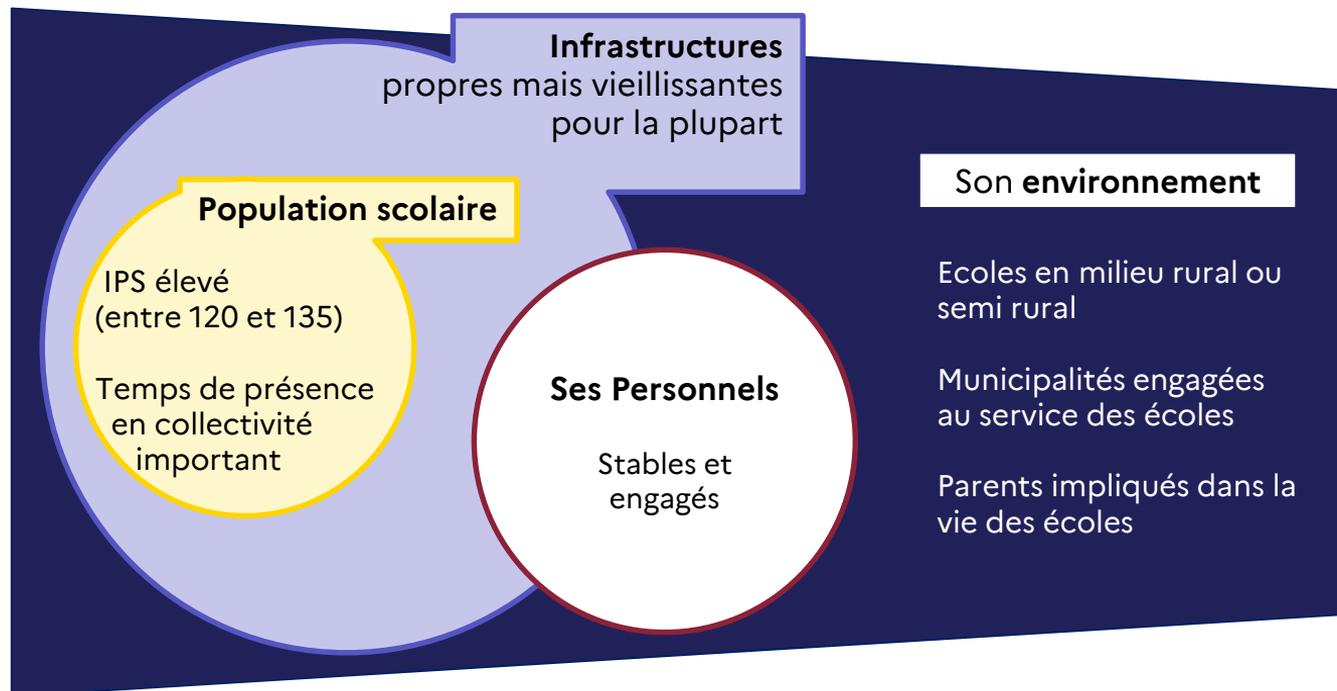
Rédaction du rapport d'évaluation

- ❑ **Le rapport synthétique, qui sert de base à la restitution ;**
- ❑ **La restitution sur site (phase dite du contradictoire) ;**
- ❑ **Le rapport final.**

Modalité de recueil des données



Profils du groupement des écoles



L'évaluation externe : un regard sur...



La lecture des rapports d'auto-évaluation nous a permis de dégager la problématique suivante :

En quoi la mise en œuvre d'actions et la mobilisation des partenaires permettent d'améliorer le climat scolaire et le parcours des élèves ?

Nos observations et les entretiens avec les acteurs nous ont amené à confirmer / infirmer nos hypothèses. Les perspectives d'amélioration des écoles sont facilement identifiables.

Deux axes de travail :



①

Poursuivre le travail entrepris sur la question du climat scolaire, de l'inclusion et de la prise en charge des EBEP.

②

Renforcer et structurer les liens avec les partenaires : élèves, parents, personnels communaux et intervenants extérieurs.

Mise en perspective – Domaine 1

Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Points forts

Bons résultats généraux aux évaluations nationales.

Classe multiniveaux qui permet une différenciation optimale.

Un environnement partenarial riche et coopérant.

Des équipes mobilisées et volontaires attachées à la réussite de leurs élèves.

Points d'attention

Le traitement de la difficulté scolaire se fait d'abord dans la classe.

Impact des évaluations sur les pratiques d'enseignement dans la classe et sur l'attitude des élèves.

Confusion entre difficulté scolaire, troubles des apprentissages et handicap.

Perspectives

Utiliser les outils existants pour la formalisation des parcours éducatifs (Saint-Offenge, Pugny-Ch., Mouxy).

Mutualiser les outils (notamment pour l'aide aux élèves aux besoins éducatifs particuliers) (Le Montcel)

Mesurer les impacts des évaluations sur les pratiques d'enseignement dans la classe et sur l'attitude des élèves. (Saint-Offenge, Trevignin, Mouxy)

Evaluer l'efficacité des dispositifs mis en place (PPRE, PAP, PPS) pour améliorer le suivi de l'élève. (Toutes les écoles).

Nécessité de formation pour identifier et prendre en charge la diversité de besoins des élèves et développer la différenciation en premier lieu (Toutes les écoles)

Mise en perspective – Domaine 2

La vie et le bien-être de l'élève / Le climat scolaire

Points forts

Des élèves qui se sentent bien à l'école, qui se sentent en sécurité.

Des tailles d'écoles qui facilitent le travail collectif entre collègues.

Des plans de prévention et des protocoles de traitement des situations de harcèlement.

Points d'attention

Amplitude horaire forte des journées pour les enfants

Gestion des élèves aux comportements troublés

Des parents qui confondent « conflit entre élèves » et « harcèlement scolaire »

Perspectives

Renforcer la communication entre les enseignants et les différents intervenants des temps du périscolaire par la mise en place de protocole et d'outils de communication explicites de tous les acteurs (Le Montcel, Saint-Offenge)

S'appuyer sur l'outil d'autodiagnostic du climat scolaire à l'école en traitant une ou plusieurs des 7 entrées proposées (pratiques pédagogiques, règlement intérieur, coéducation, dynamique d'équipe, plan de prévention des violences et du harcèlement) (Saint-Offenge, Pugny-Ch.)

Rédiger un protocole à destination des enseignants afin de déterminer les étapes et les réponses à apporter dans la gestion des élèves au comportement difficile. A mettre en œuvre en parallèle aux stratégies pédagogiques qui visent à réguler les comportements. (Saint-Offenge, Trevignin)

Mise en perspective – Domaine 3

Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

Points forts

Des directrices et directeurs à l'écoute de leurs équipes et très engagés dans l'amélioration du fonctionnement de l'école.

Stabilité des équipes enseignantes qui sont impliquées dans leurs missions.

Disponibilité de l'équipe de circonscription et de l'IEN auprès des équipes.

Des associations de parents d'élèves dynamiques.

Points d'attention

La collaboration intra cycle et inter cycle à développer.

La notion de parcours de l'élève est à poursuivre et/ou à formaliser pour sa mise en œuvre de la PS au CM2.

Le contenu des animations pédagogiques peu réutilisé dans les classes ou peu adapté aux besoins ressentis par les enseignants.

Articulation du temps scolaire avec les temps périscolaires (restauration, garderie..)

Perspectives

Définir les objets de travail au sein des conseils de cycle, et des conseils école collège. Mettre en œuvre et suivre les décisions prises. (Toutes les écoles)

Harmoniser les outils des élèves dans le cycle pour assurer une meilleure continuité dans le parcours de l'élève (Pugny-Ch..)

Mettre en relation les résultats des élèves aux évaluations institutionnelles avec les apports théoriques et pratiques issus de la formation continue lors des conseils des maîtres (Toutes les écoles).

Mettre en œuvre des rencontres avec les différents acteurs du périscolaire (agents, mairie, équipe enseignante). Règlement intérieur commun et connu de tous. Impliquer dans les actions du projet d'école les différents acteurs. (Toutes les écoles)

Mise en perspective – Domaine 4

L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Points forts

La qualité de l'encadrement pour l'enfant et la diversité des activités proposées.

La volonté réciproque avec les partenaires de travailler ensemble au bénéfice des enfants.

Transmission des informations entre écoles et collège sur les situations individuelles.

Points d'attention

Explicitation des attendus de l'école aux familles

Des pratiques et des règles différenciées qui perdent en cohérence

Méconnaissance des interlocuteurs et des procédures avec les services académiques

Manque d'indicateurs quantitatifs : tableau de bord du directeur

Perspectives

Rendre l'école lisible : mallette des parents, favoriser les temps d'échange, mise à profit des outils de communication. (Saint-Offenge)

Redéfinir le rôle et la composition du Pôle ressource de circonscription, ainsi que la procédure de saisie du Pôle ressource. (Toutes les écoles)

Harmoniser, favoriser l'interconnaissance par une cartographie des types d'activités et une feuille de route commune (PEDT – Parcours éducatifs des élèves) (Saint-Offenge, Pugny-Ch.)

La continuité éducative s'appuie sur le principe d'éducation partagée : clarification collective des apports éducatifs de chaque temps et de chaque institution. Il ne s'agit pas de créer des hiérarchies mais de définir le rôle de chacun lors des temps de transition (rédaction d'une charte).

Favoriser une dynamique de réseau par des partages de pratiques entre pairs (professeurs du premier et second degré). Ainsi créer une culture commune : proposer aux professeurs du secondaire de participer aux constellations initiées en primaire afin de renforcer la collaboration entre les professeurs. (Toutes les écoles)

Bilan global et perspectives

Axes du domaine 1	Objectifs	Proposition d'actions
Structurer les dispositifs existants pour améliorer les résultats des élèves. (Cf. Axe 1)	Développer une stratégie commune sur la difficulté scolaire en s'appuyant sur les parcours des élèves (parcours citoyen, culturel et santé). Activer un suivi de cohorte entre les différents cycles. Mobiliser davantage le numérique au service des apprentissages.	<ul style="list-style-type: none"> • En construisant une progression réfléchie et une programmation organisée dans le continuum des cycles (progression spiralaire des apprentissages). • En créant des outils de suivi sur l'ensemble de la scolarité.
S'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves. (Cf. Axe 1)	L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. Il s'agit pour l'enseignant de connaître les principaux obstacles aux apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers, associés à la connaissance de quelques principes élémentaires de contournement de la difficulté : adaptation et transformation des documents, évaluer.	<ul style="list-style-type: none"> • En découvrant et manipulant des ressources et outils numériques permettant de pallier les difficultés rencontrées par les élèves • En observant l'élève afin d'identifier ses besoins et trouver des solutions adaptées en s'aidant de la plate-forme Cap Ecole inclusive. • En proposant une formation de circonscription sur les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Axes du domaine 2	Objectifs	Proposition d'actions
<p>Entrer dans une démarche d'amélioration du climat scolaire. (Cf. Axe 1) (Cf. Axe 2)</p>	<p>L'amélioration du climat scolaire est un enjeu majeur de la politique publique en matière d'éducation. L'évaluation du climat scolaire reflète le jugement des parents, des personnels et des élèves concernant leur expérience de vie et du travail au sein de l'école. Le résultat du travail sur le climat scolaire permet d'améliorer les résultats scolaires ; d'améliorer le bien-être des élèves et des personnels ; de diminuer les inégalités scolaires ; de diminuer l'absentéisme, les violences, et le harcèlement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En s'engageant dans un autodiagnostic qui interroge collectivement le climat scolaire dans l'école qui permettra de dépasser le ressenti et de disposer de données objectivées. <ul style="list-style-type: none"> Enquête locale de climat scolaire (ELCS) Outil pour autodiagnostic 1D • En formant les élèves, en particulier du cycle 3, à la médiation scolaire (Apprentissage méthodique de la technique des messages clairs). Elle permet d'impliquer les élèves dans la résolution des conflits, d'éviter le repli sur soi, de favoriser les échanges. Elle les responsabilise et les implique dans une démarche citoyenne.
<p>Prévenir les comportements difficiles et gérer un élève avec des troubles du comportement. (Cf. Axe 1) (Cf. Axe 2)</p>	<p>Dans le cadre d'une école inclusive, il est important d'amener les élèves à s'exprimer de manière non violente et de trouver des réponses pour gérer le comportement difficile d'un élève dans le respect de tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour que la classe soit un lieu d'écoute et sécurisant qui favorise les apprentissages. • afin de créer un climat scolaire propice aux échanges et aux apprentissages. • pour que chacun puisse exprimer ses émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> • En engageant un travail de la communauté éducative (enseignants, parents, services périscolaire) au service d'une école bienveillante et rassurante pour tous. • En s'accordant sur un projet commun et la mise en place d'une cohérence du cadre éducatif, des attitudes et des actions de tous les adultes pour éviter que les élèves ne se glissent dans les « failles » et contradictions éducatives : <ul style="list-style-type: none"> • En prenant en compte des difficultés comportementales dans la classe et pendant les moments de vie sociale (repas, récréations,...), Guide Repères pour aider et accompagner les élèves en difficulté de comportement • En fixant des temps et des modalités de partage des informations entre professionnels, • En demandant une formation par des personnes ressources (conseillers pédagogiques spécialisés et de circonscription, enseignants spécialisés, EMAS, ITEP). • En prévoyant des actions coordonnées et graduées en cas de crise (mise en place d'un protocole de gestion d'un élève en situation de crise). • En programmant et en structurant l'apprentissage des relations sociales et affectives (Programme d'Enseignement moral et civique- cycle 2 et cycle 3- Annexe BO n°11 du 26 novembre 2015). Les compétences psychosociales à l'école, formation Canopé

Axes du domaine 3	Objectifs	Proposition d'actions
Engager l'équipe enseignante dans une démarche de développement professionnel. (Cf. Axe 1)	Le développement professionnel est le processus de changement par lequel les enseignants parviennent peu à peu à améliorer leur pratique, à maîtriser leur travail et à se sentir à l'aise dans leur classe.	<ul style="list-style-type: none"> • En mettant en relation les résultats des élèves aux évaluations nationales avec les apports théoriques et pratiques issus de la formation continue lors des conseils des maîtres. • En identifiant, grâce aux évaluations nationales, les besoins des élèves et de formation de l'équipe. • En faisant remonter à l'équipe de circonscription un besoin identifié de formation de l'équipe enseignante sur une thématique définie collectivement.
Inviter à réfléchir à la pertinence de la notion de parcours de l'élève. (Cf. Axe 1)	Favoriser l'utilisation des outils disponibles (LPI, ADAGE..)	<ul style="list-style-type: none"> • En demandant une formation dans ce domaine à la circonscription et proposer des outils de suivi des élèves. • En favorisant le travail d'équipe entre deux enseignants et plus par un échange sur des projets communs pour améliorer les compétences des élèves.
Engager un rapprochement entre l'école et le temps périscolaire (Cf. Axe 2)	Instaurer une continuité pédagogique entre le temps scolaire et périscolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un règlement intérieur commun. • Programmer des rencontres régulières entre les différentes parties. • Elaborer un plan de suivi des actions entreprises.

Axes du domaine 4

Objectifs

Proposition d'actions

Favoriser l'implication des parents d'élèves dans la scolarité de leur enfant (Cf. Axe 2)

La Loi de Refondation de l'école stipule dans une circulaire du 15 octobre 2013 : « pour construire l'école de la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur ». Ainsi instituée cette relation parent(s)-enseignant(s) est considérée comme un des facteurs de la réussite scolaire de l'élève. C'est également un des leviers d'amélioration du climat scolaire.

- En fédérant les parents sur les enjeux éducatifs et la scolarité de l'enfant : lisibilité de l'école, structuration des réponses éducatives, sentiment d'appartenance.
- En ouvrant la classe aux familles pour découvrir ce que l'on y fait.
- En utilisant les ressources mises à disposition par la mallette des parents pour favoriser la co-éducation (un des sept piliers agissant sur le Climat scolaire) : <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>

Structurer la liaison école-collège (Cf. Axe 2)

Le passage de l'école au collège est un moment clé de la scolarité. Avec la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, un continuum, de l'école au collège, est renforcé pour tous les élèves de six à seize ans. Des concertations sont organisées entre les enseignants de l'école et du collège. Elles visent à préciser la progression des exigences méthodologiques et à harmoniser les pratiques d'évaluation. Renforcer l'accueil, personnaliser l'accompagnement des élèves et assurer la continuité pédagogique, aident les élèves à s'adapter au changement.

- En partageant le suivi des élèves de 6e et les temps de concertation (conseils de cycles 3, conseils de classe de 6^e du T1)
- En communiquant les évaluations nationales de 6^e afin d'exploiter les résultats par écoles.
- En prenant appui sur les parcours (Santé, Citoyen, Education artistique et culturelle, etc.) pour renforcer la coopération et l'articulation vers le collège.
- Développer des actions pédagogiques au bénéfice des élèves.
- En créant une culture commune : proposer aux professeurs du secondaire de participer aux constellations initiées en primaire afin de renforcer la collaboration entre les professeurs et la continuité pédagogique.

Echange avec les acteurs

« Evaluer une action publique, c'est en apprécier la valeur du point de vue des parties prenantes que sont tant les décideurs, que les opérateurs qui la mettent en place ou les bénéficiaires, ou encore les non bénéficiaires ou les citoyens. »

Ce temps d'échange a pour objectif d'être poursuivi par la rédaction de vos nouveaux projets d'école.

Un grand merci à chacun pour la qualité et la
richesse des échanges tout au long de ce
travail partagé !

Grégory AUTEM
Marie-Françoise OLIVIER
Gilbert TROCCAZ



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

